

# futuribles

*L'anticipation au service de l'action*

Novembre-décembre 2020 • numéro 439



## États-Unis : la fin d'un mythe

Les évolutions démographiques  
La dualisation de la société

Vers des sociétés de satisfactions ?  
Covid-19 : impact dans les pays du Sud

# futuribles

L'anticipation au service de l'action

Principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

Titre modifiable sur le portail diffuseur  
[www.direct-editeurs.fr](http://www.direct-editeurs.fr)

## Revue bimestrielle

Futuribles - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France  
Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax : + 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail : [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com)  
Site Internet : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

**Comité d'orientation :** Julie Bouchard, Dominique Bourg, Alain Dupas, Jean-François Drevet, Jean-Pierre Dupuy, Hubert Landier, Corinne Lepage, Eleonora Masini, Joël de Rosnay, Alioune Sall, Hedva Sarfati, Jacques Testart.

**Comité de rédaction :** Sébastien Abis, Jean-Pierre Bellier, Jean-Yves Boulin, Gilbert Cette, Anne Charreyron-Perchet, Pierre-Yves Cusset, Julien Damon, Elvire Fabry, Charles du Granut, Jean Haëntjens, Bruno Hérault, Marthe de La Taille-Rivero, Céline Laisney, Alain Michel, Pierre Papon, Alain Parant, André-Yves Portnoff, Jacques Theys.

**Fondateur - rédacteur en chef :** Hugues de Jouvenel

**Directeur de la publication :** François de Jouvenel

**Rédactrice en chef adjointe - secrétaire de rédaction :** Stéphanie Debruyne

**Rédaction :** Cécile Désaunay, Laurie Grzesiak, Marie Ségur

**Abonnements - diffusion :** Aude Houguenague

**Secrétaire générale :** Corinne Roëls

**Correctrice :** Anne De Beer

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de la revue *Futuribles*. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tout pays.

## Service Abonnements / commandes :

Futuribles abonnements • 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70  
E-mail : [diffusion@futuribles.com](mailto:diffusion@futuribles.com) • Site Internet : [www.futuribles.com/fr/boutique/revue/](http://www.futuribles.com/fr/boutique/revue/)

## Abonnement

### Édition imprimée\*

France  
et autres pays

1 an 2 ans

6 n<sup>os</sup> 12 n<sup>os</sup>  
115€ 199€

Enseignant, étudiant  
Sur justificatif

6 n<sup>os</sup>  
58€

### Édition numérique et archives\*

Abonnement professionnel  
1 à 2 500 utilisateurs\*\*

1 an 2 ans  
6 n<sup>os</sup> 12 n<sup>os</sup>  
225€ 390€

Abonnement particulier  
1 utilisateur

6 n<sup>os</sup> 12 n<sup>os</sup>  
115€ 199€

Enseignant, Étudiant  
Sur justificatif

6 n<sup>os</sup>  
58€

### Édition imprimée + numérique\*

Abonnement professionnel  
1 à 2 500 utilisateurs\*\*

1 an 2 ans

6 n<sup>os</sup> 12 n<sup>os</sup>  
280€ 485€

Abonnement particulier  
1 utilisateur

6 n<sup>os</sup> 12 n<sup>os</sup>  
160€ 277€

Enseignant, étudiant  
Sur justificatif

6 n<sup>os</sup>  
90€

### Le numéro\*

Tout pays, port inclus

22€

\*Tarifs pour tout pays, jusqu'au 31/12/2021, TVA 2,1% incluse.  
\*\* Au-delà, sur devis, connexion avec une adresse IP au-delà de 10 utilisateurs.

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, CAB Abstracts, CSA Political Science and Government: A Guide to Periodical Literature, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Références, Généralis, Delphe, Sociological Abstracts, IBZ (Internationale Bibliographie der geistes- und sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur), Scopus.

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5). L'autorisation de reproduire, dans une autre publication (livre ou périodique), un article paru dans la présente publication doit être obtenue auprès de l'éditeur : Aude Houguenague, Futuribles, 47 rue de Babylone, FR-75007 Paris, tél. : 33 (0)1 53 63 37 73, fax : 33 (0)1 42 22 65 54, e-mail : [ahouguenague@futuribles.com](mailto:ahouguenague@futuribles.com). L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie ou électroniques dans le cadre professionnel doit être obtenue auprès

du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, FR-75006 Paris, tél. : 33 (0)1 44 07 47 70, fax : 33 (0)1 46 34 67 19, e-mail : [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).

## Associés principaux :

François de Jouvenel, Hugues de Jouvenel, Corinne Roëls

Commission paritaire n° 0521 D 80574 - ISSN 0337-307X

Corlet, Zone industrielle Ouest, rue Maximilien-Vox, Condé-sur-Noireau, 14110 Condé-en-Normandie, France  
Dépôt légal n° 2007.0175 • NOVEMBRE 2020

Illustration de couverture : © Kamira / Shutterstock

© *futuribles* SARL 2020

# futuribles

Novembre-décembre 2020 • numéro 439

---

- 3 | **Éditorial**  
Feu le rêve américain ?  
*Hugues de Jouvenel*
- 5 | De la société de consommation aux sociétés de satisfactions  
*Jean Haëntjens*
- 19 | La situation des classes moyennes aux États-Unis  
Une revue de la littérature récente  
*Julien Damon*
- 35 | Diversification de la population des États-Unis  
Tendances à l'aune du recensement 2020  
*William H. Frey*
- 47 | États-Unis : la montée des politiques identitaires  
Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America*  
*Michèle Tribalat*
- 53 | L'eau : à vau-l'eau ?  
D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée  
*Pierre-Frédéric Ténière-Buchot*
- 73 | **Tribune**  
Covid-19 et développement  
Le scénario du pire est-il évitable ?  
*Louis-Charles Viossat*
- 84 | **Repères**  
L'espérance de vie en Occident
- 89 | **Chronique européenne**  
La cigale, la fourmi et l'endettement européen  
*Jean-François Drevet*
- 97 | **Actualités prospectives**  
La Covid, accélérateur de la démétropolisation en France ? | Hôpitaux : le choix du jetable à l'épreuve de la pandémie | Collecte massive de données génétiques en Chine | Les Chinois, *leaders* de la transition énergétique ? | Deux humains sur cinq dans une métropole en 2035.
- 111 | **Lu, vu, entendu**  
Bruno Tertrais, *Le Choc démographique* | Charles-Philippe David et Élisabeth Vallet, *Comment Trump a-t-il changé le monde ? Le recul des relations internationales* | Jean-Philippe Toussaint, *Les Émotions* | François Durpaire (sous la direction de), *Histoire mondiale du bonheur* | Anaïs Voy-Gillis, *L'Union européenne à l'épreuve des nationalismes* | Gilles Pinson, *La Ville néolibérale* | Richard Heinberg et David Fridley, *Un Futur renouvelable. Tracer les contours de la transition énergétique.*
- 127 | **Abstracts**
- 131 | **Table des matières 2020**



# Feu le rêve américain ?

*L'éditorial d'Hugues de Jouvenel*

---

Au sommaire de ce numéro figurent trois sujets majeurs : les États-Unis, la transition écologique et l'impact de la crise de la Covid-19 dans les pays en développement. À la veille des élections présidentielles aux États-Unis, nous consacrons à ce pays un dossier spécial, non sur le déclin de son *leadership* international et sa politique dévastatrice sur la scène géopolitique mondiale, mais essentiellement axé sur sa dynamique interne.

William H. Frey nous livre (p. 35) les premiers enseignements du recensement américain de la population réalisé en 2020. Outre la diminution relative de la population blanche (passée de 80 % en 1980 à 60 % en 2019) et son vieillissement, le fait le plus marquant est peut-être que 4 Américains sur 10 s'identifient à un groupe racial ou ethnique, ceux-là mêmes qui assurent pour une large part le dynamisme démographique du pays. Pour les lecteurs francophones peu habitués à de telles statistiques ethniques, cette présentation de l'évolution démographique des États-Unis peut surprendre : la culture du *melting-pot* semble céder la place à une diversification croissante de la population américaine et à la montée de revendications, sinon de révoltes et de tensions, identitaires. Michèle Tribalat, dans une note de lecture, explique comment ce phénomène s'est développé depuis plus de 50 ans et menace désormais la cohésion sociale du pays.

Quant aux classes moyennes aux États-Unis, auxquelles devait être promis l'accès à l'*American way of life*, Julien Damon montre qu'elles sont victimes d'une dualisation grandissante, entre d'une part une classe de ménages aisés travaillant dans le secteur de la finance et du numérique, attachée à ses privilèges, portée à l'homogamie et indifférente aux autres ; et d'autre part une classe de ménages majoritairement peu qualifiés, travaillant dans un secteur de subsistance, victimes de la réduction des services sociaux et demain, sans doute, de la disparition des emplois de service. La description qui nous est ici livrée est très éloignée du « rêve américain » ; elle révèle tout au contraire le creusement des inégalités et les rigidités d'une société profondément engourdie et menacée d'éclatement. L'élection présidentielle sera-t-elle de nature à inverser cette dynamique de déclin, et l'Union européenne alors capable d'imposer son *leadership* sur l'Occident comme l'ambitionne sa présidente Ursula von der Leyen ?

Nous avons par ailleurs, tout au long de l'année, publié une série d'articles sur le changement climatique et l'énergie en soulignant que, au-delà du débat très en vogue sur « le monde d'avant » et « le monde d'après », la question était de savoir comment amorcer dès aujourd'hui l'indispensable transition écologique, sans exiger de nos contemporains qu'ils renoncent à vivre mieux. À en juger par le témoignage de Pierre-Frédéric Ténière-Buchot (p. 53) sur 50 ans de combat au profit d'une ressource aussi vitale que l'eau, l'on pourrait craindre que, malgré les efforts déployés, les progrès demeurent fort en deçà des besoins pourtant essentiels. Mais les obstacles à une réelle transition tiennent peut-être à un leurre collectif, à la croyance que notre bien-être dépend exclusivement de la consommation de biens et de services marchands. Il nous faut changer de paradigme, affirme ainsi Jean Haëntjens, passer « de la société de consommation aux sociétés de satisfactions » (p. 5).

L'expérience du confinement dicté par l'épidémie de Covid-19 a permis à certains « d'augmenter leur niveau de satisfaction en réduisant leurs consommations. Ils ont remplacé des consommations matérielles et marchandes (rouler en voiture) par d'autres, plus naturelles et gratuites (se promener, flâner dans son jardin), plus sociales (vie de famille, solidarités de voisinage), plus culturelles (temps pour lire, écouter de la musique). » Il faut s'affranchir du mythe de la croissance et revenir aux sources du bonheur, écrit Jean Haëntjens, pour comprendre que le bien-être d'une société ne se mesure pas uniquement à l'aune monétaire, reconnaître au demeurant que « les autorités ne sont pas les seuls acteurs », qu'édicter des règles ne suffit pas, que tous les facteurs et acteurs ont en l'espèce un rôle essentiel à jouer.

Pouvons-nous pour autant nous féliciter de la crise provoquée par la Covid-19 et « le grand confinement » ? Certainement pas, affirme Louis-Charles Viossat qui, s'appuyant sur les premiers bilans dressés par diverses instances internationales, montre combien leurs conséquences risquent d'être dramatiques pour le développement humain dans les pays du Sud, particulièrement en Afrique subsaharienne et dans les pays à faible revenu. « Les progrès réalisés au cours des cinq à dix dernières années vont être effacés et l'atteinte de nombreux objectifs de développement durable fixés pour 2030 est désormais hors de portée. » Nous risquons, écrit-il, d'assister à une destruction massive d'emplois, de voir jusqu'à 100 millions de personnes frappées par l'extrême pauvreté, un terrible regain de mortalité. ■

# De la société de consommation aux sociétés de satisfactions

Par Jean Haëntjens <sup>1</sup>

---

*Alors que les Français sortaient à pas lents du confinement décrété au printemps 2020 pour faire face à la pandémie de Covid-19, notre collègue Jean Haëntjens publiait un nouvel ouvrage plaidant pour « une économie des satisfactions ». Résonant particulièrement avec cette période durant laquelle beaucoup ont réappris à prendre le temps et à consommer moins et différemment, cet ouvrage milite pour un changement de référentiel visant à abandonner le principe actuellement dominant dans les sociétés développées du « tout-consommation ». Dans cet article, Jean Haëntjens montre donc comment l'on pourrait accompagner la propension qui émerge aujourd'hui chez nos concitoyens de passer d'une société de consommation à une société de satisfactions. Car raisonner en termes de satisfactions et non plus de consommation à tout prix, ou d'accumulation de richesse, constitue un moyen d'intégrer les changements devenus indispensables pour tenir compte des limites de notre planète en matière de ressources. Les sociétés semblent de mieux en mieux disposées à aller dans ce sens ; aux politiques désormais de tenir compte de cette évolution et de leur donner les moyens d'entrer dans l'économie des satisfactions. S.D.*

**D**epuis une trentaine d'années, l'idée que le paradigme de la société de consommation devrait être remplacé par un autre, prenant mieux en compte les satisfactions non marchandes (la qualité de l'environnement, la santé, le lien social, la soutenabilité, le bien commun) a suscité de multiples approches et mobilisé plusieurs prix Nobel d'économie. L'indice de développement humain <sup>2</sup>,

---

1. Économiste et urbaniste, conseiller scientifique de Futuribles International, auteur récemment de *Comment l'écologie réinvente la politique. Pour une économie des satisfactions*, Paris : Rue de l'Échiquier, mai 2020 (analysé in *Futuribles*, n° 438, septembre-octobre 2020, p. 113-115) — cet ouvrage a reçu le Prix du livre Environnement 2020, décerné par la fondation Veolia.

2. L'indice de développement humain a été proposé par l'Organisation des Nations unies (ONU) dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement, et développé en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen, prix Nobel d'économie 1998.

le bonheur national brut <sup>3</sup>, l'indice de richesse inclusive <sup>4</sup>, ou les enquêtes sur le bonheur <sup>5</sup> sont quelques-unes des nombreuses tentatives visant à aider les dirigeants politiques à « penser hors PIB [produit intérieur brut] ». Malgré leur intérêt intellectuel, ces approches se sont avérées incapables de fonder des politiques publiques à la hauteur des défis qui s'annoncent. La mesure du niveau de satisfaction s'est heurtée à de trop nombreuses difficultés techniques (subjectivité, biais culturels) pour qu'il puisse s'imposer comme un nouveau repère de l'action publique.

Le fait que la mesure des satisfactions soit une tâche complexe, voire quasi impossible, n'interdit pas de s'intéresser aux mécanismes et aux causes qui les produisent. Lorsque Adam Smith a fondé la science économique et théorisé, dans le même élan, la société de consommation (« La consommation, professait-il, est l'unique but, l'unique terme de toute production <sup>6</sup> »), il ne disposait d'aucune statistique lui permettant de mesurer précisément cette consommation. Il a cependant proposé, en 1776, une représentation de « la nature et des causes de la richesse des nations » qui constitue, aujourd'hui encore, la matrice de la plupart des théories économiques. C'est peut-être en s'inspirant de son exemple qu'il faut chercher à appréhender « la nature et les causes de la satisfaction des sociétés ». Un détour par un peu de théorie paraît en effet nécessaire, si l'on souhaite libérer la pensée politique de son actuelle colonisation par la pensée économique. Car même les partisans de la décroissance raisonnent, finalement, en économistes.

## De l'économie des richesses à l'économie des satisfactions

La représentation de Smith identifie quatre causes ou forces principales : la consommation (la demande), l'activité productive (le travail), les capitaux (les terres, les usines, les outils de commerce) et

---

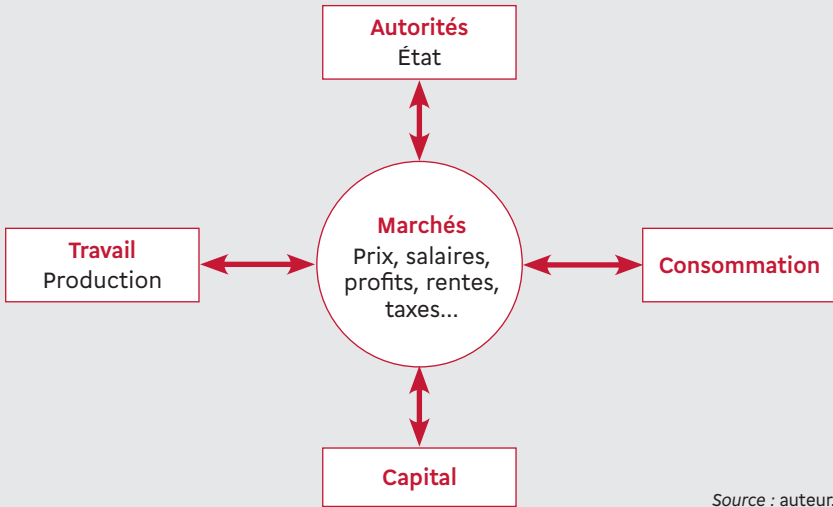
3. Le concept de bonheur national brut, inventé par le roi du Bhoutan en 1972, a été repris par l'ONU en 2011 et fait l'objet de différentes approches, dont celle de Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie 2001.

4. UNU-IHDP (United Nations University International Human Dimensions) PROGRAMME ON GLOBAL ENVIRONMENTAL CHANGE / PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), *Inclusive Wealth Report: Measuring Progress toward Sustainability*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012.

5. DAVOINE Lucie, *Économie du bonheur*, Paris : La Découverte (Repères), 2012.

6. SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations (An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Londres : Strahan & Cadell, 1776). La phrase complète est « La consommation est l'unique but, l'unique terme de toute production et on ne devrait jamais s'occuper de l'intérêt du producteur, qu'autant seulement qu'il le faut pour favoriser l'intérêt du consommateur... »

Graphique 1. **L'économie des richesses selon Adam Smith**



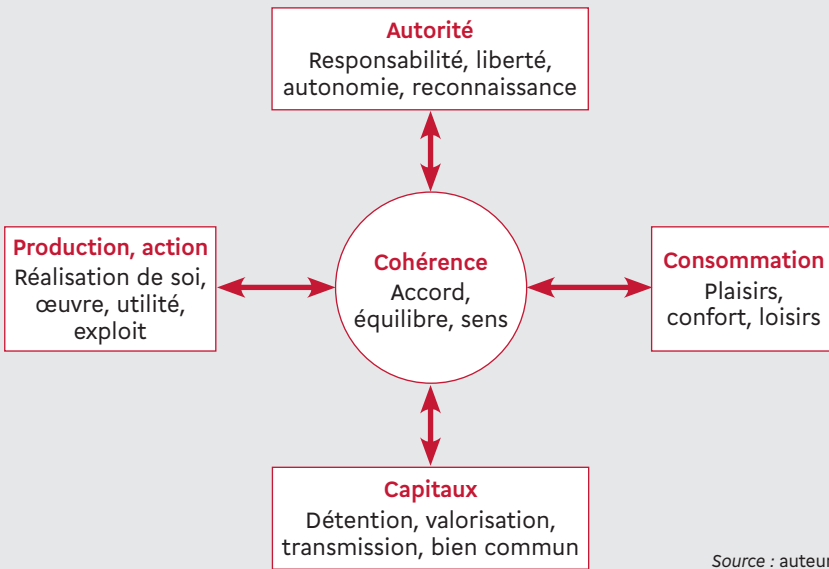
Source : auteur.

l'autorité politique. La régulation entre ces quatre forces est assurée par le marché, grâce au jeu des prix, des salaires et des rémunérations du capital. Tout en estimant que l'État doit intervenir le moins possible sur le marché, il lui reconnaît un rôle fondamental dans la régulation du système, notamment par le jeu des taxes, des droits de douane et de la constitution d'éventuels monopoles.

L'idée fondamentale apportée par Smith est que toute création de richesse est le produit d'un « système de forces » qui doit trouver un équilibre. Or, cette idée semble bien pouvoir s'appliquer à toutes les satisfactions, marchandes ou non marchandes, même les plus élémentaires. Lorsque je me promène en forêt, je respire et je regarde (consommation), mais je marche (activité) en jouissant d'un capital (la forêt) et en respectant certaines règles (ne pas se perdre, ne pas écraser les jeunes pousses...) édictées par des autorités (les parents, les gardes forestiers). Lorsque je croque une pomme dans mon jardin (consommation), il a fallu la cueillir (production) sur un arbre (capital) en respectant d'autres règles.

De façon très intuitive, chaque être humain pratique une économie des satisfactions. Il ajuste ses consommations à ses revenus (et donc à ses capacités de production), mais aussi au capital humain qu'est sa propre personne (en faisant, par exemple, attention à sa santé), tout en respectant des règles (usages, interdits, droits). Comme l'économiste, il doit sans cesse trouver un équilibre entre

Graphique 2. **L'économie des satisfactions à l'échelle individuelle**



consommation, production, capital et autorités. Il peut aussi, et la remarque est fondamentale, trouver des satisfactions dans des activités productives (l'amour du métier, la réalisation de soi, l'accomplissement d'une œuvre ou d'un exploit), dans la valorisation-conservation-transmission d'un capital (une propriété, des connaissances, un savoir-faire, une tradition), dans le respect d'une autorité ou l'exercice de sa liberté. Il éprouve enfin une satisfaction morale particulière — un sentiment de plénitude — lorsqu'il parvient à mettre en accord les différentes facettes de son système personnel ; lorsque le consommateur, le producteur, le détenteur d'un patrimoine, et l'être libre et responsable fonctionnent en harmonie. Il est alors en accord avec lui-même.

L'expérience du confinement en 2020 a été, pour beaucoup, l'occasion d'explorer ce système de satisfactions. Dans des conditions favorables, certains ont pu augmenter leur niveau de satisfaction en réduisant de façon significative leurs consommations. Ils ont remplacé des consommations matérielles et marchandes (rouler en voiture) par d'autres, plus naturelles et gratuites (se promener, flâner dans son jardin), plus sociales (vie de famille, solidarités de voisinage), plus culturelles (temps pour lire, écouter de la musique). Ils ont aussi pu tirer des satisfactions nouvelles de leur activité productive (travailler mieux, plus efficacement), d'un environnement

moins pollué, ou du gain d'autonomie par rapport à leur hiérarchie professionnelle. Certains, après le confinement, ont décidé de « changer de vie », c'est-à-dire de métier, de lieu de vie, de façon de consommer, avec souvent l'objectif d'accroître leur autonomie et de redonner du sens à leur existence. Ils ont revisité toutes les cases de leur système de satisfactions et trouvé une nouvelle cohérence.

En somme, l'économie des satisfactions que nous pratiquons quotidiennement fonctionne sur le même principe que l'économie des richesses — celui d'un équilibre des forces —, mais avec trois différences essentielles :

— Les satisfactions ne sont pas seulement produites par la consommation.

— Ces satisfactions ne sont pas seulement marchandes.

— Ces satisfactions sont de différentes sortes et qualités.

L'expérience personnelle, comme les théories de la vie heureuse<sup>7</sup>, nous dit qu'elles peuvent être plus ou moins naturelles (marcher, respirer, manger un fruit), matérielles (accès au confort), sociales (le lien, le statut, la reconnaissance), culturelles (accès aux connaissances, au raffinement), ou spirituelles. Une même diversité qualitative vaut pour les activités que nous exerçons, les capitaux que nous mobilisons et les autorités auxquelles nous devons rendre compte. Celles-ci peuvent être, par exemple, familiales, économiques, politiques, culturelles, scientifiques ou éthiques.

## Toute société est un système de satisfactions

Toutes les sociétés fonctionnent sur des promesses de satisfactions ou de punitions. Depuis la nuit des temps, elles pratiquent une économie des satisfactions, qui a pour objet de conjurer la violence en accordant leurs consommations avec leurs productions et les ressources disponibles. Au fil des siècles, cette économie s'est enrichie et civilisée dans ses principales composantes :

— **Les consommations**, initialement limitées à la survie, ont accordé une place croissante au confort matériel, à la sociabilité, aux arts, à la culture, à l'acquisition de connaissances.

— **Les modes de production** se sont complexifiés. L'éventail des métiers et des compétences s'est considérablement élargi.

---

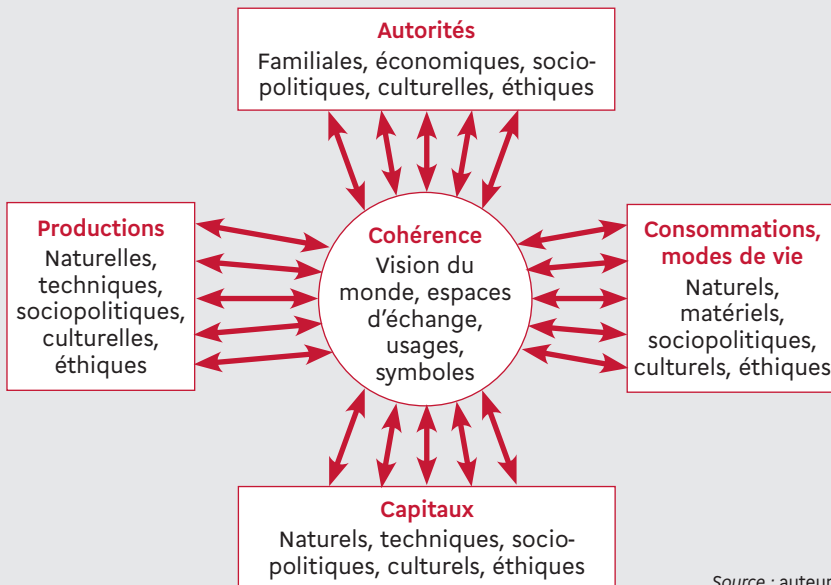
7. DURPAIRE François (sous la dir. de), *Histoire mondiale du bonheur*, Paris : Cherche Midi, 2020 (analysé en p. 118 de ce numéro).

— La nature sauvage a été cultivée, défrichée, irriguée. Aux terres cultivables sont bientôt venus s'ajouter des **capitaux**, techniques, sociopolitiques, culturels et éthiques.

— De nouvelles **autorités** — politiques, religieuses, économiques, puis culturelles et médiatiques — ont progressivement pris le relais des autorités claniques ou familiales.

À mesure que les sociétés ont développé et diversifié leurs offres de satisfactions, elles ont aussi dû multiplier les dispositifs permettant au système de conserver sa cohérence. Pour produire du sens, elles ont inventé des représentations collectives (religions, idéologies, croyances, valeurs) fédérant les membres de la société autour d'une vision commune du monde. Pour assurer leur cohérence au quotidien, elles ont déployé des dispositifs de régulation formels (marchés, institutions politiques...) ou informels (places publiques, médias, cafés). Pour assurer le lien entre la cohérence à long terme (le sens, la transcendance) et la cohérence au quotidien, elles ont aussi multiplié les objets, les pratiques et les lieux symboliques. Certains espaces publics, comme les places centrales des villes et des villages ont joué à la fois le rôle d'espaces d'échange et de lieux de mise en scène des symboles et pouvoirs religieux, politiques ou culturels.

Graphique 3. La civilisation des systèmes de satisfactions



L'histoire des sociétés montre un enrichissement continu des principales composantes des systèmes de satisfactions, mais aussi des options différentes entre les civilisations, ainsi que de fortes oscillations au sein de chacune d'elles. Certaines époques ou sociétés ont été (et sont encore) plus hédonistes, puritaines, égalitaires, matérialistes, naturalistes, culturalistes ou religieuses que d'autres. Elles ont accordé (ou accordent) plus ou moins de crédit à l'autorité des religieux, des sachants, des chefs politiques, des marchands ou des artistes. Fernand Braudel décrit ainsi les sociétés et les civilisations comme des systèmes de satisfactions cohérents et adaptés à des contextes géographiques et historiques particuliers<sup>8</sup>. C'est évidemment le cas de notre société de consommation dont on sait qu'elle va devoir s'adapter rapidement au contexte de limites écologiques multiples.

## Comment fonctionne un système de satisfactions

Comme les individus, les sociétés cherchent, de façon empirique, à concilier deux types d'objectifs :

— progresser (ou ne pas régresser) dans les différentes formes possibles de satisfactions : consommer plus ou mieux ; produire plus efficacement et plus agréablement ; accroître leurs actifs et les transmettre aux générations suivantes ; être respectées et gouvernées ;

— assurer au système la cohérence et l'équilibre nécessaire à sa survie.

Dans un système de satisfactions, les équilibres sont éminemment instables. Les groupes sociaux représentés par différentes formes d'autorité se sont toujours disputé le contrôle du système. L'Histoire nous raconte une lutte d'influence incessante entre les chefs politiques, les prêtres, les marchands et les « cultureux », mais aussi la résistance incroyable des structures familiales<sup>9</sup>. Chaque forme d'autorité joue de ses compétences, de ses capitaux, pour faire valoir ses demandes de satisfactions.

L'histoire des sociétés nous apprend aussi, et c'est un fait essentiel, que les autorités ne sont pas les seuls acteurs à intervenir sur le système ou à vouloir s'en emparer. C'est parfois un nouveau processus

---

8. BRAUDEL Fernand, *Grammaire des civilisations*, Paris : Arthaud, 1987 (Flammarion, 1993).

9. JOUVENEL Bertrand (de), *Du Pouvoir. Histoire naturelle de sa croissance*, Genève : C. Bourquin, 1945.

technique (la machine à vapeur, la voiture, l'électricité, la télévision, l'ordinateur personnel, Internet, le *smartphone*) qui vient bouleverser les modes de vie, les façons de produire et le système d'autorité. C'est parfois l'épuisement d'un capital naturel qui oblige le système à se réinventer (la déforestation de l'Angleterre au XVIII<sup>e</sup> siècle aurait ainsi favorisé l'exploitation du charbon et accéléré la mise au point de la machine à vapeur). Ce peut être l'élévation du niveau d'éducation (capital culturel) qui pousse une génération, comme celle du *baby-boom*, à affirmer de nouvelles attentes. Ce peut être un délitement des convictions éthiques, ou la diffusion d'une nouvelle croyance, qui déclenche l'évolution du système. C'est, très souvent, une conjonction de plusieurs de ces facteurs qui provoque la mutation d'une société ou son effondrement <sup>10</sup>.

Un système de satisfactions fonctionne comme un billard à plusieurs bandes où les actions indirectes ont souvent plus d'effets que les actions directes. La façon dont l'Église catholique a pu façonner, pendant près de 15 siècles, le système de satisfactions de l'Occident, est de ce point de vue exemplaire. Elle ne s'est pas contentée d'édicter des règles. Elle a inventé et financé un système qui s'est déployé dans tous les champs de la vie quotidienne : les modes de vie, les techniques agricoles, la musique, la peinture, l'architecture, les relations sociales et matrimoniales <sup>11</sup>.

C'est aussi en déployant leurs interventions sur toutes les cases de ce système que certaines collectivités locales sont parvenues à engager des transitions écologiques significatives, et à prendre une avance sur les États. Elles sont largement intervenues dans les choix de consommation privés, notamment dans les champs de la mobilité, du logement, et plus récemment de l'alimentation, en développant des circuits courts. Elles ont favorisé l'émergence de nouveaux modèles productifs (économies mixte, sociale, collaborative, résidentielle, créative, culturelle, circulaire, agro-urbaine). Elles ont protégé leur patrimoine foncier et immobilier — le « bien communal » — contre les convoitises de groupes financiers. Elles ont associé différentes autorités (économiques, associatives, universitaires, culturelles...) à la prise de décision. Elles ont surtout beaucoup investi dans la production de sens et de cohérence. La reconquête des espaces publics, la

---

10. DIAMOND Jared, *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed*, Londres : Viking / Allen Lane, 2005 (traduction française : *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris : Gallimard, 2006 ; analysé in *Futuribles*, n° 312, octobre 2005, p. 103-105 [NDLR]).

11. HILDESHEIMER Françoise, *Une brève histoire de l'Église. Le cas français, IV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris : Flammarion, 2019.

multiplication des signaux symboliques et la mise en scène d'un récit collectif sont quelques-uns des outils qui leur ont permis de retisser des liens entre les habitants et leur cité. Ces politiques ont été facilitées, il est vrai, par leur grande liberté vis-à-vis des indicateurs économiques. À l'échelle d'une collectivité, la notion de PIB n'a pas beaucoup de sens. Celle de satisfaction est en revanche essentielle car c'est elle qui détermine l'attractivité (et les maires sont très attentifs aux classements qui mesurent celle de leur cité).

## **L'économie des satisfactions, une clef de lecture**

En se fondant sur l'expérience pratique et sur les approches théoriques ou historiques les plus établies, il est ainsi possible de proposer une représentation simple et plausible des principales « causes de la satisfaction des sociétés » et de leur économie. Cette représentation n'invente rien. Elle ne fait que positionner sur un même schéma logique les principales approches de la société heureuse déployées depuis Platon. Elle permet cependant de mesurer, au premier coup d'œil, la formidable réduction intellectuelle que constitue le fait de soumettre la pensée politique à la pensée économique (ou de confondre bien-être social et pouvoir d'achat). L'économie réduit en effet le but du jeu à l'accroissement de la consommation marchande. Elle ne s'intéresse aux capitaux que sous l'angle de leur rentabilité financière immédiate, ce qui conduit à sacrifier les capitaux naturels, sociopolitiques et culturels. Elle ne considère qu'un espace d'échange, le marché, et ce marché, sacralisé, tend à devenir une sorte de référent moral (ce qui se vend bien serait bon, ce qui ne se vend pas serait mauvais). Elle réduit, en somme, le champ de l'action politique à quelques cases d'un système de satisfactions qui en comporte plusieurs dizaines. Cette réduction ne serait pas dramatique si l'économie fonctionnait indépendamment de la production des autres satisfactions. Or, nous savons que ce n'est plus le cas. Le sentiment que « l'économie gouverne la politique » est désormais partagé par les responsables politiques de tous bords, y compris les libéraux.

L'écologie politique a bien compris, dès les années 1970, que la société de consommation constituait un système formidablement cohérent, et que l'on ne pourrait le faire évoluer qu'en agissant simultanément sur toutes ses composantes. Mais elle n'est sans doute pas allée au bout du raisonnement. Elle s'est notamment peu intéressée aux rapports d'autorité. De tradition libertaire, elle a longtemps voulu croire que l'on pourrait faire bouger la société

grâce à la coalition spontanée des bonnes volontés (remplaçant ainsi la main invisible du marché par celle, tout aussi fantasmée, de la concertation participative). Elle s'est également peu investie dans la question de la gestion des capitaux, même si elle a pressenti, dès les années 1970, que leur prise de contrôle par l'État n'était pas la bonne réponse. Elle s'est souvent contentée d'opposer un capital naturel idéalisé et un capital financier diabolisé, sans s'intéresser de près à tous les capitaux (urbains, techniques, culturels, éthiques) qui constituent le patrimoine de l'humanité.

Les responsables politiques, toutes tendances confondues, se sont peu intéressés aux dispositifs qui assurent la cohérence des systèmes de satisfactions : le ciment idéologique, les espaces d'échange, les pratiques sociales et les signaux symboliques. Campés sur leurs positions idéologiques historiques, et convaincus qu'elles produisaient encore du sens, ils n'ont pas réalisé que l'idéal consumériste était, dans les faits, devenu le principal ciment idéologique de notre société. Ils n'ont pas anticipé le fait que la fragilisation de cet idéal, notamment par l'appauvrissement des classes moyennes, laisserait un vide idéologique béant ; ni que celui-ci serait vite occupé par les populismes, les extrémismes et les fascinations pour le déclin <sup>12</sup>.

Ils ont cru que le marché et quelques consultations électorales suffisaient pour assurer la cohérence du système. Et puis, au nom de la compétitivité économique, ils ont accepté l'idée que le marché pouvait être contrôlé par quelques oligopoles ou monopoles, puis que ceux-ci étaient fondés à participer activement, via les *lobbies*, à la définition des politiques publiques <sup>13</sup>. Ils ont, dans le même temps, abandonné les espaces d'échange et les lieux symboliques à la grande distribution, aux médias, puis aux géants du Net. La Toile est devenue le nouvel espace dominant et celui-ci est à la fois commercial, social, culturel et politique. Mais cet espace a cessé, dans les faits, d'être public. Il est contrôlé par des géants qui sont désormais en capacité d'imposer leur propre vision de la société souhaitable : une société cyberconsumériste où toutes les décisions se traiteraient en trois clics sur des plates-formes. C'est peu de dire que nos responsables politiques n'ont pas vu cette prise de contrôle s'installer <sup>14</sup>.

---

12. VIVERET Patrick, « Trois clefs pour réinventer la politique », *Futuribles*, n° 422, janvier-février 2018, p. 47-56.

13. PINSON Gilles, *La Ville néolibérale*, Paris : Presses universitaires de France, 2020 (analysé en p. 123 de ce numéro).

14. MOROZOV Evgeny, *Pour tout résoudre, cliquez ici. L'aberration du solutionnisme technologique*, Li-moges : FYP éditions, 2014 (analysé in *Futuribles*, n° 408, septembre-octobre 2015, p. 29-31 [NDLR]).

## Vers les sociétés de satisfactions

La faible capacité de nos démocraties à engager des transitions écologiques à la hauteur des enjeux ne relève donc en rien d'une fatalité. Elle peut être pour une grande part attribuée à une appréciation périmée « de la nature et des causes de la satisfaction des sociétés ». L'exemple des politiques locales laisse penser qu'un large champ de manœuvre est ouvert aux politiques publiques, dès lors que leurs responsables choisissent de penser « satisfaction » et non plus « consommation ». Voici, à titre indicatif, quelques-unes des pistes que ces politiques de satisfaction pourront explorer.

Elles chercheront à favoriser, de façon méthodique, le transfert des consommations matérielles, les plus gourmandes en ressources, vers des consommations naturelles, sociopolitiques, culturelles ou éthiques. Ce choix les conduira à activer le levier de la fiscalité à la consommation, qui a été, jusqu'ici, très peu utilisé, principalement pour des raisons idéologiques<sup>15</sup>. Pour que cette démarche ne soit pas considérée comme punitive (reproche souvent adressé à la fiscalité écologique), elles seront sans doute amenées à réviser de façon plus globale la fiscalité. Elles pourront alors s'inspirer de l'exemple des pays scandinaves qui pratiquent des taux de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) élevés sur les produits industriels, taxent lourdement l'énergie et taxent peu le travail. Ces pays sont en effet parvenus à réduire de façon significative le contenu énergétique de leur consommation, tout en ayant des niveaux de prospérité et d'égalité sociale parmi les plus élevés de la planète.

Pour rendre la transition plus désirable, elles revaloriseront les satisfactions qui peuvent être tirées des activités productives. Ce choix les conduira à revoir un rapport au travail qui reste dominé, pour de nombreux responsables politiques, par la notion de la-bueur. Pour un économiste, le travail n'est pas une satisfaction, c'est seulement le « prix à payer » pour pouvoir consommer. Pour rendre économiquement viable une valorisation des métiers et la « belle ouvrage », elles seront amenées à réduire les charges pesant sur le travail, charges qui favorisent aujourd'hui les productions industrielles et les « *bullshit jobs*<sup>16</sup> » par rapport aux activités artisanales, de service, de réparation ou de création.

---

15. Voir HAËNTJENS Jean, « Les obstacles à la transition énergétique. Les résistances idéologiques et sociopolitiques », *Futuribles*, n° 436, mai-juin 2020, p. 41-54.

16. GRAEBER David, *Bullshit Jobs: A Theory*, Londres : Allen Lane, 2018.

Pour protéger les satisfactions tirées de la jouissance du « bien commun », elles excluront du champ de la financiarisation les capitaux naturels, culturels et sociopolitiques, comme l'ont déjà fait plusieurs pays (dont la libérale Singapour) pour les terres, le foncier urbain, voire l'immobilier. Elles chercheront à rétablir des circuits courts capitalistiques, selon le principe des sociétés locales de production d'énergie développés dans plusieurs pays. Car, contrairement à une idée reçue, la financiarisation du monde n'est pas conduite par quelques « grands propriétaires », mais par des institutions financières qui font travailler les économies de milliards de petits épargnants.

Elles donneront plus de responsabilités aux autorités intermédiaires (petites et moyennes entreprises, collectivités locales) qui s'avèrent être particulièrement motrices dans la conduite des transitions écologiques. Comme l'ont fait les pouvoirs locaux, elles chercheront à élargir le cercle des autorités participant aux décisions.

Elles redonneront le premier rôle aux espaces d'échange réels (espaces publics, espaces naturels) et les protégeront contre leur possible colonisation par l'espace virtuel. Ce choix les conduira à s'intéresser aux villes et territoires où ces espaces ont disparu ou ont été remplacés par de pauvres ronds-points. Elles feront donc de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme des leviers prioritaires dans la production de satisfactions.

La question la plus difficile sera de proposer une alternative idéologique crédible à l'idéal consumériste. Les idéologies du siècle dernier — libérales et socialistes — pouvaient s'appuyer sur des principes simples et mobilisateurs tels que la liberté ou l'égalité. Or l'écologie politique ne dispose pas de tels appuis. Ni la peur de la catastrophe ni les foisonnants cultes de la nature ne constituent des bases solides. Le concept de « matérialisme terrestre », proposé par Bruno Latour, est un des plus pertinents, mais on le voit mal mobiliser les foules<sup>17</sup>. Sans doute faut-il accepter le principe d'une société qui compenserait la faiblesse de son ciment idéologique par la force de ses symboles, de ses pratiques et de ses espaces de régulation.

C'est très exactement la voie qui a été empruntée par les villes citées en exemple, qui ont été dirigées par des maires et des élus appartenant à différents courants politiques. Avant d'affirmer

---

17. LATOUR Bruno, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris : La Découverte, 2017.

des choix politiques forts (être zéro carbone en 2040), les pouvoirs municipaux ont tissé des pratiques et installé des symboles qui ont progressivement fait remonter une vision souhaitable du monde. À Copenhague, le vélo est ainsi à la fois une pratique et un totem. Si les habitants de cette ville assurent plus de 40 % de leurs déplacements en bicyclette, ce n'est pas pour défendre une cause, mais parce qu'ils considèrent ce mode comme efficace et sûr, et qu'ils éprouvent du plaisir à le pratiquer. Ils ne revendiquent pas le statut de militants, mais seulement celui de citoyens satisfaits et fiers de leur ville et de leur pays.

## La société de satisfactions, un mouvement déjà engagé ?

Les pistes d'action qui viennent d'être citées correspondent, pour la plupart, à des signaux ou des tendances qui ont émergé depuis quelques années. Parmi ces signaux, il faut citer le nombre croissant de ménages qui ont choisi d'organiser leur existence autour de la « priorité satisfaction » (un métier valorisant, une vie équilibrée, un environnement de qualité) et non plus de la « priorité consommation » (un *job* bien payé, un agenda surchargé, une très grande ville). Le thème du « changer de vie » est presque devenu un « marronnier » des hebdomadaires <sup>18</sup> et des émissions télévisées. L'expérience du confinement lui a incontestablement donné du souffle, même s'il est encore prématuré d'en faire un bilan <sup>19</sup>. Si la tendance se confirme, le « changer de vie » et la société de satisfaction pourraient bientôt devenir des réalités sociétales alors que, conceptuellement, ils ont encore bien peu intéressé les décideurs économiques et politiques.

\*  
\* \*

De par ses conséquences économiques, la crise de la Covid donne du crédit à la perspective d'une croissance économique faible pour les prochaines années, et donc à la nécessité politique de remplacer la promesse consumériste, désormais intenable, par autre chose. Cette autre chose pourra être une régression (déjà engagée, hélas) vers des idéologies nationalistes, impérialistes, politico-religieuses ou révolutionnaires, idéologies auxquelles le XX<sup>e</sup> siècle a déjà

---

18. On le trouve, par exemple, en couverture des magazines *Challenge*, *L'Express*, *Le Point*, *L'Obs*, au cours des années 2019 et 2020.

19. Sur ce point, voir aussi DÉSAUNAY Cécile, « La Covid, accélérateur de la démétropolisation ? », en p. 97 de ce numéro (NDLR).

payé un très lourd tribut. Mais cette autre chose pourra aussi être positive et elle aura alors à voir avec la notion de satisfaction. Cette notion se retrouve en effet en filigrane dans la plupart des offres alternatives — sociétés plus frugales, plus créatives, plus vertes, plus lentes, résilientes, conviviales, collaboratives ou participatives — qui essayent de se faire une place dans le discours politique. Ces offres ont le mérite de proposer d'autres scénarios que celui, peu réjouissant, d'un inéluctable effondrement. Mais leur foisonnement, s'il est signe de vitalité, constitue aussi une faiblesse politique<sup>20</sup>. Pour remplacer le modèle formidablement cohérent qu'est la société de consommation, il ne suffira pas de lancer des idées ou des concepts. Il faudra déployer des stratégies et les tenir dans la durée. Et cela impliquera d'agir, en cohérence, sur toutes les composantes et relations qui constituent un système de satisfactions ; et d'ancrer cette cohérence dans un récit, des pratiques et des symboles.

La richesse des systèmes de satisfactions autorise cependant plusieurs approches. On les voit s'esquisser aux échelons locaux, dans les villes européennes, nord-américaines, sud-américaines ou asiatiques, qui déploient des stratégies différentes pour s'affranchir du carbone ou du pétrole. Alors que la société de consommation, vue par Coca-Cola ou McDonald's, pouvait se rêver universelle, les sociétés de satisfactions qui sont en train de s'inventer feront nécessairement une part plus importante aux particularismes locaux et culturels. Il y a eu une société de consommation, fortement inspirée par l'*American way of life*, il y aura sans doute des sociétés de satisfactions. ■

---

20. Dans *La Ville prise aux mots* (Paris : Éditions de la Sorbonne, 2017), Francis Beaucire et Xavier Desjardins identifient ainsi une quarantaine de concepts urbains alternatifs ayant fait récemment l'objet de colloques ou de publications.

# La situation des classes moyennes aux États-Unis

## Une revue de la littérature récente

Par Julien Damon <sup>1</sup>

---

*Quelques jours après la sortie de ce numéro de Futuribles, le 3 novembre 2020, aura lieu l'élection du président des États-Unis, sur fond de vives tensions communautaires dans le pays et de crise économique liée à la pandémie de Covid-19. Comme dans de nombreux pays développés, une des clefs du scrutin réside dans le vote des classes moyennes. Or, comme le montre ici Julien Damon, voici plusieurs décennies que la situation s'assombrit pour elles : le fossé s'agrandit entre les classes moyennes et les classes aisées, les inégalités progressent, et le doute s'installe quant à l'existence de perspectives sociales ascendantes. Cet article propose une revue des principaux ouvrages américains consacrés au sujet des classes moyennes aux États-Unis depuis une douzaine d'années, décrivant la réalité de leur évolution, mais aussi parfois leur renoncement à progresser et faire valoir leurs aspirations. Il souligne aussi les risques, pour la cohésion sociale, de l'avènement d'une ploutocratie de fait dans ce pays. S.D.*

**L'**expression *middle class*, presque toujours au singulier, constitue une catégorie statistique centrale. Elle désigne aussi un mode de vie et un espoir de mobilité sociale ascendante.

De façon récurrente, les classes moyennes (en français le pluriel est de mise) sont dites en déclin <sup>2</sup>. Si la perspective se discute de ce côté de l'Atlantique, aux États-Unis l'observation d'un effritement y est incontestable.

---

1. Professeur associé à Sciences Po Paris, consultant et ancien chef du service Questions sociales au Centre d'analyse stratégique, conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale, membre du comité de rédaction de *Futuribles* et conseiller scientifique de *Futuribles International*. Ce texte est repris avec l'aimable accord de la Fondation Jean Jaurès, qui l'a initialement publié le 25 août 2020, sous le titre « Déclin et craintes des classes moyennes aux États-Unis ». URL : <https://jean-jaures.org/nos-productions/declin-et-craintes-des-classes-moyennes-aux-etats-unis>. Consulté le 2 septembre 2020.

2. Plus généralement, sur les contours et définitions des classes moyennes, en France, aux États-Unis, en Europe, à l'échelle mondiale, voir DAMON Julien, *Les Classes moyennes*, Paris : Presses universitaires françaises (PUF) (Que sais-je ?), 2013.

De façon tout aussi récurrente, ces classes moyennes font l'objet d'annonces politiques sur l'impérieuse priorité qui leur est donnée. En France, comme aux États-Unis. Barack Obama s'était présenté aux élections présidentielles de 2008 comme le candidat des classes moyennes. Pendant son premier mandat, le vice-président Joe Biden s'est vu confier, pour le compte du président, la responsabilité et la direction de la *Middle Class Task Force*. Pendant la campagne présidentielle de 2012, chacun des deux camps a tenu à se présenter comme le meilleur protecteur de ce cœur économique et social des États-Unis. Les deux candidats, s'évertuant en propositions visant à garantir l'*American way of life* pour la *middle class*, se sont disputé cet électorat. Signe de l'importance et de la sensibilité du sujet, une gaffe du vice-président Joe Biden, pourtant en charge du dossier, a été largement commentée. Lors d'un *meeting* précédant le premier débat des deux candidats, il a en effet mis en garde contre toute nouvelle atteinte, sur le plan fiscal, qui accablerait des classes moyennes, déjà « dévastées depuis quatre ans », soit sous le mandat Obama. Chargé de promouvoir et de protéger les classes moyennes, le vice-président prenait acte de leur dévastation sur le temps de son mandat. La gaffe, cependant, n'a pas été politiquement fatale. On verra ce qu'il sortira de la nouvelle campagne présidentielle de 2020 avec le même Joe Biden, désormais candidat démocrate à l'élection présidentielle.

En tout état de cause, peu d'indicateurs semblent au vert en ce qui concerne les classes moyennes et l'évolution de leur situation. C'est ce qui se repère à partir d'une revue bibliographique d'une dizaine d'ouvrages américains sur ce thème, depuis une dizaine d'années<sup>3</sup>. Des recensions de ces livres, dont ceux de deux analystes importants sur ce thème (Tyler Cowen et Joel Kotkin), permettent de souligner l'écrasement et le ressentiment de ces catégories sociales centrales. Ces lectures, en 2020, conduisent à envisager de sombres perspectives pour le monde dit, en France, « d'après ». Car les leçons à partir du cas américain intéressent, *mutatis mutandis*, la France<sup>4</sup>.

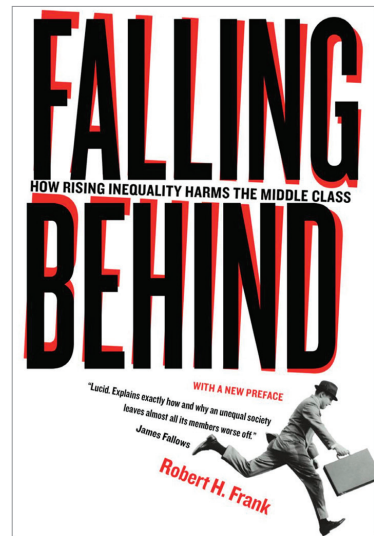
---

3. Le thème de l'oubli ou du sacrifice des classes moyennes est plus ancien, pouvant se dater au tournant du millénaire. Voir, par exemple, SKOCPOL Theda, *The Missing Middle: Working Families and the Future of American Social Policy*, New York : Norton, 2000.

4. Pour la méthode de ces compilations organisées de recensions, certaines parues dans *Les Échos*, sur le site [eclairs.fr](http://eclairs.fr) et d'autres inédites, on se permet de renvoyer à DAMON Julien, *Questions sociales : analyses anglo-saxonnes. Socialement incorrect ?*, Paris : PUF, 2009, et *Petit Précis de culture économique*, Paris : PUF, 2013.

## Victimes de la progression des inégalités et de la sécession des élites

Dans un assaut contre les inégalités, l'économiste de Cornell University Robert H. Frank signale, en 2007, combien, à son avis, leur progression aux États-Unis a pu avoir un impact néfaste sur la classe moyenne <sup>5</sup>. Coauteur du célèbre *The Winner-Take-All Society* <sup>6</sup>, qui fustigeait une société de marché où le gagnant ramasse toute la mise, Robert H. Frank débute par un rappel des faits. De 1949 à 1979, les ressources des Américains ont augmenté à peu près dans les mêmes proportions dans toutes les strates de la population. De 1980 à 2000, le revenu moyen des 20 % les plus défavorisés n'a augmenté que de 9 %, celui des 20 % se situant au centre de la distribution a progressé de 15 %, quand celui des 20 % les plus aisés s'est accru de 68 %. Parmi ces derniers, le 1 % le plus riche a vu ses revenus augmenter de plus de 200 %. Autre statistique rappelée par Robert H. Frank : en 1980, les patrons des 200 plus grandes entreprises gagnaient 42 fois plus que l'employé moyen ; en 2000, ils gagnaient 500 fois plus. L'ordre de grandeur, continuellement rappelé dans les débats techniques et politiques, est le même en 2020.

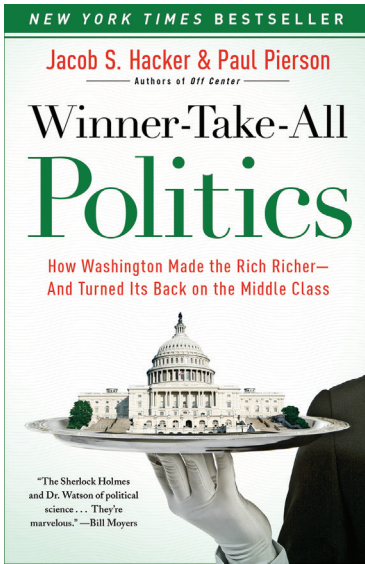


Robert H. Frank martèle que tout est contexte et comparaison. À la façon de Bourdieu, aurait pu signaler Robert H. Frank, nous sommes soucieux de classements et, partant, inquiets de déclassements. Avec l'explosion des revenus des riches et la faible progression de ceux de la classe moyenne, ce qui est jugé nécessaire est devenu plus coûteux, notamment pour l'immobilier (nombre de pièces, équipements, aménagement intérieur, localisation). Pour tenter de suivre les riches, les ménages de la classe moyenne ont été forcés de travailler davantage, de s'endetter, de passer plus de temps dans les transports. En un mot, la vie de la classe

5. FRANK Robert H., *Falling Behind: How Rising Inequality Harms the Middle Class*, Berkeley : University of California Press, 2007.

6. FRANK Robert H. et COOK Philip J., *The Winner-Take-All Society: Why the Few at the Top Get So Much More Than the Rest of Us*, New York : The Free Press, 1995.

moyenne s'est certes améliorée, mais bien moins que ce qui aurait été possible si les inégalités avaient été plus restreintes. D'où une préconisation majeure, à rebours de la politique conduite sous George Bush : l'augmentation des impôts, en particulier des impôts progressifs, pour financer des services publics, ceux-ci devant d'abord bénéficier à des classes moyennes que Robert H. Frank juge « sacrifiées ».



Le fossé qui, incontestablement, s'élargit, aux États-Unis, entre les plus riches (disons le 1 % et, parmi eux, le 0,1 % le mieux loti) et le reste de la population est encore décrit et expliqué par deux enseignants américains de science politique : Jacob S. Hacker et Paul Pierson<sup>7</sup>. Au tournant des deux décennies 2000 et 2010, ils disculpent d'abord deux accusés traditionnels (la globalisation financière ou le changement technologique). Revenant sur 40 ans d'histoire politique, ils soutiennent que c'est toute l'action publique américaine qui a été détournée au profit des super-riches et au détriment de la classe moyenne. La thèse, qui n'est pas forcément neuve,

mais bien amenée, nous plonge dans les arcanes d'une démocratie problématique. Depuis les années 1970, que le pouvoir soit aux mains des démocrates ou des républicains, ce sont les mieux organisés (les plus aisés) qui ont su faire valoir leurs positions et propositions, en termes de baisse d'impôt, notamment, ou de dérégulation. En un mot, le *big business* a pris le pouvoir à Washington. L'hyperconcentration de la richesse a transformé le pays, selon l'un des mots des auteurs, en un « Richistan » vivant aux dépens de la *middle class*, pourtant majoritaire, mais moins puissante. Et ce n'est pas l'économie qui est en cause. C'est la politique.

En raison de la situation dégradée de sa classe moyenne, c'est toute l'Amérique qui serait déliquescence. Abandon des classes moyennes et incurie de l'*establishment* sont décrits en 2010 par

7. HACKER Jacob S. et PIERSON Paul, *Winner-Take-All Politics: How Washington Made the Rich Richer — And Turned Its Back on the Middle Class*, New York : Simon & Schuster, 2010.

la célèbre Arianna Huffington dans un essai polémique<sup>8</sup>. Cofondatrice du site influent *The Huffington Post*, cette éditorialiste, passée du conservatisme au progressisme, a pris la défense des classes moyennes. Celles-ci constitueraient la « colonne vertébrale » de la nation. Appuyant son analyse sur des récits de familles déclassées, des extraits de télé-réalité et une multitude d'études et de coupures de presse, l'auteur dépeint les victimes de la crise immobilière de la fin des années 2000.

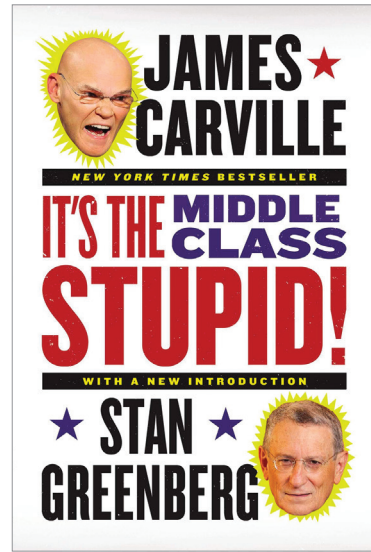
Elle relate la multiplication des saisies, les centaines de milliards de perte de valeur immobilière et — avec des accents misérabilistes — la situation d'un pays où, nous dit-elle, 2 % des enfants seraient sans abri (ce qui est très excessif). Arianna Huffington souligne l'enrichissement des très riches et la stagnation (voire la régression) des revenus des autres. Elle met en parallèle, d'une part, les sommes gigantesques injectées, après 2007, dans le sauvetage du système bancaire et dans le secteur militaire et, d'autre part, celles économisées dans le cadre du désengagement des services sociaux. Son idée-force tient dans la « trahison » et l'« arnaque » dont serait victime la classe moyenne. Tout serait lié à la cupidité de l'élite, à la « fusion » entre Washington et Wall Street. Sa dénonciation du système politique pourri par les *lobbies* se double d'un tableau, souvent exagéré, d'une Amérique « délabrée », aux infrastructures obsolètes et aux réseaux archaïques. En un mot, les États-Unis deviendraient actuellement un pays du tiers-monde, avec, d'un côté, les très riches et, de l'autre côté, tous les autres. Le titre de l'édition originale était même *L'Amérique du tiers-monde*.

Toujours du côté démocrate, ce sont deux anciens conseillers de Bill Clinton, dont on se rappelle la formule « *It's the economy stupid* », qui ont pris la plume en 2012 avec un ton vif pour soutenir la classe moyenne américaine. Publié avant et pour la réélection du



8. HUFFINGTON Arianna, *Third World America: How Our Politicians Are Abandoning the Middle Class and Betraying the American Dream*, New York : Broadway Books, 2010 (trad., *L'Amérique qui tombe. Comment les politiques ont trahi le rêve américain et abandonné la classe moyenne*, Paris : Fayard, 2011).

président Obama, l'ouvrage de James Carville et Stan Greenberg <sup>9</sup>, compilant données, dialogues des auteurs et entretiens, contient une nouvelle invitation à fixer la protection de la classe moyenne américaine comme priorité absolue de l'action publique. S'attaquer aux privilèges des plus aisés, selon les deux auteurs, n'est pas un retour à la lutte des classes, mais une question de survie pour le pays. Certes, il n'est pas facile de faire entrer cette classe moyenne dans une boîte de statistiques, mais ils rappellent que trois Américains sur cinq estiment en faire partie (Français et Américains partagent traditionnellement cette opinion).



Les deux stratégies politiques ont une définition assez large de cet ensemble, qui va des familles tout juste au-dessus du seuil de pauvreté à celles qui disposent de 125 000 dollars US par an. « Moteur de l'Amérique », cette catégorie centrale se distingue par son engagement dans le travail, mais aussi par un relatif déclin de ses conditions de vie lié à l'érosion de son niveau de vie, remettant donc en cause le célèbre *American way of life*. Sur les 30 dernières années, les ménages se situant autour du niveau de vie médian ont vu leurs revenus augmenter jusqu'à la fin des années 1990 puis se stabiliser (effet Bush, selon les auteurs) et baisser (effet crise). Leur nombre annuel d'heures de travail a pourtant augmenté (200 heures de plus par rapport à 1979), tout comme leur endettement. En un mot, tout va plus mal, et ce pour la plus grande partie de la population des États-Unis, tandis que le 1 % le plus aisé a vu ses conditions de vie s'améliorer plantureusement, en se détachant d'ailleurs de l'orbite des autres catégories. Quelles solutions, selon James Carville et Stan Greenberg ? Taxer massivement les plus riches et investir puissamment dans l'éducation et les équipements, tout en réduisant les déficits.

Le camp démocrate n'est pas le seul à se soucier de l'évolution de la stratification sociale et de la *middle class* américaines. Dans le camp conservateur, Charles Murray a lui aussi fait les mêmes constats

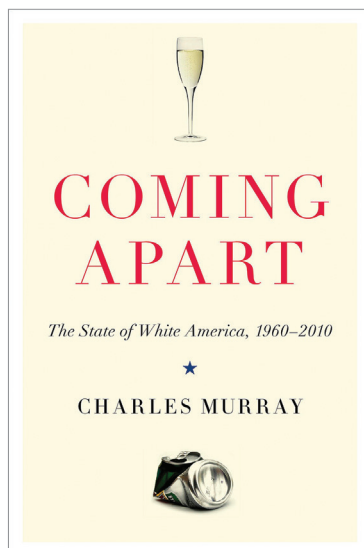
---

9. CARVILLE James et GREENBERG Stan, *It's the Middle Class Stupid!*, New York : Blue Rider Press, 2012.

d'involution de la classe moyenne. Dans un livre que les deux précédents auteurs présentent comme « doctrinaire » mais essentiel à connaître, Charles Murray revient sur les transformations récentes de la *middle class* blanche et sur la sécession de l'élite américaine<sup>10</sup>. Alors qu'il a beaucoup écrit sur les fractures raciales, Charles Murray analyse les nouvelles ségrégations sociales des États-Unis. Une « superclasse » (dont le nombre de personnes qui la compose peut aller de quelques dizaines de milliers d'individus à 5 % de la population) vit de plus en plus comme une

véritable classe sociale, séparée du reste de la société. Plus riches et moins obèses, plus diplômés et au quotient intellectuel plus élevé, ces individus connaissent une homogamie renforcée et une concentration géographique accrue (dans des quartiers à « super code postal »). La ségrégation territoriale passe d'abord par le haut. Parallèlement, la classe moyenne américaine s'effondre. Hommes et femmes ne se marient plus, ne s'engagent plus dans la collectivité, gagnent moins, dépendent plus des transferts sociaux.

Alors que les experts démocrates, face à ces inégalités de comportements, de situations et de destins, dénoncent une insupportable injustice que les pouvoirs publics doivent combattre, Charles Murray écrit que l'essentiel doit venir d'un sursaut civique dans toutes les composantes de la société. Il en ressort un plaidoyer pour le mariage, l'assiduité, la foi, l'honnêteté. Tentée par le modèle européen de dépenses sociales (qui mènerait, selon Charles Murray, à la faillite), l'Amérique doit se ressaisir. Le point n'est pas de viser une mythique égalité (que démentent, toujours selon Charles Murray, neurosciences et génétique) mais d'assurer un sentiment de communauté et de responsabilité. Au final, un brûlot antiégalitaire d'abord en direction d'une élite qui, valorisant des idées progressistes pour tous, se comporte pour elle de façon conservatrice. Selon Charles Murray, l'élite devrait prêcher pour que tout un



10. MURRAY Charles, *Coming Apart: The State of White America, 1960-2010*, New York : Crown Forum, 2012.

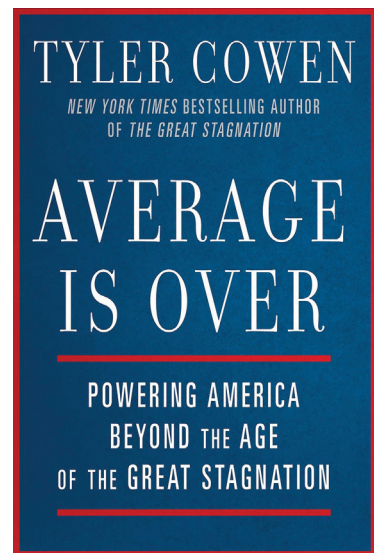
chacun, notamment au sein de la *middle class*, se comporte comme elle. Des thèses fortes dans un ouvrage fait pour la controverse qui souligne, à sa façon, que la *middle class* — en tout cas le bas de la classe moyenne — glisse dans une triple déchéance économique, sociale et morale.

## Extinction et autosatisfaction

Économiste de renom, animateur du célèbre *blog* [marginalrevolution.com](http://marginalrevolution.com), Tyler Cowen produit des travaux notables sur les classes moyennes. Selon lui, comme beaucoup d'autres, l'Amérique, dont la classe moyenne continue à s'effilocher pour cause de mutations numériques, se polarise entre bénéficiaires et victimes des nouvelles réalités économiques. Elle s'unifie, cependant, dans une forte complaisance à l'égard des équilibres actuels.

La situation des classes moyennes américaines, comprimées entre des riches plus riches et plus nombreux, et des pauvres un peu moins pauvres mais eux aussi plus nombreux, n'est donc pas bonne. Et elle devrait encore, selon un livre important de Tyler Cowen, empirer<sup>11</sup>. Sa thèse centrale, en 2013, porte sur la polarisation. Des gagnants (entre 10 % et 15 % de la population), qui savent faire fructifier le numérique, vont prospérer et vivre de façon captivante. Les perdants, remplaçables par les machines intelligentes, devenus inutiles et / ou dépossédés de toute initiative, vont voir leurs revenus stagner ou baisser. En état de subordination intégrale, ils passeront une partie de leur temps sous contrôle total (des machines comme des consommateurs) et l'autre partie en s'abrutissant de vidéos, en particulier pour leurs loisirs. Selon Tyler Cowen, effritement des classes moyennes et croissance des inégalités, dans un pays vieillissant, ne conduiront pas à l'émeute, mais à l'abêtissement.

Au fond, la perspective n'est pas neuve. Il s'agit de l'annonce récurrente des catastrophes sociales à attendre du progrès technique,



11. COWEN Tyler, *Average Is Over: Powering America beyond the Age of the Great Stagnation*, New York : Dutton, 2013.

ici automatisation et robotisation poussées à leur plus haut niveau. Selon Tyler Cowen, la fracture numérique va dégénérer en fracturation sociale, avec une intelligence artificielle excluant les plus faibles intellectuellement<sup>12</sup>. Confrontés à une diminution des revenus moyens, les Américains vont demander des produits et services de plus faible qualité, tout en réclamant des programmes sociaux plus réduits. La population, plus âgée et moins aisée, va aller vivre, télétravailler et être téléformée dans des territoires périurbains moins équipés, mais moins coûteux. La classe moyenne typiquement américaine sera conduite à une frugalité forcée. Le lecteur appréciera, ou non, ces pages sur l'université comme bureaucratie, qui risque d'être balayée par l'enseignement à distance, ou encore ces développements sur la science (naturelle ou économique) qui fera du chercheur un expert d'analyse de données plutôt qu'un théoricien perdu dans ses idées. Il n'en reste pas moins, pour tous, un livre séduisant, nourri de chiffres solides comme de références de science-fiction (*Minority Report*, *Bienvenue à Gattaca*, *Star Trek*<sup>13</sup>). L'ensemble fait un peu penser à Hannah Arendt (que Tyler Cowen ne cite pas) quand elle s'interrogeait sur l'avenir de sociétés de travailleurs sans travail. Avec une perspective, ici, qui n'est pas la révolte ni l'apathie, mais la défection et l'hébétude.

À rebours de certaines idées reçues, Tyler Cowen souligne ensuite, dans un autre ouvrage paru en 2017, l'étourdissement de l'économie et de la population américaines dans un *statu quo* satisfait<sup>14</sup>. Parmi les premiers à dessiner la perspective d'une « grande stagnation », Tyler Cowen met cette fois-ci l'accent sur une Amérique satisfaite d'elle-même. La thèse, originale, porte sur l'aversion croissante au risque et au changement des Américains. Ils



12. Pour des conclusions plus optimistes à long terme, mais pessimistes à court terme, voir FREY Carl Benedikt, *The Technology Trap: Capital, Labor, and Power in the Age of Automation*, Princeton : Princeton University Press, 2019.

13. Respectivement : film de Steven Spielberg, 2002 ; film d'Andrew Niccol, 1997 ; série télévisée créée par Gene Roddenberry en 1966 (NDLR).

14. COWEN Tyler, *The Complacent Class: The Self-Defeating Quest for the American Dream*, New York : St Martin's Press, 2017.

déménagent moins : les migrations inter-États ont baissé de moitié depuis les années 1960. Ils entreprennent moins : si quelques *start-ups* sont célébrées, le nombre de chefs d'entreprise de moins de 30 ans a baissé des deux tiers depuis les années 1980.

Qu'ils votent pour Donald Trump ou Bernie Sanders (en 2020, on dirait Donald Trump ou Joe Biden), les électeurs recherchent davantage de garanties et de protections. La révolution numérique n'apporte pas un souffle d'énergie mais des outils en faveur d'un quotidien paisible. Algorithmes et réseaux sociaux favorisent l'homogamie et la quête de tranquillité. Avec les livreurs de pizzas et Amazon, les Américains ne sont jamais aussi peu sortis de chez eux. On a beau parler, à longueur de *pitch*, de « disruption » et d'écosystèmes innovants, les habitants, dans des quartiers toujours plus spécialisés socialement, aspirent d'abord à du confort. Les classes supérieures, s'affichant libérales, ne veulent rien bouleverser. Les classes moyennes, écrasées par leurs préoccupations financières, ne veulent pas s'émanciper mais progresser. Les pauvres ne se révoltent plus. L'accélération de l'information est mise au service de la décélération du changement social et l'innovation au service du divertissement. Le ralentissement de la vitesse de déplacement dans des villes congestionnées se double d'un ralentissement général de la mobilité sociale. Gentrification et ségrégation se renforcent. L'ensemble nourrit une « économie ossifiée » faite d'abord de désirs de stabilité.

Tyler Cowen analyse des chiffres et des tendances. Il fait aussi part de ses étonnements. En particulier de ce saisissant contraste entre l'effervescence chinoise et l'engourdissement américain. Diminution des mobilisations et des émeutes, effacement des idéologies radicales, retenue de l'effervescence sur les campus : les États-Unis vieillissants ne connaissent aucun mouvement volontariste. Les jeunes, passés du LSD au Prozac, sont gavés de tranquillisants dès l'enfance. Même les LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres), selon Tyler Cowen, semblent rangés, ne se dressant plus contre l'ordre bourgeois. On pourrait rétorquer, trois ans après cet ouvrage, que le mouvement « Black Lives Matter » (BLM) a redonné de la vigueur aux confrontations politiques américaines.

Selon Tyler Cowen, la vie quotidienne américaine n'a jamais été aussi confortable, mais la situation ne saurait être durable. À force de repousser le changement, les États-Unis se prendront les changements du monde en plein visage. Ils ne sauraient rester enfermés dans une bulle satisfaite à l'écart relatif d'un monde bouillonnant. Le propos est plus domestique que géopolitique. Pour revenir à

cette démocratie vivante et innovante vantée par Tocqueville, les Américains, devenus passifs, doivent redevenir « risquophiles ». Au risque de ce que Tocqueville avait vu : une tyrannie de la médiocrité. Passés d'une culture collective de liberté, incarnée par la voiture personnelle, à une culture individuelle d'aliénation dans le *smartphone*, ils s'abrutissent. Le mot n'est pas de Tyler Cowen, mais sa statistique, 70 heures d'écrans divers par adolescent chaque semaine, est éloquente.

Ce monde apaisé s'avère défavorable, souligne l'auteur, aux hommes peu qualifiés. Une certaine dévirilisation du pays des *cow-boys* pèse sur les attentes et les attitudes. Ces hommes malmenés économiquement, dans un univers qui a moins besoin de bras, pourraient se trouver à la base de certaines rébellions que Tyler Cowen, sans appeler de ses vœux, perçoit. L'avenir risque d'être bousculé. Avant BLM, Tyler Cowen note tout de même que les émeutes de Ferguson en 2015 pourraient être un avant-goût du retour de la violence politique face à la dualisation sociale et raciale du pays. Sur un autre plan, la crise financière de 2007-2008 a été un premier choc érodant le mythe de la stabilité du système financier. Les cyberattaques n'en sont qu'aux prémices d'un essor, numérique, du crime. L'instabilité gouvernementale mettrait en question des politiques publiques aujourd'hui en pilotage automatique. En un mot, Tyler Cowen entrevoit, explicitement, une forme de chaos à l'épicentre duquel se situent à la fois les difficultés et l'apathie des classes moyennes. Un chaos préalable, souhaite-t-il, à une régénération.

## Classes moyennes en danger, dangers des classes moyennes

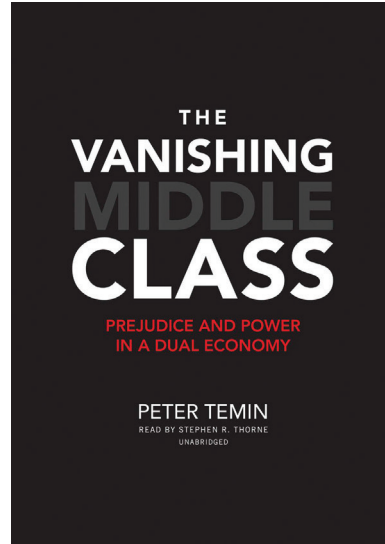
Les États-Unis vivent incontestablement une polarisation sociale dont pâtissent les classes moyennes, et les classes moyennes supérieures en sont en partie responsables. Ce ne sont pas seulement des polémistes qui le rappellent tout le temps, ce sont des économistes posés qui décrivent ces phénomènes.

Les États-Unis, nation qui demeure la plus riche du monde, ressemblent de plus en plus à un pays en développement. Tel est le propos sciemment provocateur du professeur émérite au MIT (Massachusetts Institute of Technology), Peter Temin, qui souligne, en 2017, la disparition progressive de la classe moyenne <sup>15</sup>. Avec les

---

15. TEMIN Peter, *The Vanishing Middle Class: Prejudice and Power in a Dual Economy*, Cambridge, Mass. : MIT Press, 2017.

mêmes observations qu'une Arianna Huffington (voir *supra*), sans avalanche de chiffres ni déluge de définitions, il soutient que la courbe de distribution des revenus ressemble davantage aujourd'hui à un chameau (avec deux bosses donc) qu'à un dromadaire (avec une seule bosse). La dualisation de la société américaine se renforce. En son centre, les classes moyennes, approchées comme les ménages aux revenus se situant entre les deux tiers et le double du revenu médian, s'effiloquent. En 1970, 62 % des Américains relevaient, ainsi, des classes moyennes. Ce n'est plus le cas que de 42 % d'entre eux aujourd'hui. Au-dessus des classes moyennes, les classes plus aisées représentaient 29 % des gens, 49 % maintenant. Les pauvres comptent toujours pour une personne sur dix. Mais les classes moyennes se sont relativement appauvries.



Peter Temin applique aux États-Unis un modèle économique utilisé historiquement pour le tiers-monde. Il en ressort un secteur « capitaliste », rassemblant une minorité de ménages travaillant principalement dans le secteur FTE (finance, technologie, électronique) et une majorité exerçant dans un secteur de « subsistance ». Les plus aisés dominent, par ailleurs, la sphère politique, transformant la démocratie américaine en ploutocratie. L'ensemble se déroule dans un paysage d'infrastructures délabrées et de services éducatifs abandonnés (en particulier pour les plus pauvres). Le tableau sombre est, au fond, assez connu. L'auteur insiste sur d'autres racines que la désindustrialisation et la révolution numérique. Il met l'accent sur l'emprisonnement massif, et sur des priorités américaines passées de la guerre contre la pauvreté à la guerre contre la drogue et les pauvres. Dualisation sociale et ségrégation sociale accentuées relèvent aussi, selon Peter Temin, d'un passé esclavagiste qui n'aurait pas été vraiment digéré. À défaut d'investissements publics conséquents et de puissant renouveau démocratique, les perspectives s'avèrent maussades.

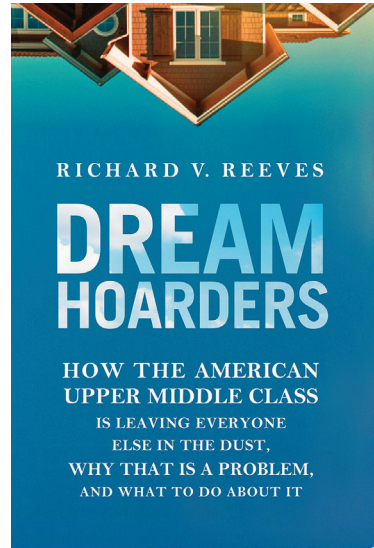
Richard Reeves, chercheur à la Brookings Institution, soutient, toujours en 2017, une thèse plus originale <sup>16</sup>. Avant d'être elles-mêmes

---

16. REEVES Richard, *Dream Hoarders: How the American Upper Middle Class Is Leaving Everyone Else in the Dust*, Washington D.C. : Brookings Institution Press, 2017.

en danger, les classes moyennes présentent des dangers. Plus précisément, ce sont les classes moyennes supérieures, les ménages les 20 % plus aisés, selon l'approche de Richard Reeves, qui se complaisent dans leur situation et bloquent toute transformation. La hiérarchie sociale américaine apparaît figée et la mobilité sociale bloquée. À qui la faute ? À ces 20 % de la population qui ont atteint un certain niveau de prospérité et qui font tout pour le conserver.

Les chiffres sont clairs. De la fin des années 1970 au début de la décennie 2010, le revenu moyen des 80 % d'Américains n'appartenant pas à cette catégorie sociale a crû de 40 %, quand celui des 19 % plus riches a augmenté de 70 % et celui du célèbre 1 % le plus favorisé enflait de 190 %. Les ménages des classes moyennes supérieures se distinguent sur d'autres plans : ils travaillent plus, s'investissent davantage dans la réussite scolaire de leurs enfants qui réussissent mieux à l'école et se retrouvent plus aisément dans la classe sociale de leurs parents. Vivant ensemble dans des quartiers privilégiés, ils en interdisent de fait l'accès à la majorité des Américains par des prix prohibitifs. En lien avec la sphère politique, ils font valoir leurs intérêts : des réductions d'impôt pour l'investissement immobilier et l'enseignement supérieur, niches fiscales dont ils bénéficient disproportionnellement. En un mot, cette catégorie de la population, sans conscience de ses privilèges accumulés, se sépare des autres. Richard Reeves, s'adressant directement à ses lecteurs, appelle à ce que ces 20 % acceptent plus de constructions de logements dans les villes, moins de fiscalité régressive, plus d'efforts pour les quartiers pauvres. Une analyse tonique qui ne peut que retentir avec force de l'autre côté de l'Atlantique, où cette question des 20 % et pas seulement du 1 % se pose également.



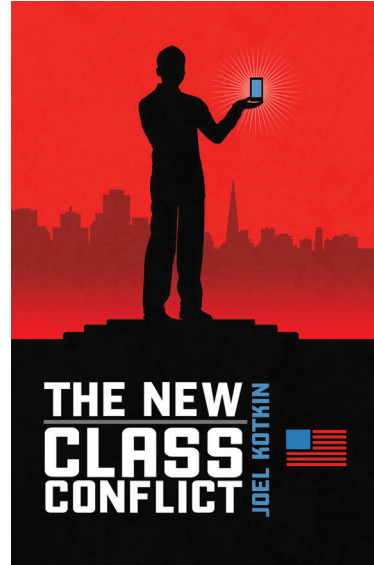
## Lutte des classes moyennes américaines et néoféodalisme mondial

Thèse générale : les États-Unis vivent, de façon relativement sourde mais très puissante, une nouvelle lutte des classes. Ce n'est pas le prolétariat qui s'élève contre les capitalistes. Ce sont les

classes moyennes qui se prolétarisent. Marx, dans une période de révolution industrielle, avait prédit cette prolétarianisation. Auteur abondant, géographe et prospectif, Joel Kotkin (directeur de l'excellent site [newgeography.com](http://newgeography.com)) la déplore, en 2014, surtout dans le contexte de révolution numérique<sup>17</sup>. Joel Kotkin décrit l'affirmation d'une nouvelle stratification sociale. Au sommet, une oligarchie tire son pouvoir des géants du numérique. Cette e-oligarchie se distingue des précédentes car elle n'a pas vraiment besoin de la classe moyenne. Elle s'appuie sur ce que Joel Kotkin appelle une nouvelle cléricature, issue des universités,

présente dans les médias et aux commandes de l'industrie du divertissement. Ces clercs distillent une idéologie (soutenabilité environnementale, densité urbaine, valorisation de l'amusement), qui serait aux antipodes du rêve américain. La société américaine bifurque. D'un côté, une classe moyenne inférieure qui se rapproche des plus mal lotis. De l'autre, une population favorisée, qui a tout de même besoin de quelques défavorisés pour assurer des services, qui vit sur le modèle de la « ploutonomie ». Toute l'économie dépend des dépenses de quelques très riches. Une illustration simple : des villes comme New York ou San Francisco sont devenues des produits de luxe, reléguant la classe moyenne ailleurs.

L'auteur relève que la classe moyenne s'identifie en partie à droite au Tea Party et en partie à gauche à Occupy Wall Street, tous unis contre le « 1 % » le plus aisé. Afin de s'en sortir, Joel Kotkin plaide pour un renouveau du rêve américain, à l'opposé de bien des tendances actuelles : en finir avec les niches fiscales, accepter l'étalement urbain, investir publiquement dans les infrastructures. Il semble faire confiance aux jeunes générations, dites sacrifiées. Férues d'autonomie et de télétravail, elles pourraient renverser le déclassement américain. Il y a peut-être des exagérations dans l'argumentation, mais bien des données sont assurées, notamment sur la nouvelle géographie. Les inégalités sont plus élevées à Manhattan qu'en Afrique du Sud. Les villes les plus aisées écono-

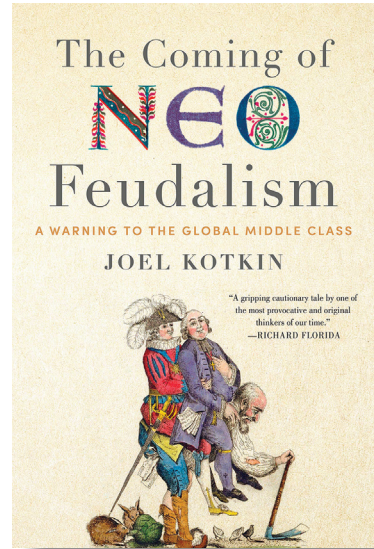


17. KOTKIN Joel, *The New Class Conflict*, New York : Telos, 2014.

miquement et les plus allantes idéologiquement en matière de diversité sont de moins en moins diverses...

Repérant des tendances de stagnation sociale et de calcification des hiérarchies, Joel Kotkin s'inquiète, en 2020, dans un nouvel ouvrage, d'un néoféodalisme à l'œuvre<sup>18</sup>. Si le premier terrain d'observation est les États-Unis, l'approche se veut mondiale. Un peu partout dans le monde, une nouvelle stratification sociale, rappelant les ressorts de la féodalité, se renforce. Une aristocratie financière *high-tech* tient de plus en plus fermement les pouvoirs. La cléricature intellectuelle, passée par des universités uniformisées, tient le registre des idées, protège les croyances et fait craindre des apocalypses. La majorité des populations subit, malgré les promesses d'autonomie, une dépendance et une instabilité accrues, avec un prolétariat industriel devenu précaire tertiaire. Ce « *revival* » féodal ne ramène pas les structures sociales médiévales, mais signe le déclin du capitalisme libéral. À rebours de la dynamique de démocratisation de la propriété, typique de la consolidation des classes moyennes, la concentration croissante des richesses passe davantage par l'héritage que par la réussite. Joel Kotkin cite ici souvent Thomas Piketty. L'oligarchie qui ressort s'appuie sur une classe d'inféodés. Le tiers état comprend une vaste classe moyenne parfois propriétaire et le plus souvent laborieuse. Une orthodoxie idéologique, favorable à la mondialisation et mobilisée, au moins en rhétorique, contre le changement climatique, entretient le tout. Avec des slogans mâtinés de vert et de justice sociale.

Géographiquement, la polarisation s'accroît dans les territoires et entre les territoires. De grandes métropoles deviennent fiefs d'élites néoféodales mobiles. Des citadelles de villes moyennes et de zones rurales dépréciées abritent les néoserfs. Ces derniers, rétifs au cosmopolitisme et subordonnés par la technologie, se voient décliner. Leurs modes de vie périurbains, sous surveillance numérique et morale, sont vilipendés. Le pessimisme les gagne.

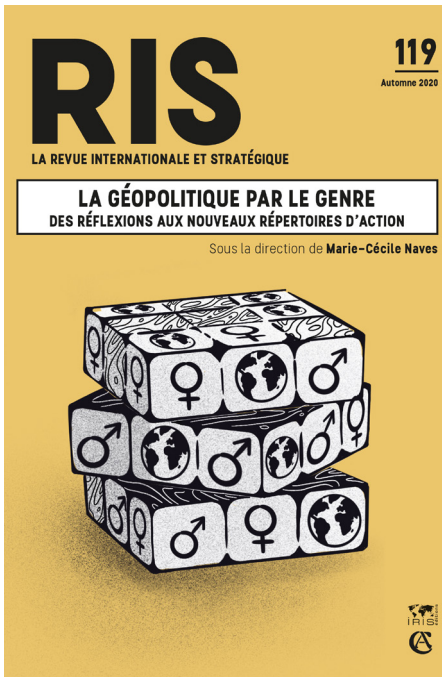


18. KOTKIN Joel, *The Coming of Neo-Feudalism: A Warning to the Global Middle Class*, New York : Encounter Books, 2020.

Globalement, ce qui faisait la modernité, notamment en termes de mobilité sociale ascendante, s'affaïsse. En réaction à cet état figé et préoccupant des choses, des populismes de droite et des activismes de gauche s'agitent.

L'avenir ne sera pas apaisé. En témoigne en France, comme le note Joel Kotkin, le mouvement des « gilets jaunes ». L'auteur rappelle que les tendances ne sont jamais inexorables et que le retour au Moyen Âge ne s'impose pas. Reste, note-t-il, que la célébration contemporaine de la frugalité, au nom de l'environnement, prend déjà parfois des accents de l'apologie passée pour la pauvreté (des autres). Expansion des régimes autoritaires à la chinoise, affaiblissement du pluralisme politique, totalitarisme urbain des *smart cities* mettent à mal les bases d'un libéralisme qui avait permis la fin de la première féodalité et l'affirmation de classes moyennes grandissantes et heureuses.

L'analyse de Joel Kotkin, entretenue par des données judicieusement collectées aux quatre coins de la planète, invite peu à l'optimisme. Selon lui, les classes moyennes ne s'en sortiront que par la rébellion. L'ouvrage, rédigé avant la crise récente, s'avère stimulant, car inquiétant. Et *vice versa*. ■



**CHAQUE  
TRIMESTRE,  
L'INTERNATIONAL  
EN DÉBAT**

---

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE  
ET SUR  
**WWW.IRIS-FRANCE.ORG**



# Diversification de la population des États-Unis

## Tendances à l'aune du recensement 2020

Par William H. Frey <sup>1</sup>

---

*Alors que les Américains s'apprêtent à élire leur nouveau président, le 3 novembre prochain, la situation du pays est particulièrement tendue depuis plusieurs mois et le regain du mouvement Black Lives Matter. Plusieurs décès controversés de Noirs américains lors d'interpellations policières ont en effet entraîné une série de manifestations et d'émeutes depuis le printemps 2020, dénonçant la persistance du racisme au sein des forces de l'ordre sinon de la société américaine dans son ensemble. Pays du melting-pot, les États-Unis peinent à trouver la voie de relations sociales apaisées entre les différentes communautés ethniques qui composent leur population. Pourtant, au vu des derniers enseignements du recensement 2020, il devient plus que nécessaire pour eux de travailler à cette cohésion sociale : pour la première fois de leur histoire, la population blanche a diminué en nombre, aux États-Unis, au cours de la décennie 2010 et la croissance démographique globale du pays repose désormais essentiellement sur celle des minorités ethniques.*

*William H. Frey présente ici cette accélération de la tendance à la diversification de la population des États-Unis, s'appuyant sur les dernières données publiées par le Bureau du recensement. Les États-Unis recueillent en effet des statistiques ethniques assez détaillées, interrogeant les habitants du pays sur leur sentiment d'appartenance à un « groupe racial ou ethnique » (race or ethnic group) — formulation peu employée en France mais que nous reprenons dans cette*

---

1. Chercheur senior à la Brookings Institution, Metropolitan Policy Program ; auteur de *Diversity Explosion: How New Racial Demographics are Remaking America* (Washington, D.C. : Brookings Press, 2018). Cet article est paru en anglais le 1<sup>er</sup> juillet 2020, sur le site de la Brookings sous le titre « The Nation Is Diversifying Even Faster than Predicted, According to New Census Data ». URL : <https://www.brookings.edu/research/new-census-data-shows-the-nation-is-diversifying-even-faster-than-predicted/>. Consulté le 16 septembre 2020. Il est repris avec l'aimable autorisation de la Brookings et a été traduit en français par Arthur Magnes (révision Futuribles).

*traduction. Et les résultats les plus récents montrent clairement le rôle moteur des minorités ethniques dans le dynamisme démographique du pays. S.D.*

**L**e Bureau américain du recensement a publié la dernière série d'estimations de la population américaine par groupes ethniques en juin 2020, avant la publication prochaine du recensement complet de 2020<sup>2</sup>. Les données mettent au jour des effectifs nationaux marqués par une diversité du pays plus importante que prévu antérieurement. Ces dernières estimations indiquent que 4 Américains sur 10 s'identifient à un groupe racial ou ethnique autre que blanc, ce qui ferait de la décennie 2010 la première, dans l'histoire des États-Unis, au cours de laquelle la population blanche a diminué en nombre.

Au cours des neuf premières années de la décennie, ce sont les minorités raciales et ethniques qui ont alimenté la croissance démographique globale du pays, et sont à l'origine de l'augmentation de la population dans de nombreux États, métropoles et comtés, qui auraient sinon enregistré une baisse de leur population en raison du déclin de la population blanche. Et alors que les États-Unis et plus de la moitié des États américains ont connu un déclin absolu de leur population de moins de 25 ans, de telles baisses sont majoritairement liées à la diminution du nombre de Blancs au sein des effectifs jeunes. Ce déclin aurait été encore plus important si la population jeune n'avait pas bénéficié de la croissance démographique des minorités raciales et ethniques, en particulier la population latino et hispanique.

## **Une nation qui gagne en diversité, surtout chez les jeunes**

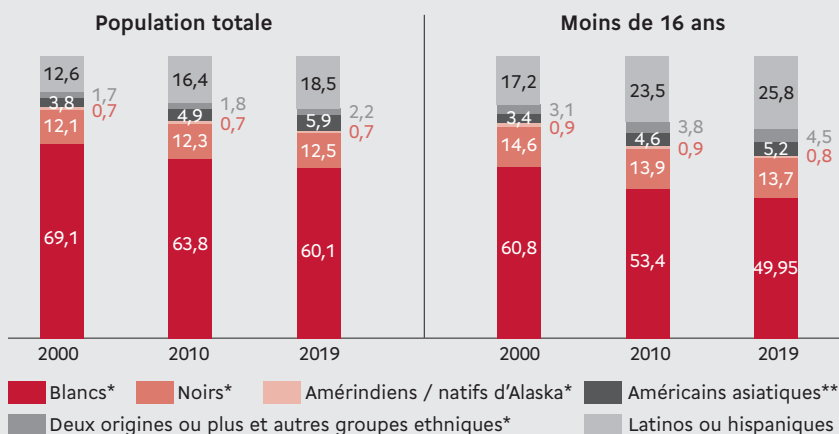
Plusieurs recensements précédents avaient montré une augmentation de la diversité raciale et ethnique au sein de la population américaine. En 1980<sup>3</sup>, les habitants blancs représentaient environ 80 % de la population américaine, les Noirs américains 11,5 %, les Latinos ou Hispaniques 6,5 % et les Américains d'origine asiatique

---

2. *National Population by Characteristics: 2010-2019*, U.S. Census Bureau, 17 juin 2020. URL : <https://www.census.gov/data/tables/time-series/demo/pepstat/2010s-national-detail.html>. Consulté le 16 septembre 2020.

3. Voir « Population by Race: Race and Ethnicity Selections, 1980-2000 », *CensusScope*. URL : [http://www.censuscope.org/us/chart\\_race.html](http://www.censuscope.org/us/chart_race.html). Consulté le 16 septembre 2020.

Graphique 1. Profil racial et ethnique de la population totale des États-Unis et de la population des moins de 16 ans, en 2000, 2010 et 2019 (en %)



\*Membres du groupe racial qui ne s'identifie pas aux Latinos ou Hispaniques.

\*\*Asiatiques non latinos ou hispaniques, Hawaïens et habitants des îles du Pacifique.

Source : calculs de l'auteur.

1,8 %. (À l'exception des Latinos / Hispaniques, les données pour tous les groupes raciaux concernent les membres non latinos ou hispaniques de ces groupes.)

En 2000, la population latino-hispanique représentait une part légèrement plus élevée que la population noire : 12,6 % contre 12,1 %. La part de la population américaine d'origine asiatique (qui inclut les populations autochtones d'Hawaï et les habitants des îles du Pacifique) a atteint 3,8 % alors que la part de la population blanche a chuté d'environ 10 points, à 69,1 %.

Les dernières données indiquent qu'en 2019 la part de la population blanche a presque décliné de neuf points supplémentaires, pour s'établir à 60,1 %. Les parts de la population latino ou hispanique et de celle d'origine asiatique ont décrit les augmentations les plus significatives, atteignant respectivement 18,5 % et près de 6 % de la population totale. Alors que la population de ces groupes a varié au cours des 40 dernières années, soit à la hausse (pour les Latinos / Hispaniques et les Américains d'origine asiatique) soit à la baisse (pour les Blancs), la part de la population noire est restée relativement constante.

Le déclin de la part de population blanche concerne l'ensemble du territoire américain. Depuis 2010, la part de la population blanche

a chuté dans l'ensemble des 50 États (à l'exception de Washington, D.C.), dans 358 des 364 zones métropolitaines et dans 3 012 des 3 141 comtés américains. En outre, depuis 2019, les populations blanches sont minoritaires dans 27 des 100 plus grandes métropoles urbaines américaines, notamment celles de New York, Los Angeles, Washington, D.C. et Miami — Dallas, Atlanta et Orlando (en Floride) connaissent cette situation depuis 2010.

Le plus remarquable est l'augmentation de la diversité au sein de la part la plus jeune de la population. Pour la première fois en 2019, plus de la moitié de la population américaine âgée de moins de 16 ans s'est identifiée à une minorité raciale ou ethnique. Au sein de ce groupe, les habitants latinos / hispaniques et noirs réunis représentent près de 40 % de la population. La diversité raciale de la population américaine, dont la transition des groupes plus jeunes vers les groupes plus âgés avait été anticipée <sup>4</sup>, semble s'accélérer compte tenu des projections de croissance plus importante de toutes les minorités raciales non blanches (comparativement aux Blancs) et de leur structure par âge plus jeune.

## **Une baisse timide mais inédite de la population blanche américaine**

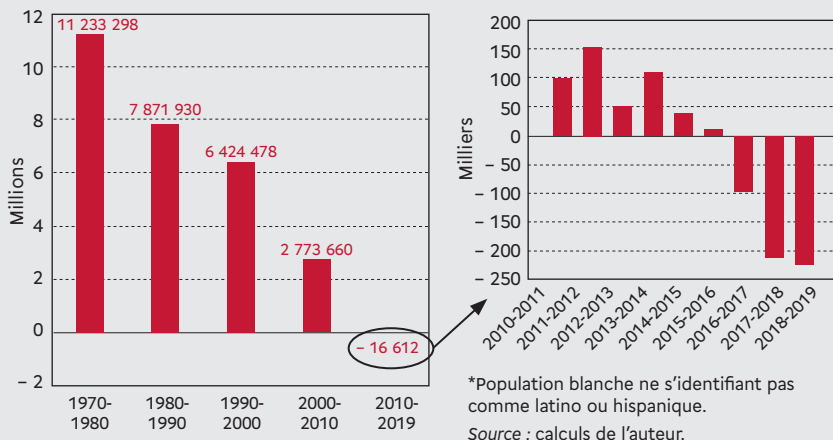
La baisse pour la troisième année consécutive de la population blanche américaine est un enseignement important des données issues du dernier recensement. Entre 2016 et 2019, la population blanche est passée de 197 845 666 personnes à 197 309 822, ce qui équivaut à une baisse de 97 507, 212 957 et 225 380 individus pour chaque année de la période. La perte de plus d'un demi-million de Blancs en trois ans a suffi à effacer l'augmentation de la population blanche enregistrée plus tôt dans la décennie, entraînant au total une baisse du nombre de résidents américains blancs entre 2010 et 2019.

Même relativement faible, ce déclin de la population blanche américaine représente un marqueur démographique significatif. Premièrement, si les résultats sont confirmés par le recensement global de 2020, alors la décennie 2010-2020 sera la première depuis le premier recensement de 1790 au cours de laquelle la population blanche n'a pas augmenté. La croissance de la population blanche

---

4. FREY William H., « Reducing Immigration Will Not Stop America's Rising Diversity, Census Projections Show », Brookings, 19 février 2020. URL : <https://www.brookings.edu/research/reducing-immigration-will-not-stop-americas-rising-diversity-census-projections-show/>. Consulté le 16 septembre 2020.

Graphique 2. Évolution de la population blanche\*, 1980-2019



observée dans les décennies précédentes s'est réduite au fil des années, passant de 11,2 millions de personnes entre 1970 et 1980 à 2,8 millions de personnes entre 2000 et 2010. Mais une chute de la population blanche entre 2010 et 2020 serait inédite. Deuxièmement, les projections du Bureau américain du recensement<sup>5</sup> n'anticipaient pas de baisse de la population blanche avant 2024. Cela rend toute croissance démographique du pays encore plus dépendante de la croissance des autres groupes ethniques et raciaux.

Le déclin démographique de la population blanche est largement imputable à sa structure par âge plus vieillissante que celle des autres groupes ethniques et raciaux. Cette situation conduit à une baisse des naissances et une augmentation des décès relativement à la taille de sa population. En 2019, l'âge médian de la population blanche était de 43,7 ans, contre 29,8 ans pour les Latinos / Hispaniques, 34,6 ans pour les résidents noirs, 37,5 ans pour les Américains d'origine asiatique et 20,9 ans pour les personnes qui appartiennent à deux ou plusieurs groupes ethniques. Les estimations du dernier recensement indiquent que la population blanche américaine, contrairement aux autres groupes, a connu une diminution naturelle (plus de décès que de naissances) de 1 073 206 individus sur la période allant de 2010 à 2019. Cette perte a été partiellement compensée par l'apport net de 1 056 594 immigrants blancs.

5. FREY William H., « The US Will Become 'Minority White' in 2045, Census Projects », Brookings, 14 mars 2018. URL : <https://www.brookings.edu/blog/the-avenue/2018/03/14/the-us-will-become-minority-white-in-2045-census-projects/>. Consulté le 16 septembre 2020.

Si la chute de la croissance de la population blanche a pu être anticipée, elle a été accentuée ces dernières années par la baisse du nombre de naissances chez les jeunes femmes adultes blanches (probablement une réaction différée à la Grande Récession de 2008 <sup>6</sup>) et par l'augmentation du nombre de décès, à associer sans doute aux « morts de désespoir » liés à la consommation de stupéfiants <sup>7</sup>. De même, l'immigration de population blanche aux États-Unis a ralenti récemment, tout comme celle des autres groupes raciaux et ethniques. Ainsi, la baisse anticipée de la population blanche s'est produite huit ans avant les projections du recensement <sup>8</sup>, contribuant au ralentissement de la croissance de la population totale des États-Unis.

## **Les minorités raciales et ethniques à l'origine de l'ensemble de la croissance démographique du pays**

Le recul non anticipé de la population blanche du pays signifie que ce sont les autres groupes raciaux et ethniques qui sont à l'origine de la croissance globale de la population. À l'échelle nationale, la population des États-Unis a augmenté de 19,5 millions d'individus — soit un taux de croissance de 6,3 %. Alors que la population blanche a diminué d'une fraction de pour-cent, les populations latino / hispanique, américaine d'origine asiatique et noire ont augmenté respectivement de 20 %, 29 % et 8,5 %. La faible part de la population de résidents américains qui s'identifient à deux groupes ethniques ou plus a bondi de 30 %, et la population d'Amérindiens, encore moins importante, a, elle, augmenté de 7,6 %.

Pour la majorité de ces groupes, le principal facteur de croissance de la population a été l'accroissement naturel. L'immigration nette a contribué à hauteur de 74 % à la croissance de la population américaine d'origine asiatique, contre seulement 24 % pour la croissance de la population latino / hispanique.

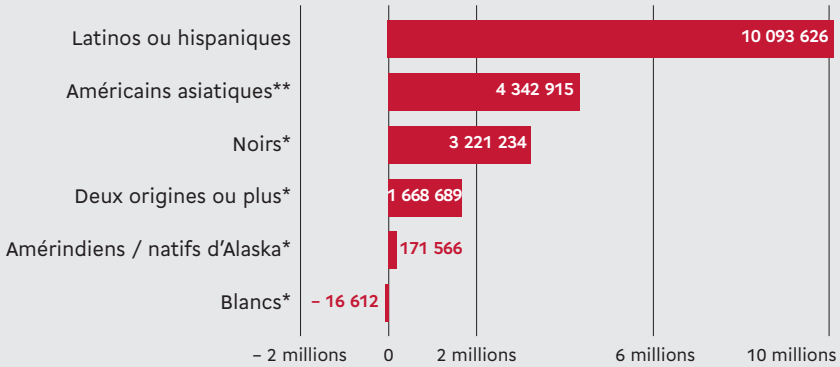
---

6. Voir MARTIN Joyce A. et alii, « Births: Final Data for 2018 », *National Vital Statistics Reports (NVSS)*, vol. 68, n° 13, 27 novembre 2019. URL : [https://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr68/nvsr68\\_13-508.pdf](https://www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr68/nvsr68_13-508.pdf). Consulté le 16 septembre 2020.

7. CASE Anne et DEATON Angus, « Rising Morbidity and Mortality in Midlife among White Non-Hispanic Americans in the 21<sup>st</sup> Century », *PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America)*, vol. 112, n° 49, décembre 2015, p. 15078-15083. URL : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4679063/>. Consulté le 16 septembre 2020. Voir également l'encadré consacré à leur dernier ouvrage en fin d'article (NDLR).

8. FREY William H., « The 2010s May Have Seen the Slowest Population Growth in U.S. History, Census Data Show », *Brookings*, 2 janvier 2020. URL : <https://www.brookings.edu/research/population-change-and-the-projected-change-in-congressional-representation/>. Consulté le 16 septembre 2020.

### Graphique 3. Contribution des minorités raciales et ethniques à la modification de la population des États-Unis, 2010-2019



\*Membres du groupe racial qui ne s'identifie pas aux Latinos ou Hispaniques.

\*\*Asiatiques non latinos ou hispaniques, Hawaïens et habitants des îles du Pacifique.

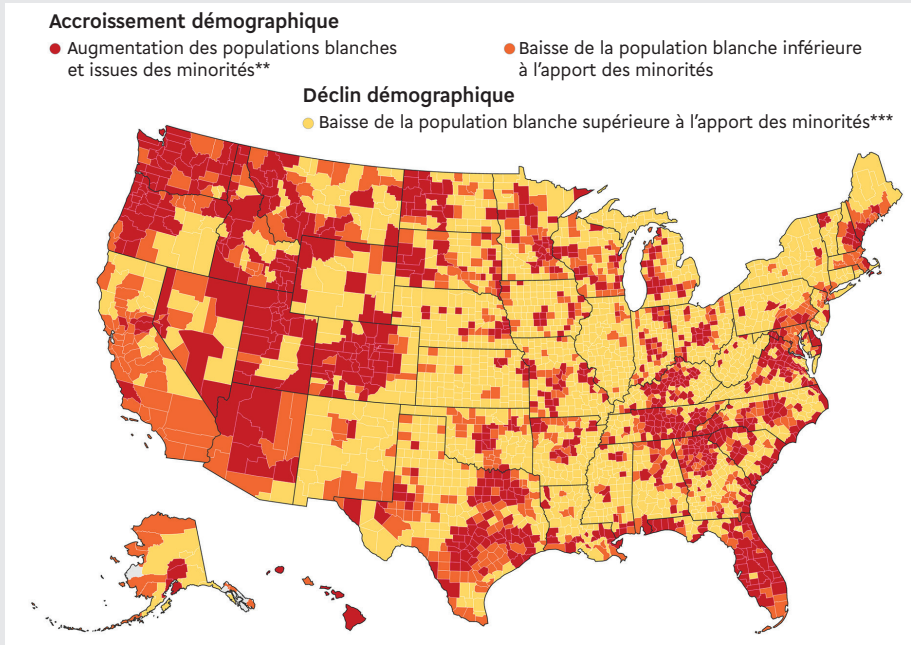
Source : calculs de l'auteur.

Les Latinos / Hispaniques ont contribué à hauteur de 10 millions de personnes à l'augmentation de la population totale — soit plus de la moitié de la croissance de la population américaine entre 2010 et 2019. Les Américains d'origine asiatique, les résidents noirs et les personnes s'identifiant à deux races ou plus ont participé respectivement à hauteur de 4,5 millions, 3,2 millions et 1,7 million d'individus à la croissance de la population totale. Ces groupes sont les moteurs de la croissance démographique nationale et le resteront probablement dans les années à venir.

Ce constat n'est pas seulement valable à l'échelle nationale ; il vaut aussi pour de nombreuses régions des États-Unis. Bien que le déclin de la population blanche ne soit pas visible dans toutes les régions, il est clairement omniprésent, les seules exceptions étant les territoires qui attirent des migrants blancs venant du reste du pays. Entre 2010 et 2019, 27 États et 47 des plus grandes métropoles ont vu la population blanche diminuer. Les zones qui ont vu leur population blanche le plus augmenter se situent principalement dans la *Sun Belt*, au sud du pays.

Malgré le recul des populations blanches, seulement quatre États et huit métropoles connaissent des baisses de leur population totale. Dans toutes les autres zones confrontées au recul des populations blanches, les autres groupes raciaux et ethniques ont plus que compensé ce déclin. La métropole de Miami a par exemple vu

## Carte 1. Contribution de la population blanche\* et des minorités raciales et ethniques à l'évolution de la population des comtés américains, 2010-2019



\*Population blanche qui ne s'identifie pas comme latino ou hispanique.

\*\*Y compris 10 comtés où l'augmentation de population blanche est supérieure à l'apport des minorités.

\*\*\*Y compris 311 comtés connaissant une diminution à la fois de la population blanche et des minorités.

Source : auteur.

la population blanche diminuer de 120 000 individus sur la période, mais a gagné dans le même temps 600 000 personnes issues d'autres groupes, en particulier des Latinos / Hispaniques.

On peut obtenir une perspective plus large en regardant les plus de 3 100 comtés du pays. Parmi eux, 2 251 comtés — qui abritent près de 60 % des résidents du pays — ont subi des baisses dans leurs effectifs de population blanche sur la période 2010-2019. Pourtant, dans 576 de ces comtés (où habite plus de la moitié de la population), les apports des populations de minorités raciales et ethniques ont plus que compensé le recul de la population blanche. Ceux-ci couvrent un éventail de types de lieux (villes, banlieues et zones rurales) à travers tout le pays. Ceux qui se trouvent dans les grandes zones métropolitaines sont particulièrement représentés, notamment New York, Los Angeles, Houston, Washington, D.C., et Miami.

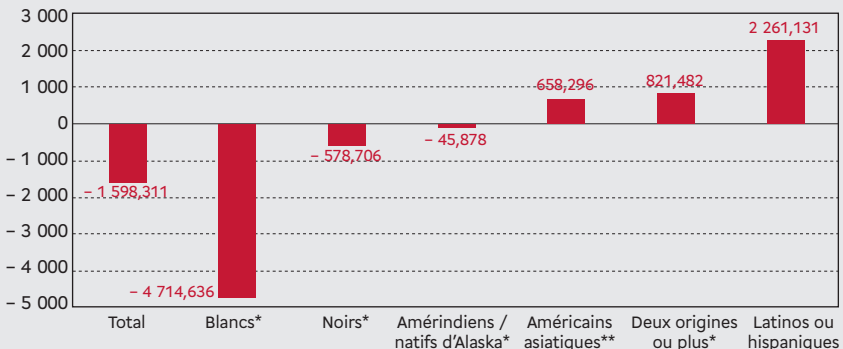
## Une baisse de la population la plus jeune, compensée par la hausse de celle des non-Blancs

La baisse globale de la population âgée de moins de 25 ans aux États-Unis est une autre tendance remarquable qui ressort des nouvelles données du recensement. Dans un pays qui vieillit rapidement, la baisse globale de la population jeune constitue un défi démographique pour le futur.

Une des raisons principales de cette diminution repose sur le fait qu'une grande partie de la baisse de la population blanche mentionnée ci-dessus est concentrée chez les moins de 25 ans. À long terme, le faible taux de fécondité et le vieillissement de la population adulte blanche (avec proportionnellement moins de femmes en âge de procréer) sont les deux obstacles majeurs à l'augmentation de la jeunesse blanche à l'avenir. Deux autres facteurs participent de cette baisse : le ralentissement de l'immigration blanche à la fin de la décennie et le fait que la génération des *millennials* blancs, un peu plus nombreuse, vieillisse et sorte du groupe des moins de 25 ans, pour être remplacée par la cohorte plus réduite de la génération Z.

Dans une certaine mesure, ces facteurs ont également contribué à la faible diminution des populations noires et amérindiennes de moins de 25 ans. Cependant, ces diminutions ont été partiellement compensées par des apports de populations jeunes issues de la

Graphique 4. Évolution de la population âgée de moins de 25 ans aux États-Unis, 2010-2019 (en milliers)



\*Membres du groupe racial qui ne s'identifie pas aux Latinos ou Hispaniques.

\*\*Asiatiques non latinos ou hispaniques, Hawaïens et habitants des îles du Pacifique.

Source : calculs de l'auteur.

communauté latino / hispanique, des Américains d'origine asiatique et des personnes s'identifiant à deux ou plusieurs races.

La jeunesse relative de la population latino / hispanique contribue en particulier aux niveaux plus élevés d'accroissement naturel. Ces derniers bénéficient, avec les Américains d'origine asiatique, de l'immigration. En conséquence, la chute parmi les populations blanche, noire et amérindienne de 5,3 millions de personnes de moins de 25 ans dans la décennie a été réduite à une perte nette de 1,6 million d'individus grâce à l'apport des Latinos / Hispaniques, des Américains d'origine asiatique et des personnes s'identifiant à deux ou plusieurs races.

Le recul de la population blanche américaine de moins de 25 ans a aussi une incidence sur des États et d'autres régions. Depuis 2010, 29 États ont connu des pertes parmi leur population jeune, à commencer par la Californie, New York et l'Illinois. Chacun de ces États a vu reculer la population jeune et blanche, et n'a pas été en mesure de compenser ces pertes par les apports d'autres groupes. Dans 17 autres États, dont le Texas et la Floride, les autres groupes raciaux et ethniques ont permis de surpasser les pertes de population blanche, contribuant à l'augmentation totale de la population de jeunes adultes. Sur la période 2010-2019, seuls quatre États — Utah, Dakota du Nord, Idaho et Caroline du Sud — ont vu augmenter leur population jeune et blanche. À l'avenir, la croissance de la jeunesse américaine sera de plus en plus tributaire des contributions des minorités non blanches.

## Diversité et avenir des États-Unis

Comme je l'ai déjà écrit <sup>9</sup>, la diversité raciale et ethnique sera une composante fondamentale de l'avenir des États-Unis. La culture majoritairement blanche des *baby-boomers* qui a défini la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle laisse progressivement la place à un pays plus métissé et plus multiculturel. Les fondements démographiques de cette transition sont en place depuis longtemps, mais les nouvelles données du recensement les rendent incontournables. Elles indiquent, au vu du déclin et du vieillissement accéléré de la population blanche, que les projections antérieures décrivant l'augmentation de la diversité raciale et ethnique ont été trop pru-

---

9. FREY William H., *Diversity Explosion: How New Racial Demographics Are Remaking America*, Washington, D.C. : Brookings Institution Press, juillet 2018.

dentes. Nous en saurons davantage lorsque les résultats complets du recensement de 2020 seront publiés l'année prochaine.

Mais une chose est d'ores et déjà claire : alors que le pays devient de plus en plus divers, sur le plan ethnique, depuis la base de sa structure par âge, une attention plus grande doit être portée aux besoins et aux opportunités de ces générations plus jeunes d'Américains marquées par une grande diversité. À elle seule la démographie stipule que ce sera nécessaire pour assurer la réussite de ces jeunes et de la nation dans son ensemble. ■

## ÉTATS-UNIS : LES MORTS DE DÉSESPOIR

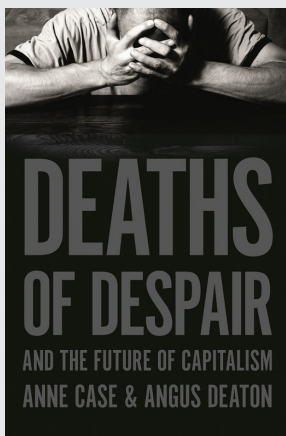
Dans cet article, William Frey évoque les « morts de désespoir », se référant aux travaux d'Anne Case et Angus Deaton, dont le livre *Deaths of Despair and the Future of Capitalism*<sup>1</sup> montre que, si la mortalité a beaucoup baissé aux États-Unis au cours du XX<sup>e</sup> siècle, elle a recommencé à augmenter à la fin du siècle parmi les Blancs.

Selon les auteurs de ce livre, le nombre de décès de désespoir aurait triplé parmi les 45-54 ans entre 1990 et 2017, tout en augmentant également parmi les jeunes : il serait passé de 30 pour 100 000 en 1990 à 92 pour 100 000 en 2017. Cette année-là, le nombre de morts de désespoir a atteint 158 000, dont 70 237 par *overdose*, 47 000 par suicide et 41 000 de maladie du foie en lien avec l'alcool,

trois causes majeures auxquelles est consacré cet ouvrage, qui indique que cette mortalité touche surtout les Blancs non diplômés victimes de l'essor de la méritocratie américaine, du creusement des inégalités, et de la dégradation des conditions de vie et de travail des personnes faiblement qualifiées.

Anne Case et Angus Deaton soulignent en outre que le système de santé américain est « hors de prix, inefficace et corrompu », notamment en raison des liens incestueux

entretenus par les politiques avec l'industrie pharmaceutique qui dépêcherait 2 829 lobbyistes à Washington (soit plus de cinq par membre du Congrès). La démographe Michèle Tribalat a consacré



1. Princeton : Princeton University Press, mars 2020, 312 p.

à ce livre une excellente note de lecture publiée sur son *blog* <sup>2</sup>.

L'analyse est très largement corroborée par le désastre que provoque l'épidémie mortelle des opioïdes qui affecte principalement les Blancs et aurait entraîné, selon le National Institute on Drug Abuse (NIDA), la mort de 450 000 Américains depuis 1999, donc nettement plus que l'épidémie de Covid-19 en 2020 (dont le nombre de morts atteignait 200 000 aux États-Unis, le 20 septembre dernier). En effet, la consommation d'opioïdes, qui initialement étaient principalement prescrits aux personnes souffrant de cancer en phase terminale, s'est progressivement répandue dans la *Rust Belt*, zone frappée par la désindustrialisation ayant entraîné elle-même une pauvreté importante parmi les personnes de niveau éducatif faible et sans réelles perspectives d'emploi.

Selon Michel Gandilhon (Observatoire français des drogues et des toxicomanies), « deux études publiées en 2019, “Free Trade and Opioid Death in the United States” <sup>3</sup> et “Association between Automotive Assembly Plant Closures and Opioid Overdose Mortality in the United States” <sup>4</sup> montrent qu'il existe une corrélation entre les pertes d'emplois liées aux délocalisations industrielles et l'augmentation significative des *overdoses* mortelles <sup>5</sup>. »

De très nombreux auteurs s'accordent au demeurant pour dénoncer l'influence qu'exerce en la matière la stratégie de firmes pharmaceutiques auprès des médecins généralistes, ainsi que la détresse d'une partie des classes laborieuses... ■

Hugues de Jouvenel,  
*Futuribles*

---

2. Mise en ligne le 2 avril 2020. URL : <http://www.micheletribalat.fr/445581733>. Consulté le 23 septembre 2020.

3. DEAN Adam et KIMMEL Simeon, « Free Trade and Opioid Overdose Death in the United States », *SSM (Social Science & Medicine)-Population Health*, vol. 8, août 2019. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352827319300096>. Consulté le 23 septembre 2020.

4. VENKATARAMANI Atheendar S. *et alii*, « Association between Automotive Assembly Plant Closures and Opioid Overdose Mortality in the United States: A Difference-in-Differences Analysis », *JAMA [Journal of the American Medical Association] Internal Medicine*, vol. 180, n° 2, 2020. URL : <https://jamanetwork.com/journals/jamainternalmedicine/fullarticle/2757788>. Consulté le 23 septembre 2020.

5. GANDILHON Michel, « Les États-Unis avant le Covid-19 : retour sur l'épidémie mortelle des opioïdes », *The Conversation*, 11 mai 2020. URL : <https://theconversation.com/les-etats-unis-avant-le-covid-19-retour-sur-lepidemie-mortelle-des-opio-des-137664>. Consulté le 23 septembre 2020.

# États-Unis : la montée des politiques identitaires

Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America* <sup>1</sup>

Par Michèle Tribalat <sup>2</sup>

---

*Dans le prolongement des articles consacrés aux États-Unis publiés dans ce numéro, Michèle Tribalat présente ici les grandes lignes d'un ouvrage paru cet été aux États-Unis, *The Plot to Change America*, de Mike Gonzalez. L'auteur y alerte sur les risques que la multiplication des politiques identitaires fait courir à la société américaine. Alors que, historiquement, la mise en place de ces politiques avait pour objectif de faire valoir les droits de communautés qui, en raison de leur origine ethnique, ne disposaient pas des mêmes chances que les Blancs au sein de la société, l'élargissement du champ d'action de ces politiques à de multiples groupes via l'instrumentalisation du recensement national, en y multipliant les catégories ethniques, tend à devenir contre-productif. Selon Mike Gonzalez, en effet, la pression de certains intellectuels américains en faveur d'une forme de « victimisation généralisée » des groupes minoritaires et le fait de recourir à cette notion de minorité pour toutes sortes de revendications à l'égard des pouvoirs publics, vont à l'encontre des libertés des citoyens et de la pluralité des idées. Craignant pour la survie de l'idéologie libérale dans son pays, il attend un sursaut ; un ouvrage qui confirme les crispations et les tensions au sein de la société américaine, examinées du point de vue conservateur. S.D.*

**A**ncien journaliste, aujourd'hui chercheur à The Heritage Foundation à Washington, Mike Gonzalez, d'origine cubaine, est arrivé aux États-Unis à l'âge de 14 ans. Son livre fait le récit de

---

1. GONZALEZ Mike, *The Plot to Change America: How Identity Politics Is Dividing the Land of the Free*, New York : Encounter Books, août 2020, 264 p.

2. Démographe, ancienne directrice de recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED), auteur d'ouvrages sur l'immigration étrangère en France. Ce texte est une synthèse tirée d'une analyse plus longue publiée sur son *blog* le 1<sup>er</sup> septembre 2020. URL : <http://www.micheletribalat.fr/446971592>. Consulté le 23 septembre 2020.

la montée des politiques identitaires (*identity politics*), du contexte idéologique qui l'a permise, et propose des solutions pour en sortir. Ces politiques identitaires sont nées dans les années 1960-1970 d'une extension massive à toutes sortes de groupes du mouvement des droits civiques qui cherchait légitimement à en finir avec la ségrégation des Noirs. Cette ingénierie a été impulsée par des élites radicales sans grand souci pour les individus qu'elles souhaitaient rassembler, lesquels, malgré les injustices et les discriminations, ont longtemps vu l'assimilation sous un angle positif.

## Rappel historique

En 1967, l'universitaire américain Julian Samora cofondait le Conseil du sud-ouest de La Raza (littéralement la race), qui devint national en 1973. Son but était de marier différents groupes parlant espagnol afin d'implanter des politiques préférentielles dans l'éducation, l'entreprise et le gouvernement. Selon lui, l'assimilation était le sommet de la fausse conscience. Samora, qui occupait des fonctions importantes dans les universités, fut nommé au Comité consultatif sur la population d'origine espagnole du Bureau américain du recensement (Census Bureau) pour la préparation du recensement de 1980, le premier à inclure des catégories panethniques.

Sauf lors du recensement de 1930, les Mexicains-Américains avaient toujours été classés comme Blancs. Mais après la mobilisation de La Raza, beaucoup d'Américains ont commencé à les considérer comme un groupe racial à part. La Fondation Ford aida beaucoup, par ses financements, à l'extension du groupe des Hispaniques au-delà des Mexicains. C'est aussi dans les années 1960 qu'une élite marxiste asiatique endoctrinée par les Black Panthers chercha à créer un groupe panethnique asiatique. Les activistes chinois, les Red Gards, eux aussi se comparèrent aux Noirs. À Berkeley, Lillian Fabros, une activiste du Front de libération du tiers-monde, joua un rôle crucial dans l'introduction de la catégorie « Asiatiques » (*Asian*) dans le recensement et fut membre fondateur de l'Advisory Committee on Asian and Pacific American Population pour le recensement de 1980.

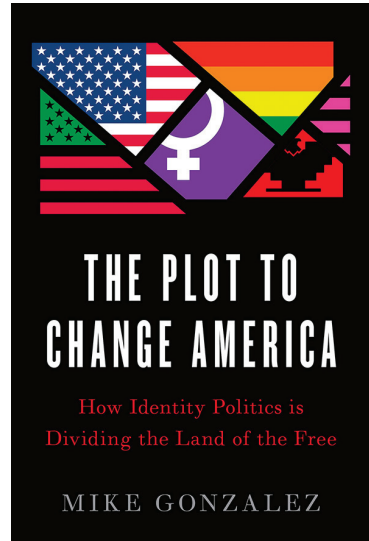
À cette époque, le Census Bureau, qui n'était pas alors acquis à la création de catégories panethniques, défendait l'assimilation et était satisfait des catégories objectives (pays de naissance et celui des parents). Mais il céda en 1977. Les catégories impératives pour l'application des droits civiques, à tous les niveaux du gouvernement, furent : Blancs, Noirs, Hispaniques, Asiatiques, Indiens et

natifs d'Alaska. Ce ne fut pas sans résistances. Une étude du Pew Research Center de 2015<sup>3</sup> a montré que moins d'un quart de ceux qui auraient pu se déclarer comme hispaniques le faisaient, soit à peu près autant que ceux qui se déclaraient tout simplement américains ; les autres déclarant une origine nationale.

Les Asiatiques-Américains, pas plus que les Hispaniques, ne forment pas un groupe homogène. Cependant, l'*affirmative action* (discrimination positive) a poussé à la création d'un groupe panasiatique, même si les Indiens détiennent le plus haut revenu médian par ménage.

Mais c'est maintenant que la farce tourne au tragique, au moins pour les enfants d'origine chinoise, coréenne et indienne. Leur réussite met à mal la théorie de la domination des Blancs, et leur succès scolaire les désavantage dans les écoles d'élites et à l'université où l'on cherche à freiner leur admission. Ainsi, Harvard pratique aujourd'hui, avec eux, plus ou moins ce qu'il faisait avec les juifs dans les années 1920. Mais, en 2017, un groupe d'étudiants asiatiques a porté plainte via l'association Students for Fair Admissions. Ils ont fait appel après que le tribunal de Boston a donné raison à Harvard. Le jugement en appel et peut-être ensuite celui de la Cour suprême sont très attendus.

En 1966, Kate Millet créa la National Organization for Women (NOW) visant l'élimination des discriminations vis-à-vis des femmes et ne se priva pas de dresser des analogies avec les Noirs. En 1971, la NOW obtint que les femmes fussent ajoutées à la liste des minorités nécessitant une action. Mais le discours radical des années 1990 selon lequel tout est socialement construit a mis les femmes dans une position difficile par rapport aux revendications des LGBTQ+ (lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels, *queers*...).



3. Pew Research Center 2015 National Survey on Latinos, citée in « National Labels Used Most Often among Latinos to Describe their Identity », Pew Research Center, 18 décembre 2017. URL : [https://www.pewresearch.org/hispanic/2017/12/20/hispanic-identity-fades-across-generations-as-immigrant-connections-fall-away/ph\\_2017-12-20\\_hispanic-identity\\_04/](https://www.pewresearch.org/hispanic/2017/12/20/hispanic-identity-fades-across-generations-as-immigrant-connections-fall-away/ph_2017-12-20_hispanic-identity_04/). Consulté le 24 septembre 2020.

## L'engrenage des politiques identitaires

L'engrenage des politiques identitaires semble ne jamais devoir s'arrêter. Deux mois avant la présidentielle de 2016, l'Office of Management and Budget proposa de créer, pour le recensement de 2020, une nouvelle catégorie ethnique « Moyen-Orient / Afrique du Nord » (*Middle-East / North Africa*, MENA) et de faire des Hispaniques / Latinos un groupe racial. Linda Sarsour et d'autres voulaient « déblanchir » deux millions d'Américains, au nom d'une idéologie qui encourage la dépendance aux subventions gouvernementales. Le Census Bureau, opposé dans les années 1970 à cette ingénierie statistique, y était désormais favorable. Son directeur, Roberto Ramirez, déclara d'ailleurs que, certes l'identité MENA n'existait pas encore, mais que rien n'existait avant d'avoir été créé. Finalement, il fit marche arrière en 2018.

Le recensement est l'instrument vital de la mise en œuvre des politiques identitaires. En 2016, Richard Alba avait montré comment le Census Bureau se faisait l'instrument du durcissement des catégories ethno-raciales en reclassant systématiquement les cas ambigus dans les minorités. Avant, le recensement était la prérogative des chercheurs et professeurs d'université. Il est devenu le lieu d'influence d'organisations d'activistes en faveur de la création de groupes au cœur des politiques préférentielles. La notion de « *disparate impact* » (effet disproportionné) prend appui sur les résultats du recensement. Il induit des redécoupages électoraux sous la supervision de la Justice. La chercheuse Abigail Thernstrom a appelé « *a new entitlement* » ce nouveau droit qui consiste à élire un député de son groupe ethno-racial.

Toutes ces mobilisations sont d'inspiration marxiste, mais un marxisme nourri par la pensée gramscienne et celle de l'école de Francfort dont nombre de ses membres ont émigré aux États-Unis pendant le nazisme. Le plus célèbre d'entre eux est sans doute Herbert Marcuse, qui resta aux États-Unis après la guerre où il fit des émules. Sa protégée, Angela Davis, qui fit de la prison au début des années 1970 pour son rôle dans le meurtre d'un juge et reçut le prix Lénine de l'Allemagne de l'Est, est aujourd'hui un professeur émérite de l'université de Californie Santa Cruz. Elle reste un guide pour des milliers d'Américains. Il faut y ajouter l'influence des postmodernistes des années 1970 et 1980 qui partagent beaucoup de dogmes avec l'école de Francfort, même si c'est dans un langage un peu différent.

## Une instrumentalisation aux dépens de la cohésion sociale ?

Les demandes de soutien des opprimés n'émanent ainsi pas tellement des individus les plus démunis, mais plutôt de la jeunesse gâtée des campus américains, la minorité *Woke*<sup>4</sup>. D'après une étude de 2018, le petit groupe le plus à gauche, les enfants de Gramsci et de Marcuse, est composé très massivement de Blancs de haut niveau éducatif. Pour l'emporter, il leur faut convaincre différents groupes ethno-raciaux de leur malheur pour exploiter leurs griefs à des fins politiques.

Les postmodernistes et adeptes de la théorie critique ont généré une véritable industrie de consultants extérieurs, tout particulièrement dans le domaine de l'éducation où l'on cherche à éliminer la suprématie de la culture blanche et les biais implicites. La pensée dominante aujourd'hui est que l'enseignement traditionnel ne ferait qu'accentuer le racisme institutionnel qui privilégie la classe des oppresseurs. D'où l'implantation de pédagogies critiques, comme le *Cultural Responsive Teaching* (CRT) qui enseigne tout, y compris les mathématiques, en fonction des catégories ethno-raciales des élèves. Le statut de victime (et non les capacités individuelles), nouvelle façon d'acquérir un statut moral mais aussi des dédommagements financiers, nourrit les revendications victimaire. Ce que certains à droite appellent « les jeux Olympiques de la victimisation ».

Mike Gonzalez voit dans cette victimisation généralisée, non seulement un grand malheur pour l'éducation des enfants, mais aussi une justification pratique à une intervention toujours plus grande de l'État, au détriment des droits. La Constitution, pointilleuse sur les clauses d'égalité de traitement, doit être ignorée parce que le racisme serait structurel. Le déni des droits naturels qui fondent le pays n'est pas qu'une question théorique, écrit Mike Gonzalez. Il a des conséquences dans la vie réelle, réduisant la liberté individuelle, notamment sur les campus où les idées conservatrices sont éliminées.

Mike Gonzalez espère une mobilisation des démocrates et des conservateurs qui se posent des questions et s'inquiètent du tournant pris avec les politiques identitaires, pour arrêter le processus et regagner une cohésion perdue. La première chose à faire,

---

4. Terme renvoyant à l'appel au « réveil » (*wake*) lancé dans les années 2010 par les militants en faveur de la protection des minorités et contre le racisme (NDLR).

écrit-il, est de couper la pompe financière en cessant de distribuer des avantages à ceux qui se revendiquent victimes du seul fait de leur appartenance à un groupe protégé. Démanteler tous ces programmes de politique préférentielle et voter une nouvelle loi sur les droits civiques l'interdisant. Mike Gonzalez espère que la plainte des étudiants asiatiques contre Harvard ira jusqu'à la Cour suprême et que cette dernière renversera la jurisprudence actuelle en interdisant, notamment, tout usage du « *disparate impact* » à l'université et ailleurs. Un autre angle d'attaque est l'incohérence et l'artificialité des groupes panethniques aux contours variables selon les universités. C'est dans l'éducation que la tâche est immense. Mais les législateurs et les gouverneurs ont le pouvoir de faire le ménage dans les conseils de direction, et de transformer la gouvernance des écoles et les pratiques de leur personnel en interdisant, par exemple, qu'on apprenne aux enfants à haïr leur pays. De même, à l'université, si le ministère de l'Éducation ne peut décider de ce qui s'y enseigne, il peut exiger, sous peine de perdre les subventions publiques, une diversité d'opinions du corps enseignant.

Mais ces transformations n'ont quelque chance de se concrétiser que si les citoyens américains prennent conscience de l'ornière dans laquelle est tombé leur pays et décident de l'en sortir. Les politiques ne s'y engageront que si les électeurs et des *leaders* d'opinion se font entendre sur le sujet. Le mouvement des droits civiques 2.0 ne sera pas tâche facile compte tenu des avantages acquis. C'est aux citoyens d'agir. ■

# L'eau : à vau-l'eau ?

## D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée

Par Pierre-Frédéric Ténière-Buchot <sup>1</sup>

---

*« L'eau, c'est la vie » disait Saint-Exupéry. Aucun être vivant sur la planète ne peut survivre sans cette ressource. Mais plus de deux milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable, plus de quatre milliards ne disposent pas de service d'assainissement, et des millions de personnes meurent chaque année dans le monde du fait de maladies liées au manque d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène. Comment y remédier ? L'article qui suit est celui d'un homme qui a consacré toute sa carrière à cette question, depuis qu'au sortir des Trente Glorieuses l'on a pris conscience de la dégradation spectaculaire de la qualité des eaux (comme de celle plus généralement de notre environnement).*

*Auteur d'abord d'un modèle qui, dans le prolongement de la première loi française sur l'eau (1964), inspira la création des agences de bassin, il fut appelé à la direction de l'une d'elles tout en étant étroitement impliqué dans toutes les conférences et négociations internationales sur l'eau. Il n'est pas habituel de publier dans Futuribles un témoignage, mais ce qu'il nous dit des progrès accomplis à l'issue d'un demi-siècle de déclarations gouvernementales rassurantes comme de résolutions internationales sur le développement durable, est riche d'enseignements pour l'avenir.*

*Il montre d'abord combien la création de ces agences de bassin fut en France une innovation majeure, rompant avec les habitudes séculaires, tant royales que jacobines, puisqu'elles étaient dotées d'une exceptionnelle autonomie pour taxer les mètres cubes d'eau prélevée et les matières polluantes rejetées, afin d'investir dans les équipements et les processus d'assainissement, en étroite concertation avec les acteurs. Il en montre les bienfaits mais aussi les limites, sans trop en dire sur leur sort...*

*Dans l'attente du neuvième Forum mondial de l'eau (Dakar, 2021), il témoigne des efforts déployés au plan international pour nous convaincre*

---

1. Président du programme Solidarité eau (pS-Eau), membre du Conseil mondial de l'eau. Le présent article n'engage que son auteur.

*d'une évidence : il faut produire l'eau, la distribuer, épurer les eaux usées, protéger l'environnement, établir la santé publique, toutes choses qui exigent une réglementation et un prix, des impôts et des taxes, une vision à long terme et une démarche associant de très nombreux acteurs. Autant de choses sans doute également nécessaires pour assurer la transition écologique ! Mais s'il est plus facile de dire que de faire, point n'est besoin d'espérer pour entreprendre... H.J.*

À chaque fois que le soleil se couche sur le marigot, petits et gros crapauds s'ébrouent et coassent. En dépit de la nuit, ils laissent entendre que la vie continue. Leur prière exaucée, quand la lumière reparait, ils font silence avec sagesse. L'eau brille sereinement alors. L'eau n'a plus besoin d'un tumulte chaotique pour signaler sa présence.

C'est à peu près ce que cinq décennies passées dans le monde de l'eau, en France et ailleurs, inspirent : beaucoup de discours, quelques espoirs, pas assez d'actions réelles. Toutefois, la perspective qu'une longue agitation désordonnée finit par se fondre dans une maîtrise assumée, autrement dit banale.

## **Un coucher de soleil : un crapaud nommé POPOLE et le sabbat du Club de Rome**

En France, au début des années 1970, la revue *Analyse & prévision* (Futuribles) contribua à ce que l'on s'intéressât à l'eau<sup>2</sup>, à la fois en termes de milieu naturel (eaux superficielles et souterraines), de quantité et de qualité des eaux disponibles à divers usages (énergétiques, de refroidissement, industriels et domestiques, d'entraînement des déchets, d'irrigation agricole, récréatifs pour les loisirs). Concernant l'étranger, *Analyse & prévision* relayait une vision plus large, celle du Club de Rome<sup>3</sup>, sur les conséquences dramatiques pour l'environnement et le devenir de la planète que la poursuite d'une croissance économique et démographique incontrôlée allait bientôt créer.

Cette nuit de Walpurgis qui commençait alors est-elle, 50 ans plus tard, sur le point de se terminer, laissant augurer un avenir apaisé avec les déclarations gouvernementales nationales rassurantes et les

---

2. « Le modèle POPOLE : une analyse du système "eau" dans une agence financière de bassin », *Analyse & prévision / Futuribles*, tome XV, février-mars 1973.

3. GUERNIER Maurice (interview), « Reshaping the International Order (interview sur le troisième rapport du Club de Rome) », *Futuribles*, n° 9, hiver 1977, p. 105-111.

objectifs durables enchanteurs des Nations unies ? Ou bien, à l'inverse, va-t-elle se poursuivre dans l'embrassement général du « déclinisme » et des effets dévastateurs du changement climatique ?

Les développements qui suivent n'ont pas l'ambition de répondre clairement à de telles questions, trop générales pour faire sens mais qui néanmoins constituent l'arrière-plan des réflexions portant sur la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle et la première du XXI<sup>e</sup>. En se limitant aux eaux douces (ou rendues telles), ils prétendent néanmoins éclairer une compréhension gagée par des expériences (hélas souvent médiocres, autrement dit : typiquement humaines) plutôt que par les envolées imaginaires et dramatiques de la société du spectacle.

Il n'est pas question ici de juger la clairvoyance ou l'aveuglement du Club de Rome ni la justesse des conclusions induites par un modèle (POPOLE, pour POLitique de la POLLution des Eaux), plus précis mais limité à un très riche territoire de 100 000 kilomètres carrés (Paris et alentours). Dans les deux cas, ces conclusions sont implicites dès la décision d'élaborer un modèle : « il faut changer de vie » en ce qui concerne le Club de Rome ; « il faut taxer l'eau » pour ce qui intéresse un organisme public commanditaire, chargé de cette fonction. Un modèle retient l'attention de ses spectateurs par la trame théâtrale qu'il leur présente et les effets de changements de décor (les aspects mathématiques et numériques) offerts à leur émerveillement. Mais ce qui importe, dans tous les cas, est de saisir ce qui se passe derrière le miroir de la représentation : qui est auteur, producteur, metteur en scène, régisseur, interprète, diffuseur, critique et faiseur d'opinion ? C'est à travers cet exercice de lucidité (évitant cynisme aussi bien que fascination) que s'établit la compréhension, socle des décisions sensées.

Charmer les autres exige talent et travail. Mais appliquer ces efforts à soi-même est particulièrement dangereux : l'autohypnose fait perdre la raison. C'est ce qui a failli se produire avec le développement — spectaculaire — des agences françaises de l'eau.

## L'École française de l'eau : un trompe-l'œil ?

On a longtemps glosé sur les mérites de l'École française de l'eau dont l'excellence technique et socio-économique permettait une gestion optimale des ressources en eau, du point de vue tant de leur protection que de la sécurité de leurs divers usages. Cette réussite s'appuyait sur les deux plus importantes sociétés privées mondiales (la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, aujourd'hui le groupe

Suez ; la Compagnie générale des eaux, devenue Veolia) et sur une innovation administrative publique : les six agences financières de bassin, rapidement appelées plus simplement agences de l'eau. Cette innovation régionaliste (les bassins hydrographiques et leurs comités de bassin) rompait avec les habitudes séculaires, tant royales que jacobines, de gestion publique concentrée à Paris (encadré ci-contre).

Et pourtant, une illusion collective semble avoir exagéré le sens de cette expression d'« école », un lieu où se retrouvent maîtres et élèves. C'est après les épisodes de peste et d'incendie à Londres (1665-1666) que les premiers services de distribution d'eau et de sapeurs-pompiers se développèrent et firent pression sur le Parlement britannique, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, pour acquérir un niveau d'organisation et de performance analogue à celui que l'on peut observer partout dans le monde aujourd'hui. C'est après les épisodes de choléra (1849) qu'un grand réseau d'assainissement fut construit à Londres, bientôt suivi avec succès par l'œuvre remarquable d'Eugène Belgrand à Paris durant l'ère haussmannienne. Quant à la lutte contre la pollution des eaux, c'est à la fin de la Première Guerre mondiale qu'elle vit le jour dans la Ruhr, où les premières stations d'épuration (Karl Imhoff) furent développées au sein de la première agence de l'eau appliquant les principes de causalité (qui pollue paie) et de transfert (qui épure est aidé). Il fallut attendre 40 ans pour que ces idées soient appliquées en France (loi sur l'eau de 1964). Quant à l'adoption des bassins hydrographiques comme territoires de référence pour la gestion des eaux, ils apparaissent dans les années 1920 en Espagne et connaissent durant les années 1930 un essor considérable avec la construction des barrages-réservoirs sous l'ère de Francisco Franco (surnommé pour cette raison *Paco rana* : Paco la grenouille).

Pour clore ces rappels de décalage, l'adoption de l'environnement en tant que valeur décisionnelle dans la gestion des eaux a été plus rapide en France (création d'un ministère de l'Environnement en 1971). Elle a suivi de très près les réflexions des États-Unis d'Amérique dans le domaine de la protection de la nature durant les années 1960 (à l'origine de l'Environmental Protection Agency, EPA, en 1970). Une telle simultanéité n'a pas été observée pour le développement durable (mauvaise traduction de *sustainable*) apparu en 1987 à Stockholm avec le groupe de travail de Gro Harlem Brundtland <sup>4</sup>...

---

4. BRUNDTLAND Gro Harlem, *Our Common Future: World Commission on Environment and Development*, New York : Oxford University Press, 1987 (traduction française, *Notre avenir à tous*, Montréal : éd. du Fleuve, 1988).

## SERVITUDE ET GRANDEUR DES AGENCES FRANÇAISES DE L'EAU

Les années 1960, apogée économique des Trente Glorieuses en France, connurent — pour cette raison — une dégradation spectaculaire de la qualité des eaux tant superficielles que souterraines. Rien d'important n'avait été entrepris pour maîtriser la pollution des villes et des industries depuis la fin des années 1930. Quant à l'agriculture, elle s'imaginait encore à cette époque être une protectrice de la nature (le mot environnement n'était pas encore apparu).

Les pouvoirs publics centraux ou territoriaux ne voulaient pas payer cet investissement en retard, qu'il s'agisse d'égouts, de stations d'épuration des eaux usées ou de modernisation (parfois de création) des stations de traitement des eaux potables et des canalisations de leur desserte. La faveur d'un retour massif des techniciens et hydrologues en poste depuis longtemps dans le Maghreb aride vint décider les responsables politiques à les intégrer dans de nouvelles structures afin d'éviter d'encombrer les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène publique de la métropole, et de gêner l'avancement régulier de leurs personnels. Si une raison (la pollution des cours d'eau) permit de lancer études et réflexions, une seconde raison (la gestion des ressources humaines des ministères) exigea des décisions plus rapides.

Ce fut le cas avec l'adoption (dans l'indifférence générale) de la première loi sur l'eau de 1964<sup>1</sup>, suivie du discours du président Pompidou à Chicago en 1970<sup>2</sup> et de la création du premier ministère de l'Environnement en France en 1971.

La loi de 1964 était (et reste encore) révolutionnaire par rapport aux us et coutumes traditionnels de l'administration centrale, notamment celle des Finances. À savoir : six bassins hydrographiques se partagent le territoire national en dépit des limites départementales de 1790. Six agences de l'eau, créées pour en gérer les eaux, en promeuvent les usages et luttent contre leur dégradation. Sans pouvoir réglementaire (laissé aux services des ministères de la Santé, de l'Agriculture, de l'Industrie, de l'Équipement), elles peuvent asséoir des taxes sur les mètres cubes d'eau prélevée et sur les quantités de matières polluantes rejetées. Les sommes récoltées peuvent être affectées — sans passer par le budget de l'État — à des opérations d'amélioration des usages hydrauliques (forages, barrages, conduites de distribution), de maîtrise des pollutions (changement de processus de production, stations d'épuration, plus récemment émissaires d'eaux usées) ou encore de restauration des ressources en eau (rivières, faune et flore, protection des nappes).

1. Loi n° 64-1245 du 16/12/64 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution. Complétée à une échelle territoriale moindre par la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ; puis par une troisième loi visant à tenir compte bon gré mal gré des directives européennes qui s'imposaient : loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (version consolidée au 14 juillet 2010), censée satisfaire la directive européenne 2000/60/EC du 23 octobre 2000, établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

2. « Discours sur les problèmes de l'environnement urbain », Chicago, 28 février 1970.

Mais l'innovation la plus marquante était d'accompagner chaque agence de l'eau, établissement public de l'État, d'un Comité de bassin (80 à 100 représentants usagers de l'eau) qui la coiffait, mais où les représentants de l'État central restaient minoritaires (proportion d'environ un cinquième), laissant donc la majorité (élus, industriels, agriculteurs, associations diverses) voter le taux des redevances, et les clefs d'attribution des subventions et prêts pour les investissements et dépenses d'études mis en place par chaque agence.

Les résultats obtenus à l'aube de la décennie 2020 sont contrastés. L'équipement en dispositifs d'alimentation et de lutte contre la pollution des eaux des industries chimiques, agroalimentaires et de production d'énergie d'une part, des zones urbaines et rurales d'autre part, est une réussite incontestable qui n'aurait pu aboutir avec les seuls services de l'État dotés d'un outil réglementaire dépassé depuis longtemps et souffrant d'une absence décisionnelle totale en matière financière. Grâce aux agences, le niveau des opérations hydrauliques de la France a pu s'élever à celui des pays européens les plus développés.

Le succès est plus mitigé concernant l'agriculture et l'élevage, peu habitués à recevoir des aides financières sans apport mutuel préalable.

Si l'effort de ces cinq dernières décennies avait été probant, l'explosion des micropolluants et autres pesticides n'aurait pu voir le jour comme c'est le cas aujourd'hui.

Enfin, la qualité des rivières et nappes reste piteuse<sup>3</sup>. Rien d'alarmant comme ce fut le cas jadis. Mais subsiste la préoccupation d'une médiocrité générale. À qui incombe la faute ? À tous semble-t-il : aux citoyens indolents, à leurs représentants politiques locaux soucieux de ne pas augmenter le prix et les taxes de l'eau, aux services publics dotés d'instruments réglementaires du passé sans conséquences judiciaires crédibles, aux agences de l'eau, enfin, qui ont peu à peu préféré la tranquillité de la voie administrative à celle de l'animation participative de leur comité de bassin, seule chance de faire agir les usagers de l'eau au lieu de se contenter d'enregistrer leurs plaintes.

Faut-il supprimer les agences de l'eau ? est une question d'actualité. Le mauvais ouvrier se plaint toujours de ses mauvais outils. Mais devient-il meilleur dès lors que l'on lui en fournit des neufs ? La vraie question est celle — démocratique et politique — de redonner aux comités de bassin le pouvoir d'entreprendre, dont ils ont été progressivement privés<sup>4</sup>. ■

P.-F.T.-B.

3. Voir sur le site du service public d'information sur l'eau les pages « La qualité des rivières », 21 mai 2019. URL : <https://www.eaufrance.fr/la-qualite-des-rivieres> ; « Les eaux souterraines », 4 décembre 2019. URL : <https://www.eaufrance.fr/les-eaux-souterraines> ; et le *Bilan de la qualité de l'eau du robinet vis-à-vis des pesticides*, ministère des Solidarités et de la Santé, septembre 2019. URL : [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2018\\_pesticides.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2018_pesticides.pdf). Consultés le 30 avril 2020.

4. Deux plaidoyers permettent d'argumenter ce vœu : un éditorial de Michel Rocard et Jean Launay (président du Comité national de l'eau), « Gestion de l'eau en France : ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain », *Le Monde*, 20 septembre 2013 ; la plus modeste contribution d'un ancien directeur d'agence décrivant le quotidien et la stratégie de ses activités : TËNIÈRE-BUCHOT Pierre-Frédéric, « Viewpoint — Happy Like a Clam in French Water », *Water Alternatives*, vol. 6, n° 2, 2013, p. 218-238.

Rien n'a donc été inventé en France. En fait, les Français ont été plutôt de bons élèves, sachant que l'art commence par l'imitation et que l'assemblage intelligent de pratiques — ayant réussi ailleurs — conduit souvent à l'excellence. Encore convient-il de garder celle-ci et non de s'en prévaloir.

## L'eau, c'est la vie. La belle eau, c'est la belle vie

Le sperme de la terre est l'eau douce. Depuis le fond des âges où l'homme a commencé à peupler la planète, le développement par invasions d'abord puis, plus pacifiquement, par le travail ensuite, s'est établi pour survivre, se nourrir, transporter, construire. Cette banalité est toujours d'actualité de nos jours. Les déserts, qu'ils soient minéraux, maritimes, glacés ou aériens ne connaissent qu'un peuplement anecdotique, et un développement social et économique plus difficile car grand consommateur d'énergie et à l'origine de beaucoup de pollutions dommageables<sup>5</sup>. Point de simagrées catastrophistes ici. La croissance démographique contemporaine l'interdit, tout simplement. Il ne s'agit pas d'opposer les régions prospères car encore riches en eaux, aux déserts et autres régions stériles qui en sont dépourvues. Ce sont les plus nombreuses en surface. Elles présentent l'avantage de prendre conscience que ce qui vit, en particulier les humains, doit parvenir à s'adapter à toutes les situations rencontrées. Cette survie est dure et marquée par la pauvreté.

La pauvreté n'est pas un vice et le manque d'eau aisément disponible non plus. Cette corrélation réciproque entre manque d'eau et pauvreté se décline tout aussi bien pour les diverses formes de pollutions hydriques, qu'elles soient matérielles (les déchets solides), organiques et chimiques (avec leurs atteintes neurologiques et pathologiques), énergétiques et climatiques. Dans tous les cas, il faut vouloir dépenser beaucoup d'argent pour les réduire d'abord, les maîtriser ensuite.

C'est ici que l'acronyme POPOLE (POLitique de la POLLution des Eaux) prend tout son sens : quelle(s) pollution(s) décidons-nous d'accepter pour une période de temps donnée (30 ans par exemple) ? Et non pas la déclaration d'aller lutter farouchement contre la pollution, une posture qui se borne à être velléitaire. En fait, qui va payer, qui va être aidé ? Au sein de quel territoire, autre-

---

5. GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), *Global Warming of 1.5°C*, Genève : GIEC, 2018. URL : <https://www.ipcc.ch/sr15/>. Consulté le 30 avril 2020.

ment dit à quelle échelle ? Quel prix, quelles taxes pour l'eau, quels transferts financiers entre les divers usagers de l'eau et selon quel calendrier <sup>6</sup> ?

L'eau abondante, potable ou adaptée à chaque usage s'obtient à un prix technique, économique et social qu'il est particulièrement malhonnête de cacher. Il faut payer les innovations techniques et leur développement (ce n'est pas ce qui est le plus cher, même si l'eau naturellement propre confine au miracle, rendant nécessaires de nombreux traitements). L'eau est une marchandise indispensable <sup>7</sup>. C'est effectivement une marchandise avec ses aspects économiques liés à sa rareté, notamment financiers de remboursement des emprunts qui ont permis sa mise à disposition. Et il faut être riche ou le devenir pour rembourser... L'aspect social est évidemment essentiel. Tous sont ayants droit quand il s'agit de l'eau. Certains seulement donneront leur « consentement à payer », formule consacrée qui permet la paix sociale, parfois la prise de conscience solidaire. Les usagers imposés et / ou facturés paient donc l'eau pour eux, mais aussi pour d'autres, sans toujours le comprendre. Au lieu d'aborder clairement cette question, les gestionnaires de l'eau, tant publics que municipaux ou délégataires privés, évitent d'aborder un débat qu'ils estiment pouvoir conduire à une diminution du nombre de leurs administrés et usagers. Ils préfèrent le réduire au dilemme extrême entre un prix pour l'eau ou sa gratuité.

Promettre « l'eau gratuite » est réalisable pour une très petite communauté (un « commun » de quelques familles isolées du reste du monde) mais confine à l'escroquerie populiste quand il s'agit de généraliser. Pour une collectivité urbaine normale (quelques centaines de milliers à plusieurs millions de personnes), produire l'eau, la distribuer, épurer les eaux usées, protéger l'environnement, établir la santé publique, tout cela exige des impôts et des taxes, une réglementation et un prix. Mais alors, comment faire lorsque la plupart sont indignes ?

---

6. Ces questions ont été largement débattues et ont fait l'objet de nombreuses publications. Notamment *De l'eau pour tous. Perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement*, Paris : OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), contribution au 5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, 2009. URL : <https://www.oecd.org/fr/turquie/lancementdurapportdelocdedeleaupour tousperspectivesdelocdesurlatarificationetlefinancement.htm>. Consulté le 30 avril 2020.

7. Cf. la déclaration de la conférence internationale de Dublin (janvier 1992) et ses quatre principes : 1) l'eau est indispensable à la vie ; 2) sa gestion doit associer usagers, planificateurs et décideurs ; 3) les femmes y tiennent un rôle essentiel ; 4) c'est un bien économique.

## Le cas majoritaire de la gestion de l'eau dans les pays pauvres

Du point de vue de la disponibilité permanente de l'eau, de sa qualité, des exigences sanitaires liées à ses usages, la plupart des pays (les deux tiers, c'est-à-dire environ 130 sur 193) n'ont pas encore atteint le niveau de bonne gestion que les pays riches (les autres) avaient dans les années 1950. Certes, une telle affirmation générale et déprimante fait polémique : ce retard considérable se réduit parfois, mais toujours à des échelles locales, et rarement de manière nationale et durable. Cela ne change rien à l'inconstance des progrès, périodiquement annihilés lorsque apparaissent des conditions d'insécurité chroniques que connaissent aujourd'hui ces pays.

Tous ceux qui pratiquent l'aide internationale en faveur de l'eau, de l'assainissement, de l'hygiène<sup>8</sup> ne sont ici nullement accusés : Nations unies, leurs agences et leurs programmes (plus de 25 sont concernés par l'eau...), l'aide publique au développement qu'une quinzaine de pays riches consent à orienter vers une meilleure maîtrise des ressources hydrauliques des pays défavorisés<sup>9</sup>, les fondations privées, les très nombreuses organisations de la société civile (OSC) qui souvent s'impliquent courageusement sur des terrains incertains. Non, ce qui est mis en cause, ce sont les moyens financiers, matériels et en personnels qu'ils arrivent péniblement à mobiliser.

Ces moyens ne sont pas à l'échelle des difficultés à résoudre, probablement dans une proportion très inférieure aux besoins qu'ils devraient couvrir, et cela depuis les années 1960 quand ces efforts humanitaires sont partout apparus. Nul blâme : les intentions sont à saluer, mais les résultats réels se font attendre (encadré ci-après).

## Se laisser porter par le courant mais savoir aussi le remonter : vers une prospective fervente ?

Qu'il s'agisse des perspectives de la gestion de l'eau en France ou des efforts à développer dans le monde entier pour faire — grâce à l'eau — régresser la pauvreté, les propositions qui suivent ne sont pas nouvelles<sup>10</sup>. L'originalité de leur présentation est ici d'en

---

8. C'est, en anglais, l'acronyme WASH : *Water Access, Sanitation, Hygiene*.

9. Cf. statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE, URL : <https://www.oecd.org/fr/cad/stats/eau.htm>. Consulté le 30 avril 2020.

10. On les trouve, entre autres publications, dans CAMDESSUS Michel *et alii*, *Eau*, Paris : Robert Laffont, 2004.

limiter le plus possible le nombre afin d'éviter la dispersion, parfois même la confusion frivole, trop souvent observées. En bref, tenter de resserrer l'attention et moins embrasser pour mieux étreindre...

## LES EAUX TROUBLÉES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR L'EAU

Trois questions hantent en secret tous ceux qui interviennent en faveur des programmes d'aides au bon accomplissement des programmes WASH (accès à l'eau, assainissement, hygiène) : 1) combien faudrait-il apporter et sous quelles formes ? 2) Quelles sont les possibilités réelles de chaque contributeur et acteur du développement recherché ? 3) Que deviennent les aides octroyées, comment les évaluer ?

En pratique, le mieux est de considérer ces questions comme trop générales et imprécises pour trouver des réponses claires, argumentées par des statistiques disponibles. Lorsqu'elles existent, celles-ci correspondent à des situations limitées durant une période de temps particulière. Leur agrégation n'est rendue possible que par des interprétations, obligatoirement contestables. De surcroît, les opérations intéressantes à l'eau ne sont pas toujours isolées mais accompagnent souvent des projets d'urbanisme, d'agriculture, de développement industriel et économique, ou encore apparaissent au sein d'interventions d'urgence liées à des catastrophes naturelles ou à des secours pour garantir la sécurité et la santé publiques.

Les questions précédentes restent donc enfouies dans la pensée collective qui soutient que faire quelque

chose est certes préférable à ne pas agir. En cela, elles constituent toujours et encore un très beau thème de recherche, assez peu défriché, celui d'agir (mais sans nuire).

Qu'est-ce qu'aider en effet ? D'abord savoir écouter (c'est plutôt rare puisque le bailleur et le coopérant finissent par penser qu'ils savent tout ou presque), ensuite transmettre (pas seulement la technique mais aussi la gouvernance de son emploi), enfin, le plus dur, établir pour le bénéficiaire de l'aide son autonomie technologique et financière dans le contexte socio-politique qu'il décide.

Quels indicateurs inventer pour aller au-delà de l'autosatisfaction des aidants, peu soucieux le plus souvent de prendre l'avis des aidés ? Des efforts ont été réalisés dans deux directions complémentaires :

— La première, connue et médiatisée, est celle d'un programme global d'intentions des Nations unies à long terme, celui des huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD, 2000-2015) avec leur objectif particulier pour l'eau (limité à son accès, sans égard pour l'assainissement, à peu près ignoré). Ce programme fut suivi par 17 objectifs de développement durable (ODD, 2015-2030), également dotés d'un objectif sur l'eau et l'assainissement, cette fois. Il fut

complété en 2015 par l'accord de Paris sur le climat (l'adaptation aux effets du changement climatique et la lutte contre leurs causes).

Le point commun entre ces trois tentatives d'élaborer un programme international commun est de laisser dans l'ombre les moyens financiers, matériels et humains nécessaires à une vraie réalisation.

À chacun de montrer sa bonne volonté grâce à 232 indicateurs de performance (pour le suivi des ODD), suffisamment nombreux, pour qu'un *satisfecit* soit finalement accordé à chacun.

— La seconde initiative est plus proche d'une évaluation classique où l'agent du contrôle est bien distingué de celui qui en est l'objet. Après une première tentative par les Nations unies et le Stockholm International Water Institute <sup>1</sup>, elle est aujourd'hui développée par l'Initiative pour la gouvernance de l'eau de l'OCDE <sup>2</sup>.

Si ces démarches sont à saluer, il n'en reste pas moins vrai que l'aide internationale, la coopération multi- ou binationale, les aides très importantes des grandes fondations (comme celle de Bill & Melinda Gates, par exemple), la coopération décentralisée plus modeste et ciblée des associations de la société civile, constituent une vaste auberge espagnole où chacun apporte son service de conseil, formation, réali-

sation, montage de toute sorte pour investir et parfois exploiter.

Ces aides aboutissent-elles sur le terrain au plus grand bénéfice des populations visées ? On peut — ou plutôt on doit — en douter quand on prend la peine de consulter des statistiques sur la corruption pratiquée partout dans le monde (par exemple celles éditées par Transparency International).

Vouloir rendre parfaitement transparentes les eaux de la coopération s'avère relever d'une posture moralisatrice excessive qui prétendrait que toute action humaine ambitionne un taux d'efficacité de 100 %. L'eau pure, à l'état chimique H<sub>2</sub>O, n'est plus un milieu vivant. Faune et flore y disparaissent. Il en est de même lorsque trop de pollution s'y complait durablement. Il s'agit de réussir à maintenir un niveau d'équilibre minimal tolérable. On en est encore très loin, mais cet objectif (qui semble encore absent des grandes déclarations des Nations unies et de leurs partenaires) devrait faire réfléchir à la sagesse pratique qu'il exige.

Les eaux troublées des aides internationales doivent être épurées pour le bien-être de ceux que l'on souhaite aider et non pour la seule hypocrite bonne conscience de ceux qui se veulent leurs sauveurs. ■

P.-F.T.-B.

1. *Status of Implementation of CSD -13 Policy Actions on Water and Sanitation: A Country Level Survey*, New York : Nations unies (*Global Initiative on Rationalizing Water Information Project*), 2008. URL : [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/UN\\_DESA\\_CSD13\\_Monitoring\\_report\\_on\\_Water\\_and\\_Sanitation.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/UN_DESA_CSD13_Monitoring_report_on_Water_and_Sanitation.pdf). Consulté le 30 avril 2020.

2. Site Internet <http://www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale/initiative-de-ocde-sur-la-gouvernance-de-eau.htm>

### **À quelle échelle travaille-t-on ?**

C'est un sujet essentiel. Étudier un projet où l'eau intervient sans définir au préalable le territoire dans lequel on va agir, ni le contexte culturel, technique, économique dans lequel il se situe est un premier pas vers un échec probable. Il n'y a pas d'autre échelle à choisir que celle qui permet d'y voir clair grâce aux connaissances hydrographiques, géographiques, humaines, financières et politiques qui permettront de mener une opération à son terme. Faire le point, obtenir une image photographique nette de la situation, résulte d'une analyse globale adaptative.

Ainsi, il est inefficace de s'en tenir à des principes trop théoriques qu'il convient de connaître mais pas obligatoirement d'appliquer. Par exemple, si la notion de bassin est utile, elle n'est pas indispensable. Un petit fleuve côtier est à replacer dans un contexte socio-économique plus large, sinon les transferts financiers qui permettent de traduire en actes des études brillantes mais précoces ne seront jamais mis en œuvre. Il en est de même d'une île isolée sans ressources hydrauliques ou énergétiques. Il convient d'abord de la rattacher à un espace continental, même lointain, susceptible de la prendre en charge. À l'inverse, un bassin gigantesque, incluant ou non plusieurs nations, s'inscrit à une échelle trop large, à proscrire pour des raisons politiques d'acquisition préalable d'une volonté politique stable. Il est plus efficace d'effectuer des progrès dans des tronçons cohérents, que de dépenser une énergie diplomatique vaine car trop longue.

Il y a donc, dans la construction d'un espace d'action à la bonne échelle, non seulement un souci de cohérence vis-à-vis des ressources en eau (superficielles, souterraines, voire maritimes en cas de nécessité de dessalement), mais aussi la prise en compte des capacités sociales et économiques d'organiser des transferts, qu'il s'agisse de dons ou de prêts remboursables. Une zone désertique, avec peu ou pas d'eau et — pour cette raison — très peu de population stable, rend obligatoire la recherche d'institutions extérieures, tant publiques que privées, qui acceptent de garantir son évolution et son développement. L'échelle territoriale choisie est dans ce cas très grande puisque les moyens à mobiliser le sont aussi.

Réciproquement, la situation d'un quartier périphérique surpeuplé d'une mégapole d'un pays défavorisé, quartier sans accès à l'eau et ne disposant pas du moindre assainissement, relève d'un tour de table aussi bien scientifique que financier, beaucoup plus aisé car les partenaires à rassembler sont proches les uns des autres. Il est

donc plus facile de les convaincre (s'ils n'y parviennent pas eux-mêmes).

Les questions d'eau relèvent de l'art expérimental. Ce sont les acteurs qui définissent le territoire et l'échelle d'analyse et d'action

qui leur correspond. Trouver les bons outils adaptés au problème à traiter est plus utile que chercher le problème qui s'accommoderait seulement aux outils disponibles...



© Mark Fisher / Shutterstock

### ***Ne laisser personne pour compte <sup>11</sup>***

Ce vœu de la communauté internationale (UN Water rassemble une trentaine d'institutions et partenaires) rappelle qu'agir pour l'eau a pour but premier la réduction de la pauvreté (constamment placée en tête des objectifs de développement). Il en est de même dans les pays développés qui, s'ils ont la réputation d'être riches, continuent tous à traîner derrière eux un cortège de citoyens ou d'immigrés sans accès à l'eau et à des dispositifs de base d'assainissement et d'hygiène. Ce « droit à l'eau <sup>12</sup> » progresse mais est loin d'être totalement respecté. En deçà du but social de cette démarche orientée vers la résorption des zones de misère urbaine, péri-urbaine et camps d'accueil ou spontanés de sans-papiers, le droit à l'eau est un aspect juridique d'une réalité universelle simple : l'eau entre et sort de partout, et plus précisément de tous les établissements humains, qu'ils soient grands ou minuscules.

Chercher l'eau, voir où elle passe, c'est rencontrer toutes les catégories humaines qui l'utilisent et non se contenter des connaissances et pratiques hydrotechniques qui, trop souvent, permettent de les ignorer. En France, cette considération fut à l'origine de la création des comités de bassin, lieu de brassage des intérêts de l'eau, que ceux-ci soient bien ou mal servis. « Ne laisser personne pour compte » est leur vocation et contrôler la technostucture,

11. Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019. *Ne laisser personne pour compte*, Paris : UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) pour ONU-eau (UN Water), 2019.

12. SMETS Henri, *Le Droit à l'eau potable et à l'assainissement en Europe*, Paris : éd. Johanet, 2012.

leur devoir. Établir ou rétablir cette hiérarchie est un impératif qui, s'il venait à être oublié, serait fatal tant pour les ressources en eau que pour le bien-être de tous les usagers. Peut-on envisager l'avenir de l'eau en négligeant un tel corps intermédiaire régulateur ?

### **Faire participer ne se borne pas à communiquer**

Aujourd'hui comme hier, pour s'en tenir à l'essentiel, la gestion des eaux se résume à un jeu entre quatre groupes d'acteurs antagonistes :

- Les pouvoirs publics ou ce qui en tient lieu. Ils réglementent mais n'ont généralement pas les moyens juridiques, policiers et économiques de faire respecter leurs décisions.
- Les pouvoirs économiques, qu'ils soient producteurs ou consommateurs des services liés à l'eau. Ils cherchent à maintenir la stabilité d'un marché sans jamais parvenir à l'établir longtemps dans un climat politique et social incertain, qu'il soit local ou mondial.
- Les usagers et aussi les victimes de l'eau (sécheresses, pollutions, inondations). Ils jugent le degré de sûreté et de fiabilité des services, en critiquent la médiocrité, le prix, la fiscalité, n'accordent que rarement leur confiance, sont souvent révoltés du sentiment d'exclusion qu'ils éprouvent dans les inflexions données à la politique de l'eau.
- Les observateurs (dont les médias et associations), miroir du paysage conflictuel précédent qui leur est offert. Ils essaient de comprendre, souvent y parviennent, sans pour autant participer directement au jeu des trois catégories précédentes. Crier, encourager depuis les tribunes ne donne pas la possibilité de descendre dans l'aire de jeu. Celui-ci s'arrête dès que la pelouse est envahie. Ceux qui communiquent se font connaître mais n'ont pas d'accès direct aux décisions. Celles-ci sont souvent prises pas des acteurs discrets qui ne se font pas connaître.

Dans le monde des bienfaits et méfaits de l'eau, chacun est amené, selon les circonstances, à participer à l'une ou l'autre des formes des grands rôles précédents. Trouver des compromis acceptables (la vraie signification de l'anglais *sustainable*) entre ces postures permet de surmonter les incompréhensions et d'assurer un développement au-delà des incohérences.

À l'échelle planétaire, il en est de même. Sont en prise le système des Nations unies qui n'a pas les moyens de ses ambitions mais a

le mérite d'indiquer le sens des réformes à accomplir ; les intérêts politiques et financiers publics et privés qui privilégient les zones de moindre risque, là où le remboursement de programmes d'équipements longs et coûteux a le plus de chances d'être respecté ; les plaintes et l'impuissance, voire la migration de ceux qui souffrent d'un manque de sécurité de l'eau en accès, quantité, qualité, permanence et protection contre les catastrophes ; enfin les organes de communication, organisations non gouvernementales, mouvements religieux et caritatifs qui reflètent de manière contrastée l'état des eaux dans le monde.

Réunir ces tendances ouvre à l'obtention de solutions pratiques, bien préférables aux disputes théoriques et dogmatiques sur les façons d'y parvenir.

## Ne pas laisser l'eau à vau-l'eau

La prospective de l'eau pour tous est possible. Elle a déjà connu des succès par intermittence dans les contrées les plus défavorisées, et des réussites permanentes depuis 150 ans dans celles où le développement s'est plus ou moins bien installé (encadré ci-dessous).

### QUELQUES SUCCÈS DE LA PROSPECTIVE EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE L'EAU

C'est une banalité de rappeler pourquoi les prospectivistes sont malheureux puisque soumis au paradoxe qu'est l'annonce de leur vision. Optimiste, celle-ci gêne un grand nombre d'intérêts contraires qui ont tôt fait d'empêcher et de dégrader sa réalisation concrète. Catastrophiste, l'opinion soulignera le ridicule d'un excès très vite qualifié de ridicule. Et si la prospective se borne à photographier la situation présente, alors ce n'est plus de la prospective... Ce n'est donc qu'après quelques décennies, au-delà de l'horizon visé par des annonces (exprimées dans les années 1970 pour décrire l'état du monde au début du XXI<sup>e</sup> siècle,

par exemple) qu'il est possible de souligner rétrospectivement leur succès ou leur échec relatif.

Dans le domaine de l'eau et afin d'encourager des études plus précises et référencées, il semble intéressant (en se limitant à des succès indéniables) d'établir une liste partielle de prévisions qui se sont réalisées ou sont en cours de réalisation :

#### L'eau et ses institutions

À force d'organiser des « Décennies de l'eau » (plus aptes à accompagner des carrières qu'à favoriser des progrès sensibles pour l'accès à l'eau et la lutte contre sa pollution), les Nations unies ont compris qu'il n'était

pas possible de traiter l'eau isolément du reste — de tout le reste : la santé, l'environnement bien sûr, l'urbanisme et l'agriculture, la finance, la culture, en résumé la vie. Désormais, l'eau est directement l'un des objectifs de développement et intervient indirectement dans tous les autres. C'est la fin d'un métier (celui de spécialiste de l'eau, hérité d'un passé technique certes glorieux) et le début d'une expertise qui dépasse largement une compétence trop exclusive. Ainsi ceux qui s'occupent d'eau à un niveau décisionnel doivent comprendre à peu près ce qui se passe dans d'autres domaines, ceux qui s'occupent de ces derniers ont l'obligation d'acquérir de solides connaissances dans la politique de l'eau. Cette nouvelle organisation du travail est reprise dans toutes les grandes organisations internationales et régionales (banques de développement, OCDE, Union européenne) et sociétés privées mondiales. Beaucoup reste encore à faire mais est en cours de transformation dans les institutions gouvernementales nationales.

À ce niveau, depuis l'Antiquité la plus lointaine, les institutions militaires se sont toujours intéressées aux ressources en eau, soit pour les protéger, soit pour accaparer celles d'autres territoires que les leurs propres. Fait récent, les ministères des Affaires étrangères ont maintenant acquis la conviction que l'eau faisait partie de leur vision à long terme. Cette contagion progressive, annoncée dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, devrait un jour atteindre les milieux économiques et financiers.

## L'eau et le droit

Après la suppression de l'*apartheid*, la nouvelle république d'Afrique du Sud a inscrit dans sa Constitution le droit à l'accès à l'eau pour tous. Cette initiative, un exemple de prospective concrète, fut reprise pour l'eau et l'assainissement par le Conseil des droits de l'homme, puis validée en tant qu'obligation nationale par les Nations unies en 2002. Elle devrait être ratifiée progressivement par l'ensemble des pays membres au cours du présent siècle.

La coexistence progressive de deux approches de gouvernance de l'eau, tant à l'échelle locale qu'à des échelles plus vastes, est un autre exemple où les règles juridiques d'organisation sont en complète transformation. La forme pyramidale traditionnelle représentative et démocratique, et celle, innovatrice, du débat participatif (où les pouvoirs publics sont présents mais minoritaires) ont été expérimentées avec un certain succès durant les dernières décennies (en particulier en France avec ses six comités de bassin). Le caractère exécutif de telles expériences est à souligner. Il ne s'agit pas de discuter seulement, mais bien de faire suivre les décisions prises d'une mise en œuvre commune financière et technique (ce qui n'exclut nullement un contrôle final de l'État). Progrès démocratique réel accompagné d'un recul de l'autoritarisme, ou au contraire démembrement de la puissance publique ? Suivre dans diverses parties du monde, selon ce point de vue, le devenir de la poli-

tique de l'eau permettra d'en juger au-delà des écrits et des idéologies.

### L'eau et ses techniques de production

C'est le pont aux ânes des études prospectives de l'eau souvent réduites au domaine — complexe mais partiel — des techniques très nombreuses pour produire l'eau, l'acheminer, la stocker, la rejeter, l'épurer, la recycler, etc. Deux exemples contrastés permettent de fournir une illustration d'une variété trop abondante pour être simplement résumée ici.

Dans les pays riches, le transfert technologique depuis l'industrie nucléaire (enrichissement isotopique) et les services de santé (rein artificiel) de l'osmose inverse réalisée à l'aide de membranes a généralisé, à un coût de plus en plus maîtrisé, la production d'eau potable à partir d'eaux de mer ou saumâtres. Cette application devrait résoudre une question angoissante, celle de satisfaire des demandes toujours plus élevées d'eau douce en quantité locale restreinte. Bien entendu, ces usages croissants peuvent être modérés par toutes sortes de moyens les économisant (goutte-à-goutte pour remplacer l'irrigation, productions industrielles sans eau, douches à la place des bains pour les particuliers, etc.). Mais pour économiser l'eau, il faut d'abord en disposer suffisamment...

Dans les pays pauvres, il n'y a ni eau en quantité et qualité suffisantes, ni argent pour changer rapidement cette situation. Un métier, celui des porteurs d'eau (avec ses aspects

de tarifs prohibitifs pour une eau souvent insalubre et l'organisation souvent mafieuse de la distribution), fait place progressivement à des dispositifs meilleur marché (sans être encore parfaits) et mieux contrôlés (souvent par l'intégration partielle des porteurs d'eau au sein d'une administration locale). L'exemple de Phnom Penh (Cambodge) est souvent donné comme typique de ce progrès qui passe par la maîtrise préalable des ressources humaines (en l'occurrence beaucoup plus efficace que des dispositions seulement techniques).

### L'eau, la communication, la transmission des usages

L'éducation à l'eau et aux bons usages de l'eau reste à faire. Que ce soit dans les économies développées (où le gâchis et l'inattention règnent) ou dans celles qui ne le sont pas encore (où l'ignorance le dispute à l'impuissance), le champ d'action est immense. D'innombrables écrits, conférences et prévisions traitent depuis longtemps ces sujets de manière compétente. Peu à peu, des changements positifs s'opèrent, mais la route est longue. Quelques thèmes méritent d'y porter un intérêt particulier, voire (encore mieux !) de contribuer à leur succès : des toilettes propres pour les enfants des écoles (notamment pour les filles), une tarification équitable (même minime) de l'eau potable contrôlée, le lavage des mains pour tous, à tout moment, partout. Et puis parler de l'hygiène et donc de l'eau, sans cesse. ■

P.-F.T.-B.

L'organisation d'un futur souhaitable pour l'eau exige une volonté économique et sociale sans laquelle les intentions se borneraient à rester déclaratives. Quelques rappels de bon sens mais aussi d'expérience peuvent être modestement avancés :

• ***L'eau est la responsabilité de tous et donc de chacun***

Ce rappel est déjà inscrit dans la loi française<sup>13</sup> et fait donc référence au passé. Vouloir faire la prospective de l'eau ne consiste pas à écrire une utopie ou une dystopie de plus en imaginant un futur d'autant moins crédible que l'on reste parfaitement ignorant du passé. Mettre en œuvre ce qui est sage, commettre éventuellement de nouvelles erreurs (ce qui évite de répéter celles déjà commises) est l'effort préalable qui consiste à chercher tout savoir sur les décennies précédentes. Un bon prospectiviste est d'abord un historien, jamais un candide irresponsable qui distrait au lieu de faire progresser.

Découvrir où s'exerce la volonté d'agir (pour autant que celle-ci soit perceptible) est le ressort de la mise en place d'une responsabilité assumée et partagée. La volonté politique d'entreprendre l'avenir de l'eau, son accès par tous, son assainissement, la maîtrise des catastrophes qu'elle provoque (comme les inondations) n'est pas suffisante si elle ne dépasse pas le stade déclaratif des intentions pieuses. Oser travailler la question des responsabilités, qu'il s'agisse de ceux qui devraient être les décideurs pour la collectivité ou de ceux qui la composent, est la colonne vertébrale d'une prospective de l'eau. Éviter de parler politique, organisation, ressources humaines et contrôle social, bref de tous ceux qui doivent manifester une volonté d'agir, revient à laisser la place à l'indolence, l'immobilisme, la dégradation inégalitaire. La prospective doit déranger pour faire sortir de la torpeur.

• ***L'importance du terrain***

Les colloques, conférences, réunions publiques sur les questions de l'eau sont innombrables (plusieurs dizaines par jour à travers le monde), qu'il s'agisse de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes ou quelques experts spécialistes d'un domaine technique étroit. Il est donc possible d'y passer sa vie profession-

---

13. Article 1<sup>er</sup> de la loi sur l'eau 92-3 du 3 janvier 1992 : « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis. »

nelle ou militante sans jamais ou presque avoir de contact avec les territoires et les populations que l'on évoque. Certes, les lieux et les saisons où se déroulent ces manifestations sont géographiquement très différents les uns des autres. Ce n'est toutefois pas le cas des salles de conférence (climatisées) et hôtels qui les abritent, ainsi que du protocole universel d'organisation observé (depuis les pauses café, la soirée festive, la visite hydrotechnique aseptisée du dernier jour). Malgré toutes sortes d'annonces, parfois de pétitions, vœux et documents conventionnels, de conférences de presse quand les médias ont décidé d'être présents, rien ne bouge sinon les participants.

Dans le domaine particulier de l'eau, jouer cette comédie para-diplomatique est toujours utile pour rencontrer des interlocuteurs ; cela permet parfois d'éviter des conflits et puis c'est éventuellement un assez bon moyen de se faire connaître. Mais quand il s'agit d'apporter des idées nouvelles, l'exercice ne s'y prête absolument pas.

Aller le plus souvent sur le terrain permet de compenser les postures qui précèdent par l'observation vécue et non pas répétée ou imitée. C'est une expérience plus solitaire, difficile à partager ou diffuser, mais qui autorise un peu d'espoir (réussir à faire un peu mieux que rien) pour des visions originales d'avenir, en décalage avec la poursuite d'un présent immuable et moins souhaitable.

***• Le souci du long terme doit s'accorder avec les exigences du court terme***

La disponibilité de l'eau, l'exigence d'une qualité adaptée à tous les usages, la protection des ressources, de leur environnement, la protection contre les changements anthropiques (le climat) et les catastrophes naturelles (séismes, inondations, désertifications) se prévoient à long terme et, en cas de crise, s'éprouvent à très court terme, parfois accompagnées d'une violence subite difficilement prévisible. La prospective ne décide pas du futur lointain, encore moins de l'immédiat quand ils sont isolés l'un de l'autre. Il convient donc d'associer ces deux préoccupations afin de réagir concrètement sur des dangers que l'on éprouvera probablement au cours de sa vie et d'étudier sérieusement les questions que l'on doit transmettre aux générations futures. Ainsi, régler financièrement les urgences du présent évite de charger les successeurs de dettes créées par l'incurie de tous ceux qui se complaisent à annoncer seulement un horizon plus glorieux. Mais mépriser le plus long

terme en le considérant comme une activité futile n'est pas mieux. Il consiste à enfermer la société dans une impasse, à la fossiliser.

C'est en multipliant les consultations publiques sur l'eau, les comparaisons internationales, les évaluations indépendantes non serviles que l'on parvient à tenir compte du degré de satisfaction (ou d'insatisfaction) de l'actualité, et des espoirs et craintes pour l'avenir. La prospective doit tenir compte de cette double contrainte pour ne pas se fourvoyer en dehors des chemins possibles, soit dans une indifférence onirique, soit dans la satisfaction sentencieuse que l'histoire de l'eau s'est arrêtée.

### • *La prospective de l'eau est globale*

La grande satisfaction de travailler pour l'eau d'aujourd'hui et de demain n'est pas d'accéder à l'omniscience mais de prendre conscience que l'on parvient à connaître peu de choses — c'est un fait — dans à peu près tous les domaines, c'est une ambition. L'eau entre et sort de partout depuis la pluie sous laquelle on se courbe jusqu'à la source qui jaillit de la montagne ; depuis le robinet sur l'évier qui alimente ou la vanne du réservoir qui stocke jusqu'à l'égout, la fosse septique ou la station d'épuration qui enlèvent et assainissent. Ce n'est pas un hasard, quand en littérature policière et d'espionnage, on retient le surnom de « plombier » pour désigner un espion qui a pour talent de réussir à entrer partout et d'en sortir sans se faire remarquer... Le chercheur du domaine de l'eau est un plombier de sa discipline qui tente d'interroger l'avenir. Il doit réunir quelques compétences en matière juridique et administrative ; être un peu technicien, hydrologue, écologue, infirmier et biologiste, statisticien et informaticien débutant. Il lui faut être capable de s'exprimer avec des spécialistes de sciences humaines et de communication mais, enfin et surtout, refléter tout cela simultanément en vue d'une empathie générale et isotrope pour les choses et les gens.

C'est possible quand on veut ne pas laisser l'eau à vau-l'eau, quand on a l'ambition d'aider sans nuire, et l'humilité d'y réussir avec souplesse et un peu d'adresse.

Le jour va se lever sur le marigot. Petits et gros crapauds se taisent peu à peu et plongent avec délice dans l'eau rafraîchissante. La vie est belle et l'eau est bonne. ■

# Covid-19 et développement

## Le scénario du pire est-il évitable ?

Par Louis-Charles Viossat <sup>1</sup>

*Après une accalmie estivale, la pandémie de Covid-19 a repris à travers le monde et les mesures destinées à la contenir ou à en limiter l'ampleur ont été renforcées dans un grand nombre de pays dès le mois de septembre (confinement, limitation de la mobilité et / ou des conditions de rassemblement dans les lieux publics, les bars, etc.). Au vu de l'impact socio-économique des mesures prises lors de la première vague, ce regain épidémique et les mesures qui l'accompagnent ont tout lieu d'inquiéter, en particulier dans les pays du Sud, moins touchés par la pandémie que les autres pour le moment, mais qui en paient le prix fort en matière de développement économique.*

*Comme le montre en effet Louis-Charles Viossat dans cette tribune, les premiers bilans dressés par les instances internationales concernant l'impact de la crise Covid sur le développement humain, dans les pays du Sud, sont alarmants. Les conséquences à venir y sont d'ores et déjà énormes en matière d'emploi, de pauvreté, d'alimentation... La tendance qui allait dans le sens d'un progrès des indicateurs depuis une trentaine d'années est en passe de s'inverser pour la première fois, et l'on craint une régression durable de la situation des populations locales si des mesures fortes ne sont pas prises rapidement. Et parmi les trois scénarios envisageables présentés en fin d'article, il y a peu de chances, selon Louis-Charles Viossat, que le plus optimiste l'emporte et déjoue la menace d'un grand bond en arrière dans les pays du Sud. S.D.*

**L**es conséquences de l'épidémie de Covid-19 s'annoncent très violentes dans les pays en développement, tout particulièrement en Afrique subsaharienne et dans les pays à faible revenu. L'impact direct du virus sur la mortalité est, jusqu'à présent, plus limité dans le

1. Ancien ambassadeur chargé de la lutte contre le sida et les maladies infectieuses, enseignant de politiques sociales internationales à Sciences Po, conseiller scientifique de Futuribles international. Cet article est une version revue et complétée de l'analyse prospective « L'impact du Covid-19 sur le développement humain. Tout faire pour éviter un grand bond en arrière », n° 246, publiée le 20 août 2020 par Futuribles International. URL : <https://www.futuribles.com/fr/document/l'impact-du-covid-19-sur-le-developpement-humain-to/>. Consulté le 23 septembre 2020. Il a été fini de rédiger le 24 septembre 2020.

Sud qu'au Nord <sup>2</sup>. Mais l'épidémie a été le déclencheur d'une série de catastrophes qui s'amplifient mutuellement. Pour citer le langage imagé du secrétaire général des Nations unies, António Guterres, « la Covid-19 ressemble à un rayon X, qui révèle les fractures du fragile squelette des sociétés que nous avons bâties : si nous naviguons tous sur le même océan, il est clair que certains sont sur des super-yachts alors que les autres s'accrochent aux débris qui flottent <sup>3</sup> ».

Les mesures de confinement prises par les gouvernements du Nord comme du Sud, qui ont été souvent extrêmement strictes comme en Inde ou aux Philippines, frappent très brutalement les économies des pays en développement. Elles sont la cause de l'arrêt soudain de l'activité économique mondiale, du tourisme et des exportations, de la chute des prix du pétrole et des matières premières, et de la diminution drastique des envois de fonds des travailleurs migrants.

L'année 2020, qui marque le 75<sup>e</sup> anniversaire de la création des Nations unies, est malheureusement en passe d'être l'une des plus noires de l'histoire moderne du

développement. Elle va vraisemblablement ouvrir des années de recul des indicateurs du développement après trois décennies au cours desquelles les « dividendes de la paix » ont été récoltés, et des progrès historiques dans la lutte contre la maladie et la pauvreté ont été célébrés année après année. Pour la première fois depuis sa création en 1990, l'indice de développement humain (IDH) mondial, calculé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et qui mesure l'éducation, la santé et le niveau de vie, va reculer. Les progrès réalisés au cours des cinq à dix dernières années vont être effacés et l'atteinte de nombreux objectifs de développement durable fixés pour 2030 est désormais hors de portée <sup>4</sup>.

Les conditions de vie et les opportunités économiques et de progrès social de milliards d'habitants des pays du Sud vont être bouleversées comme jamais, au risque de l'effondrement de certains États, notamment les plus endettés <sup>5</sup> ou déjà les plus fragiles, et de la remise en cause de la paix régionale et mondiale.

Une telle calamité exige un effort sans précédent d'investissement,

---

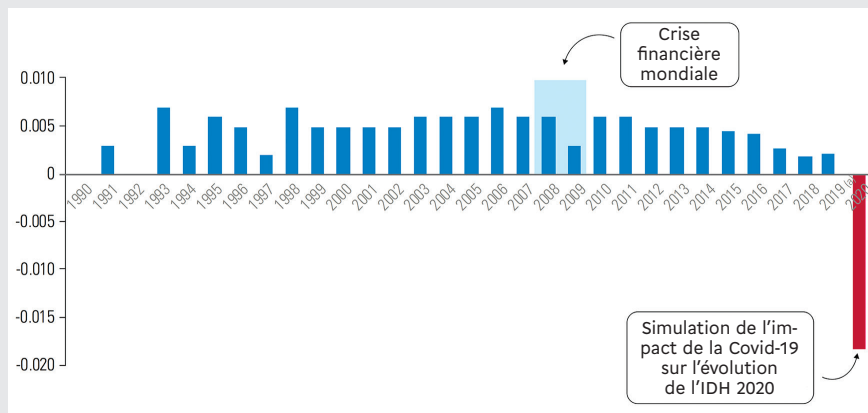
2. À la date de rédaction de cet article, mi-septembre 2020, on dénombrait, selon le décompte de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 225 000 décès dus à la Covid-19 en Europe contre 94 000 en Asie du Sud-Est et 24 000 en Afrique.

3. « Tackling the Inequality Pandemic: A New Social Contract for a New Era », New York, Nations unies, *Secretary-General's Nelson Mandela Lecture*, 18 juillet 2020.

4. PNUD, *Covid-19 and Human Development: Assessing the Crisis, Envisioning the Recovery*, New York : PNUD, 2020 *Human Development Perspectives*, juin 2020. URL : [http://hdr.undp.org/sites/default/files/covid-19\\_and\\_human\\_development\\_0.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/covid-19_and_human_development_0.pdf). Consulté le 23 septembre 2020.

5. En octobre 2019, 34 pays en développement étaient déjà « à risque élevé » en matière d'endettement en dépit du niveau très bas des taux d'intérêt. Il s'agit en particulier de pays africains et moyen-orientaux, tels que la Zambie, la Tunisie, Bahreïn, l'Argentine, l'Angola, le Ghana, la Turquie et Oman, selon le Fonds monétaire international (FMI).

## Graphique 1. Évolution de la valeur annuelle de l'IDH, 1990-2020



(a) IDH 2019 : estimation provisoire.

Source : PNUD, *op. cit.*, p. 6.

## L'extraordinaire récession due au grand confinement

C'est un choc économique extraordinaire qui va frapper la planète entière en raison des mesures prises par les gouvernements pour arrêter la circulation des personnes et l'activité économique en vue de freiner la progression de l'épidémie<sup>1</sup>. Selon les toutes dernières estimations de l'OCDE, le produit intérieur brut (PIB) mondial devrait plonger de 4,5 % environ en 2020 (contre moins 6 % prévu en mai 2020). C'est trois fois plus qu'en 2009. Et la reprise attendue serait à hauteur de 5 % en 2021. En dépit des 18 000 milliards de dollars US qui ont été déjà injectés dans l'économie mondiale, celle-ci perdrait 12 000 milliards de dollars US, ou plus, d'ici la fin 2021 selon le Fonds monétaire international (FMI), et bon nombre de pays développés l'équivalent de quatre ou cinq ans de croissance du revenu par habitant.

La récession de 2020 sera la seule récession de l'ère moderne consécutive à une épidémie. Ce sera la seule également qui aura été déclenchée délibérément par des États ayant choisi d'arrêter toute activité économique non essentielle, et toute circulation des biens et des personnes à l'ère de l'hypermondialisation, pour lutter contre le virus. Cela sera la quatrième récession, après celles des années 1914, 1930-1932 et 1945-1946, des 14 récessions documentées dans le monde depuis 1870 par l'ampleur de la baisse du PIB, et la première récession de toutes à l'aune du nombre d'économies frappées en même temps : neuf pays sur dix.

1. OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Economic Outlook: Preliminary Version*, Paris : OCDE, juin 2020 ; et *Interim Economic Outlook*, septembre 2020 ; Banque mondiale, « Pandemic, Recession: The Global Economy in Crisis », in *Global Economic Prospects*, Washington, D.C. : Banque mondiale, juin 2020, chapitre 1. URL : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/33748/9781464815539.pdf> ; et FMI (Fonds monétaire international), *World Economic Outlook Update*, Washington, D.C. : FMI, juin 2020. URL : <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/WEO/2020/Update/June/English/WEOENG202006.ashx?la=en>. Consultés le 23 septembre 2020.

Toujours selon l'OCDE, en 2020, le PIB des États-Unis baisserait de 3,8 %, celui du G20 de 4,2 %, celui de la zone euro de 7,9 % (France, moins 9,5 % ; Allemagne, moins 5,4 %) et celui du Royaume-Uni de 10,1 %. Fin 2021, le PIB des économies industrialisées serait encore quatre points en dessous de son niveau de 2019.

La situation des pays en développement, avec une baisse du PIB comprise entre 2,5 % et 3 %, et du revenu par habitant comprise entre 3,5 % et 4 % en 2020, est plus préoccupante encore. En effet, au cours des 70 dernières années, on n'avait jamais constaté de perte globale de richesse dans les pays émergents et à faible revenu. Un cumul de difficultés frappe l'immense majorité de ces pays en développement : l'arrêt de l'économie en raison du confinement strict qu'ils ont décidé, la baisse du PIB dans les économies avancées liée à l'arrêt de l'activité économique, qui fait reculer le commerce international, le tourisme et la demande de produits manufacturiers et miniers, auxquels s'ajoutent le plongeon des prix des matières premières et la rupture des chaînes d'approvisionnement internationales...

La récession ne devrait épargner aucune région du monde. Même l'Asie la subira, avec une croissance chinoise limitée à 1 %, en deçà du seuil jugé soutenable pour la stabilité économique et sociale du pays, et même une chute sans précédent du PIB en Inde, de plus de 10 % selon les dernières estimations de l'OCDE.

L'Afrique subsaharienne, qui concentre déjà le plus grand nombre de pauvres, sera touchée par un recul gravissime de 5 % environ de son revenu par habitant, qui n'épargnera aucun pays, une différence de taille avec la crise de 2009 quand les États de la région étaient moins intégrés à l'économie mondiale. Alors qu'en moyenne les pays du G20 ont consacré 22 % de leur PIB à des mesures de soutien, les pays d'Afrique subsaharienne n'y allouent que 3 %. L'Amérique latine et les Caraïbes seront encore plus touchés, avec une chute prévisible du revenu par habitant de 7 % à 9 % du PIB. De nombreux grands pays émergents comme la Thaïlande (moins 5 %), l'Iran (moins 5,3 %) la Russie (moins 7,3 %), l'Afrique du Sud (moins 11,5 %), le Brésil (moins 6,5 %) et le Mexique (moins 10,2 %) vont être frappés de plein fouet, avec des risques de conséquences en chaîne sur leur stabilité financière, sociale et politique interne, sans parler des risques de contagion régionale.

Selon le FMI, les pays à faible revenu verront leur revenu baisser de 1 % en 2020, avant une reprise de leur croissance en 2021 sur leur rythme antérieur (5 % environ). ■

L.-C.V.

d'innovation et de coopération internationale en faveur du développement, dans le cadre d'un nouveau pacte mondial qu'il est urgent de définir et de conclure. L'état actuel de la communauté internationale laisse néanmoins des espoirs mesurés d'un tel sursaut à court terme, même si le pire n'est jamais certain.

## Une destruction massive des emplois

C'est une terrible ironie du sort que le centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) coïncide avec le plus grave choc sur l'emploi qui soit dans le monde, un choc d'offre et un choc de demande à la fois.

Selon les dernières estimations de l'OIT <sup>6</sup>, 500 millions d'emplois équivalents temps plein ont été perdus au deuxième trimestre 2020, plus particulièrement dans les Amériques et dans la région Europe et Asie centrale, et 350 millions au troisième trimestre. Ces pertes devraient encore représenter 250 millions d'emplois au dernier trimestre 2020, soit une perte de près de 10 % des heures travaillées. L'impact de la crise du coronavirus sur l'emploi est particulièrement catastrophique pour les travailleurs informels, les travailleurs peu qualifiés et les femmes. On estime ainsi que 80 % des deux milliards de travailleurs informels, particulièrement nombreux en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, ont subi une baisse partielle ou totale de revenu. Ces pertes d'emplois vont être durables dans les pays du Sud, en raison de la crise économique qui s'annonce et des mesures relativement limitées de soutien de l'économie que les gouvernements des pays en développement ont pu prendre compte tenu de leurs faibles capacités budgétaires. Ce sont les travailleurs les plus fragiles, et notamment les femmes, qui vont particulièrement subir ce choc

du sous-emploi et du chômage, avec des risques de déstabilisation politique particulièrement vifs.

## Jusqu'à 100 millions de personnes frappées par l'extrême pauvreté

Avant l'épidémie de Covid-19, éradiquer l'extrême pauvreté, c'est-à-dire avoir moins de 3 % des personnes gagnant moins de 1,9 dollar US par jour, était l'un des objectifs clefs de la communauté internationale à l'horizon 2030. Il s'inscrivait dans un processus historique de baisse de l'extrême pauvreté, passée de plus de 35 % en 1990 à moins de 10 % en 2019.

Cet objectif était déjà ambitieux en raison de la difficulté des pays d'Afrique subsaharienne à faire aussi bien que l'Inde et la Chine, mais l'épidémie de Covid-19 rebat complètement les cartes. Le nombre de personnes souffrant d'extrême pauvreté va augmenter dans le monde pour la première fois depuis la crise financière d'Asie de l'Est de 1997-1998, de 37 à 100 millions de personnes en plus en 2020 selon les sources <sup>7</sup>. Ces nouveaux pauvres se concentreront précisément là où l'ex-

6. Observatoire de l'OIT : *la Covid-19 et le monde du travail*. Sixième édition, OIT, 23 septembre 2020. URL : [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_755930.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/briefingnote/wcms_755930.pdf). Consulté le 24 septembre 2020.

7. LAKNER Christoph et alii, « How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty? », Washington, D.C. : Banque mondiale, *Policy Research Working Paper*, n° 8 869, juin 2020. URL : <http://documents1.worldbank.org/curated/en/328651559243659214/pdf/How-Much-Does-Reducing-Inequality-Matter-for-Global-Poverty.pdf> ; et SUMNER Andy, HOY Chris et ORTIZ-JUAREZ Eduardo, « Estimates of the Impact of Covid-19 on Global Poverty », Helsinki : United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER), *Working Paper* 2020/43, avril 2020. URL : <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/PDF/wp2020-43.pdf> ; voir aussi *Covid-19. Une perspective mondiale. Rapport Goalkeepers 2020*, Bill & Melinda Gates Foundation, septembre 2020. URL : [https://www.gatesfoundation.org/goalkeepers/downloads/2020-report/report\\_a4\\_fr.pdf](https://www.gatesfoundation.org/goalkeepers/downloads/2020-report/report_a4_fr.pdf). Consultés le 23 septembre 2020.

trême pauvreté était déjà la plus élevée : en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, pays dans lesquels les dispositifs de protection sociale (sécurité sociale, aide sociale) sont moins développés qu'ailleurs. L'objectif de 2030 est désormais hors de portée. Si l'on fixe le seuil de la pauvreté à 5,5 dollars US par jour, l'Amérique latine seule va connaître pour sa part une croissance du nombre de pauvres de 50 millions du fait de la crise. Et la baisse de 20 % (100 milliards de dollars US) des envois de fonds à l'étranger par les travailleurs migrants va particulièrement toucher les pays dont le PIB repose largement sur ce type de financements (Tadjikistan, Bermudes, Népal, Lesotho, Haïti, Moldavie, Salvador...).

## Vague de faim et malnutrition pour des dizaines de millions de personnes

Alors que 820 millions de personnes vont régulièrement se coucher en ayant faim et que plus de 100 millions d'entre elles souffrent d'extrême malnutrition, « pour beaucoup de pays pauvres, les conséquences économiques de l'épidémie vont être plus dévastatrices que la maladie elle-même <sup>8</sup> ». Au total, on estime qu'entre 20 et 80 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de malnutrition du fait de la Covid-19. Et entre 80 et 130 millions de personnes

supplémentaires pourraient être plongées dans une situation d'insécurité alimentaire.

Deux régions concentrent les principaux risques : l'Afrique, avec des pays comme l'Angola, le Nigeria, la Somalie, le Sud-Soudan ou le Tchad ; et le Moyen-Orient, avec des pays comme l'Iran, l'Irak, le Liban, la Syrie et le Yémen. L'Inde elle-même, frappée par une nouvelle crise agricole depuis les années 2010, n'est pas à l'abri. Les problèmes de malnutrition ont également été accentués par la fermeture des écoles car près de 370 millions d'enfants dans le monde sont nourris précisément dans le cadre de la scolarité.

## Sept millions de jeunes en décrochage scolaire

L'épidémie de Covid-19 a été à l'origine de la plus grande fermeture de l'histoire des systèmes scolaires. Jusqu'à 1,6 milliard d'enfants et de jeunes ont dû rester chez eux pendant plusieurs mois, et cela dans plus de 180 pays, dont près de 90 % de tous les écoliers dans les pays à faible revenu. Au total, selon le PNUD, en matière éducative, les conditions actuelles sont équivalentes aux niveaux observés pour la dernière fois au milieu des années 1980...

Le décrochage scolaire dû à l'arrêt pendant plusieurs mois, en moyenne, des études va frapper durablement sept millions de

---

8. WFP (World Food Programme), *Covid-19: Potential Impact on the World's Poorest People: A WFP Analysis of the Economic and Food Security Implications of the Pandemic*, Rome : WFP, avril 2020. URL : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000114205/download/?ga=2.29150587.672181904.1596536408.662992667.1596536408>. Consulté le 23 septembre 2020.

jeunes dans le monde <sup>9</sup>. La baisse du revenu des familles devrait peser tout particulièrement sur les filles, ce qu'on avait déjà vu de façon disproportionnée lors de la crise Ebola, sur les enfants handicapés et sur ceux qui appartiennent à des groupes marginalisés (populations indigènes, réfugiés, enfants déplacés, minorités sexuelles...). Ce sont donc les inégalités scolaires qui sont exacerbées.

La carrière des diplômés du supérieur va aussi être sérieusement affectée par la Covid-19. Après l'interruption de leurs cours et les bouleversements de leurs examens, ces jeunes étudiants, la génération du confinement, vont entrer sur le marché du travail au moment de l'une des plus grandes récessions de l'Histoire. Cela pourrait marquer à jamais leur vie professionnelle : les conduire à accepter des salaires moindres que leurs prédécesseurs et avoir des effets durables sur la carrière de nombre d'entre eux, en particulier les diplômés des filières les moins rémunératrices.

Enfin, le financement de l'éducation et de l'Université dans les pays en développement risque également d'être compromis, ou à tout le moins de voir sa croissance ralentir au cours des années à venir.

## Des millions de morts qui s'ajoutent à ceux de la Covid-19

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur la santé mondiale vont également être catastrophiques. Non pas principalement par le nombre des personnes décédées directement de la maladie. Pour des raisons mal connues mais liées peut-être à la jeunesse des pays du Sud <sup>10</sup>, et en dépit de systèmes de santé souvent très fragiles <sup>11</sup>, la mortalité due à la Covid-19 est à ce stade moindre dans le Sud que dans le Nord riche, avec des exceptions toutefois (en Amérique du Sud en particulier).

Ce sont malheureusement les mesures mêmes prises pour contrôler l'épidémie de Covid-19 qui vont vraisemblablement avoir le plus d'impact négatif sur la santé des habitants de la planète. Ainsi, alors que la mortalité infantile avait atteint un creux historique en 2019, avec 5,2 millions de décès d'enfants de moins de cinq ans (contre 12,5 millions en 1990), ce sont plusieurs centaines de milliers d'enfants de moins de cinq ans qui pourraient décéder en plus en 2020, en raison principalement de la chute des revenus de leurs familles, qui va conduire celles-ci à réduire leurs dépenses

9. AZEVEDO João Pedro et alii, *Simulating the Potential Impacts of Covid-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes: a Set of Global Estimates*, Washington, D.C. : Banque mondiale, juin 2020. URL : <http://pubdocs.worldbank.org/en/798061592482682799/covid-and-education-June17-r6.pdf>. Consulté le 23 septembre 2020.

10. L'âge médian en Afrique subsaharienne est de 19 ans et demi contre 40 ans en Europe, 27 ans en Inde et 31 ans en Amérique latine. Le continent africain ne compte que 50 millions de personnes de plus de 60 ans sur 1,2 milliard d'habitants.

11. En Afrique subsaharienne, les gouvernements dépensent 12 dollars US par an et par habitant seulement pour la santé contre 4 000 dollars US dans un pays comme le Royaume-Uni.

de nourriture et de santé, mais aussi des difficultés d'accès aux soins pour les mères et de la suspension des campagnes de vaccination, notamment contre la rougeole (cela a concerné au moins 23 pays et 80 millions d'enfants). La montée en flèche de la dénutrition pourrait être responsable du quart de cette mortalité infantile liée à la Covid-19.

De même, en raison des dégâts causés par la Covid-19 aux systèmes de santé et aux programmes de prévention et de traitement, la mortalité additionnelle due au sida, à la tuberculose et au paludisme pourrait atteindre 1,4 million de personnes dans les 12 prochains mois, dont 530 000 pour le sida (en Afrique subsaharienne seulement), 520 000 pour la tuberculose et 380 000 pour le paludisme, soit un doublement de la mortalité constatée en 2019<sup>12</sup>. Nous reviendrions alors à la situation qui prévalait il y a entre 10 et 20 ans.

La suspension des programmes de vaccination contre la poliomyélite fait également reculer l'espoir d'éradiquer cette maladie grave dans les pays où elle résiste (Afghanistan, Pakistan). Il en

va de même d'un nombre important de maladies tropicales négligées. Et les systèmes de santé ont de plus en plus de mal à fournir un accès normal aux services de planification familiale post-partum, sans compter les problèmes de santé mentale qui sont exacerbés depuis l'épidémie.

### Trois scénarios post-Covid pour les pays en développement

Si elle n'est peut-être pas, en dépit de ce qu'affirme l'Organisation des Nations unies, la plus grande épreuve à laquelle nous faisons face depuis sa création, l'épidémie du coronavirus révèle une nouvelle, surprenante et extrême vulnérabilité des sociétés hypermondialisées et hypermédiatisées du XXI<sup>e</sup> siècle face aux menaces sévères, soudaines et mal connues<sup>13</sup>.

La crise actuelle exige, pour les pays en développement qui sont particulièrement frappés et fragiles, des décisions fortes au plan international<sup>14</sup>. De nombreuses personnalités et organisations se sont exprimées en ce sens au cours des derniers mois, en soulignant également l'intérêt, voire

12. LE FONDS MONDIAL, *Atténuer l'impact du Covid-19 dans les pays touchés par le VIH, la tuberculose et le paludisme* ; et *Results Report 2020*, Genève : Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, respectivement juin 2020. URL : [https://www.theglobalfund.org/media/9926/covid19\\_miti\\_gatingimpact\\_report\\_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/9926/covid19_miti_gatingimpact_report_fr.pdf) ; et septembre 2020. URL : [https://www.theglobalfund.org/media/10103/corporate\\_2020resultsreport\\_report\\_en.pdf?u=637356227598900000](https://www.theglobalfund.org/media/10103/corporate_2020resultsreport_report_en.pdf?u=637356227598900000). Consultés le 23 septembre 2020.

13. Et cela même quand elles sont prévisibles (les rapports sur le risque d'une pandémie pullulent) et quand leurs conséquences directes sur la mortalité sont très sévères mais tout de même limitées : deux millions de décès dans le monde dus à la Covid-19 en un an représenteraient la mort de 0,04 % de la population mondiale environ et un surcroît de 4 % environ du nombre des décès annuels. À titre de comparaison, la grippe espagnole a fauché 2 % de la population mondiale, principalement des adultes en pleine force de l'âge, et sur une planète bien moins peuplée. Aujourd'hui, la mortalité due à la grippe espagnole représenterait l'équivalent de 150 millions de personnes décédées.

14. C'est vrai également pour les pays industrialisés, dont la situation dépasse le cadre de cet article.

la nécessité, de transformer une tragédie humaine en une opportunité unique de bâtir un monde plus juste et plus durable.

Comme le souligne justement la directrice générale du FMI <sup>15</sup>, atteindre et garantir une reprise soutenable, et émerger plus forts après le grand confinement va requérir d'agir à la fois sur trois fronts : le front de la santé en mettant un point d'orgue à la crise sanitaire, durablement et partout ; le front d'une croissance riche en emplois, qui exige d'éviter un nombre excessif de faillites ; enfin le front d'une croissance plus soutenable et inclusive que jusqu'à présent, qui requiert l'arrêt du changement climatique et un recul des inégalités. Il est évident qu'il s'agit là de véritables travaux d'Hercule.

► Le scénario le plus ambitieux pourrait reposer, par exemple, comme le propose le secrétaire général des Nations unies, sur la définition et la conclusion rapide d'un « nouveau contrat social » entre les gouvernements, la société civile et les entreprises. Ce contrat social mondial, qui devrait inclure, selon António Guterres, l'intégration progressive des travailleurs du secteur informel dans la protection sociale, une plus large représentation des travailleurs, la mise en œuvre d'une couverture santé universelle, des impôts plus justes portant notamment sur les émissions de carbone et une lutte accrue contre

la corruption, serait adossé à un nouveau modèle de gouvernance globale et à une croissance massive des financements pour le développement en complément de l'annulation des dettes des pays les plus endettés. Comme le propose António Guterres, un doublement des dépenses d'éducation dans les pays à bas et moyen revenu avant 2030 serait souhaitable. En complément des plans de relance du Nord, la directrice générale du FMI estime pour sa part les besoins des pays émergents à 2 500 milliards de dollars US. Selon l'OIT, les fonds nécessaires pour atteindre un niveau de relance budgétaire par heure travaillée perdue dans les pays en développement équivalent à celui des pays développés, tournent autour de 1 000 milliards de dollars US. Dans le seul domaine de la santé, il faudrait mobiliser pour les seuls 12 prochains mois 25 milliards d'euros afin de soutenir les systèmes de soins et financer les programmes de lutte contre la Covid-19, et ceux dans le domaine du sida, du paludisme et de la tuberculose. En matière de vaccination, après avoir identifié lors des essais cliniques un ou plusieurs vaccins efficaces et sûrs, l'enjeu, c'est de mettre en place un dispositif multilatéral pour financer la production de vaccin en masse, pour produire les doses suffisantes et pour les distribuer de façon équitable, y compris aux habitants des pays les plus pauvres, tout en convain-

15. GEORGIEVA Kristalina et GOPINATH Gita, « Emerging Stronger from the Great Lockdown », *Foreign Policy*, 9 septembre 2020. URL : <https://foreignpolicy.com/2020/09/09/great-lockdown-economy-recovery-coronavirus/>. Consulté le 23 septembre 2020.

quant tous les patients de son innocuité.

Ce scénario est malheureusement peu probable. Il exige notamment un retour rapide à un fonctionnement efficace des grandes enceintes collectives (Conseil de sécurité des Nations unies, G7 et G20 en particulier), et une volonté commune aux grandes puissances (États-Unis, Europe, Chine, Japon...) de s'accorder sur des solutions nouvelles et originales représentant une inflexion notable par rapport aux tendances actuelles. Pour cela, il faudrait notamment un *leadership* américain raisonnable et crédible, qui fait défaut depuis plusieurs années, et une intégration étroite — mais comment ? — de la Chine dans le nouvel ordre multilatéral. Il exige également que les pays développés et la Chine dégagent des financements à des niveaux et selon des modalités qu'ils ont refusé d'accepter jusqu'à présent (annulation massive de dettes par exemple) et qu'ils fassent prévaloir l'intérêt commun de la planète sur les intérêts strictement nationaux de court terme.

► Un scénario pessimiste ne peut pas être écarté. Dans un contexte de remontée, éventuellement forte, de l'épidémie dans certaines régions du monde et du retour des confinements de la population, il part de l'hypothèse de la poursuite des dysfonctionnements, voire du délitement, du système multilatéral et de l'impossibilité de s'entendre sur un soutien budgétaire et financier aux pays en développement

les plus atteints par la crise. Ce seraient alors un véritable bond en arrière des indicateurs du développement et de terribles drames humains qui frapperaient bon nombre de pays du Sud, en particulier en Afrique subsaharienne, mais éventuellement aussi en Asie du Sud (Inde) ou en Amérique du Sud, avec des conséquences politiques et géostratégiques majeures le cas échéant.

► Un scénario intermédiaire, ni catastrophe ni révolution, est le plus probable dans un contexte de reprise molle et contrastée de l'économie compte tenu de la poursuite de l'épidémie, des réactions des acteurs publics et privés, d'une insuffisance des financements disponibles par rapport aux besoins, et de l'ambition ou des marges de manœuvre des dirigeants internationaux. Il conduirait à constater un recul des indicateurs du développement dans un bon nombre de domaines et à recadrer les objectifs durables à l'horizon 2035 ou 2040 sur de nouvelles bases. Il passerait par un renforcement de la gouvernance des grandes organisations internationales et, notamment, une reconfiguration de l'Organisation mondiale de la santé, une organisation dont la gouvernance et le management sont insuffisamment efficaces depuis trop longtemps, et qui n'est pas parvenue à prendre le tournant de la santé mondiale moderne, à la différence de l'Alliance du vaccin (Gavi) ou du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ce

scénario exigerait également la mise en œuvre de toute une série de dispositifs et de programmes innovants dans le domaine de

l'éducation, de la santé, de la lutte contre la pauvreté, dont on a vu les prémices au cours des derniers mois. ■

## L'AVENIR DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

FORMATION FUTURIBLES INTERNATIONAL | 19-20 NOVEMBRE 2020 | Paris

### Intervenants

Animée par **Hugues de Jouvenel**, président d'honneur de Futuribles International et consultant en prospective et stratégie

Avec les interventions de Christine Afriat, Christine Erhel, Bernard Gazier, Michel Héry, Pascale Levet, André-Yves Portnoff et Glenda Quintini.

### Objectifs pédagogiques et compétences visées

Permettre aux participants de mieux apprécier quels sont les futurs possibles de l'emploi (volume, qualité, rémunération...) et des conditions de travail au niveau macro- et microéconomique à la lumière des tendances lourdes et émergentes, des facteurs de discontinuité et de rupture, qu'ils soient subis ou choisis.

Cette formation est accessible en présentiel (10 personnes au maximum) ou à distance via Teams.

### Programme

- Les dynamiques comparées des marchés de l'emploi en Europe et aux États-Unis
- Emploi et qualité de l'emploi en France : quelles perspectives et quels effets potentiels du plan de relance ?
- Transformation du travail et transformation des organisations
- Le travail à l'ère du numérique : le cas du télétravail et les conditions nouvelles de la performance des organisations
- Les futurs possibles de la production en France à l'horizon 2040
- Les enjeux de la formation et des compétences dans les pays de l'OCDE
- Métamorphose du travail

### Prix

Les frais de participation sont de 1 380 euros HT (1 656 euros TTC, TVA à 20 % incluse)\*. Participation au choix dans les locaux de Futuribles International situés au 47 rue de Babylone, Paris 7<sup>e</sup>, ou à distance via Teams. Futuribles International est un organisme de formation agréé référencé dans DataDock.

### Renseignements complémentaires

Programme détaillé consultable à l'adresse <https://www.futuribles.com/fr/formation/> ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax : + 33 (0)1 42 22 65 54 E-mail : [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com)

*\*Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième participation ; dispense des frais de participation pour les membres partenaires de Futuribles International (valable pour une personne par formation dans la limite des places disponibles).*

## L'espérance de vie en Occident

L'espérance de vie se définit comme le nombre moyen d'années qu'il reste à vivre à un individu à un âge donné, en supposant que les taux de mortalité mesurés au moment du calcul persistent au cours du temps.

L'espérance de vie « en bonne santé » est basée sur la même méthodologie et représente le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre « sans limitation irréversible d'activité dans la vie quotidienne ni incapacités », selon la définition de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), qui toutefois prête à controverses.

### L'espérance de vie multipliée par trois en deux siècles

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'espérance de vie à la naissance en Europe et aux États-Unis était d'environ 25 ans. En 2018, elle atteint près de 81 ans dans l'Union européenne (UE-28) <sup>1</sup> et près de 79 ans aux États-Unis : elle a donc été multipliée par trois en deux siècles <sup>2</sup>.

Différents facteurs successifs expliquent cette croissance de l'espérance de vie :

- Pendant longtemps, les gains d'espérance de vie à la naissance se sont opérés principalement grâce à une baisse de la mortalité infantile. Mais, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, celle-ci a atteint un palier et les gains se sont déplacés vers les âges élevés. Ainsi, l'espérance de vie à 65 ans est passée d'environ 15 ans dans les années 1980 à 20 ans en 2018 <sup>3</sup>.
- L'amélioration des conditions de vie individuelles : hygiène, alimentation, baisse de l'alcoolisme et de la consommation de tabac...
- Les progrès dans les traitements et l'accès aux soins : diffusion de la vaccination, démocratisation de l'accès aux soins et aux médicaments, progrès de la médecine dans le traitement des maladies, notamment les maladies cardio-vasculaires et les cancers.

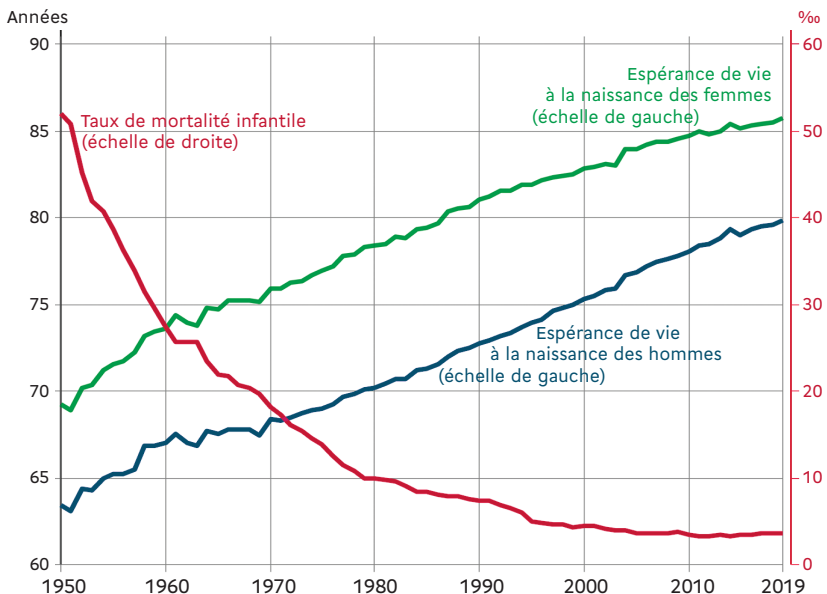
Les écarts entre hommes et femmes diminuent lentement : en 2019, en Europe, cet écart n'était plus que de sept ans, contre huit il y a 40 ans.

1. « Espérance de vie par âge et sexe », Eurostat, 28 avril 2020. URL : [http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=demo\\_mlexpec&lang=fr](http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=demo_mlexpec&lang=fr). Consulté le 30 septembre 2020.

2. Statistiques Banque mondiale, 2018. URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.IN?locations=US>. Consulté le 30 septembre 2020.

3. « Life Expectancy at 65 », OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2019. URL : <https://data.oecd.org/healthstat/life-expectancy-at-65.htm>. Consulté le 30 septembre 2020.

## Graphique 1. Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile de 1950 à 2019 en France métropolitaine



Source : Tableaux de l'économie française. Édition 2020, Paris : INSEE Références, 27 février 2020. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277640?sommaire=4318291#titre-bloc-3>. Consulté le 30 septembre 2020.

En revanche, les écarts se maintiennent entre les catégories sociales, ainsi qu'entre les pays européens (l'espérance de vie est plus élevée en Europe du Nord que dans les pays de l'Est).

### Mais l'espérance de vie tend à stagner, voire à ralentir

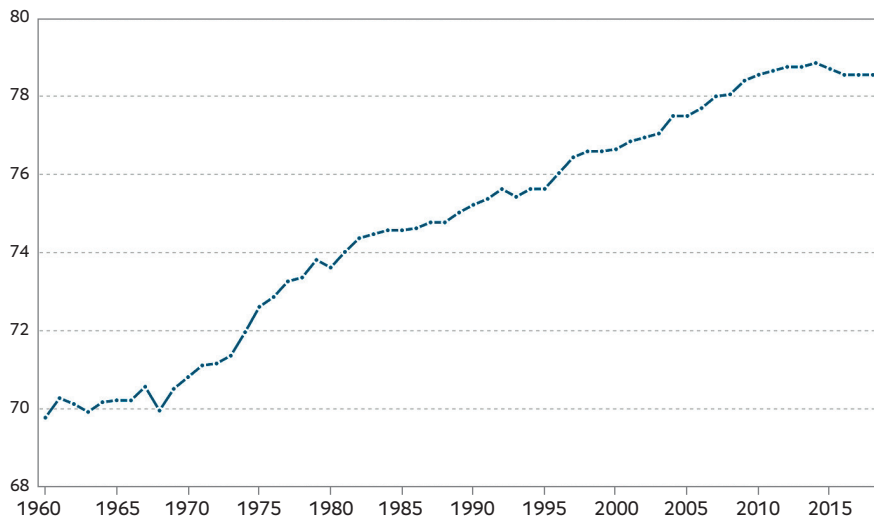
On enregistre depuis quelques années des stagnations, voire des baisses ponctuelles des espérances de vie à la naissance et en bonne santé. Ainsi, en 2015, pour la première fois en France depuis 1969, l'espérance de vie à la naissance a diminué pour les femmes et les hommes, mais elle a de nouveau augmenté entre 2016 et 2019 (voir graphique 1) <sup>4</sup>. Aux États-Unis, l'espérance de vie à la naissance, qui augmentait jusque-là régulièrement, a diminué de 0,1 an entre 2014 et 2015, et entre 2015 et 2016 ; depuis, elle stagne <sup>5</sup> (graphique 2).

De même, l'espérance de vie en bonne santé à 65 ans a augmenté sur longue période, puis s'est stabilisée depuis 2005 au sein de l'UE-28. Elle a même diminué de quelques mois, pour atteindre 8,5 ans pour

4. Tableaux de l'économie française. Édition 2020, Paris : INSEE Références, 27 février 2020. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277640?sommaire=4318291>. Consulté le 30 septembre 2020.

5. Statistiques Banque mondiale, 2018, *op. cit.*

## Graphique 2. Espérance de vie à la naissance aux États-Unis entre 1960 et 2018 (hommes et femmes confondus)



Source : statistiques Banque mondiale. URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.LE00.IN?locations=US>. Consulté le 30 septembre 2020.

les hommes et les femmes en 2012, avant de repartir à la hausse et d'atteindre les 10 ans en 2018 <sup>6</sup>.

Il est difficile de dire si ces stabilisations ou ces diminutions sont purement conjoncturelles ou si elles annoncent une inflexion de tendance. Rappelons que l'espérance de vie à la naissance des enfants nés en 2015 est fonction de la mortalité par âge constatée cette année-là. Or, l'année 2015 a été marquée par un pic inédit de mortalité, lié à la fois à une épidémie de grippe, à un épisode de canicule et à une vague de froid.

Le changement climatique, l'essor des maladies infectieuses, y compris la pandémie de Covid-19 peuvent, entre autres facteurs, avoir des impacts. Ainsi, selon l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA) de Vienne, la pandémie actuelle pourrait entraîner un recul de l'espérance de vie allant jusqu'à 10 ans dans les pays les plus touchés, et de trois à neuf années dans les régions les plus affectées, comme le Nord de l'Italie, où la prévalence du virus dans certains villages a atteint 50 % <sup>7</sup>.

6. « Nombre d'années de vie en bonne santé à 65 ans, par sexe », Eurostat, 15 mai 2020. URL : [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tepsr\\_sp320/default/table?lang=fr](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tepsr_sp320/default/table?lang=fr). Consulté le 30 septembre 2020.

7. « Covid-19 Could Cause Declines in Life Expectancy in 2020 in Severely Affected Areas », IIASA, 17 septembre 2020. URL : [https://iiasa.ac.at/web/home/about/news/200917\\_-\\_Covid-19\\_and\\_life\\_expectancy\\_.html](https://iiasa.ac.at/web/home/about/news/200917_-_Covid-19_and_life_expectancy_.html). Consulté le 30 septembre 2020.

## Perspectives

Des chercheurs de l'Imperial College de Londres estiment qu'en 2030, dans 35 pays développés, l'espérance de vie à la naissance des femmes a 50 % de chances de dépasser 90 ans, leur espérance de vie à 65 ans excédant 25 ans. Ces prévisions reposent sur un modèle de projections basé sur les évolutions passées des taux de mortalité et des âges au décès dans ces pays<sup>8</sup>. Avec le même degré de probabilité, l'espérance de vie à la naissance des hommes pourrait dépasser 85 ans et leur espérance de vie à 65 ans excéder 20 ans. Néanmoins, ces projections mécanistes pourraient se heurter à deux types de limites : des dégradations liées aux modes de vie et à l'environnement d'une part, l'existence de seuils biologiques dans l'espérance de vie d'autre part.

### ► Une espérance de vie dégradée par les comportements et l'environnement ?

La dégradation des modes de vie et de l'environnement pourrait expliquer en partie les stagnations d'espérance de vie décrites plus haut, et avoir un impact encore plus élevé à l'avenir :

— L'Europe et les États-Unis enregistrent des taux élevés de consommation d'alcool et de tabagisme. Il en résulte une croissance de certaines pathologies comme les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'obésité, ... Selon les pays considérés, entre 45 % et 67 % des habitants sont en surpoids ou obèses. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en 2030, le diabète serait la septième cause de mortalité dans le monde<sup>9</sup>. L'obésité et les pathologies associées pourraient aussi se répandre dans tous les pays européens.

— Aux États-Unis, on enregistre une croissance importante de la consommation de médicaments entraînant des effets secondaires graves (dépendance, cirrhoses, dépression...), voire des décès par *overdose* ou suicide. Depuis les années 1990 et l'épidémie de sida, l'espérance de vie était redevenue stable aux États-Unis. Mais la vague d'*overdoses* qui frappe depuis quelques années le pays a précipité la première baisse majeure d'espérance de vie des Américains.

— Par ailleurs, l'espérance de vie pourrait être dégradée par l'exposition croissante des individus à des polluants et des perturbateurs endocriniens présents dans l'environnement. Si leur impact dans ce domaine est aujourd'hui difficile à mesurer, il est déjà étudié pour d'autres aspects comme la fertilité, la puberté précoce ou les capacités cognitives.

8. KONTIS Vasilis *et alii*, « Future Life Expectancy in 35 Industrialised Countries: Projections with a Bayesian Model Ensemble », *The Lancet*, vol. 389, n° 10076, avril 2017, p. 1323-1335. URL : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(16\)32381-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(16)32381-9/fulltext). Consulté le 30 septembre 2020.

9. « Le diabète en chiffres », Fondation pour la recherche médicale. URL : <https://www.frn.org/recherches-autres-maladies/diabete/le-diabete-en-chiffres>. Consulté le 30 septembre 2020.

Ces facteurs ont et auront probablement des impacts différents selon les individus, en fonction de leurs modes de vie, de leur lieu de résidence, de leurs prédispositions génétiques, de leur accès à des systèmes de prévention et de soins...

— Enfin, les maladies liées au grand âge (comme Alzheimer et Parkinson) sont, elles aussi, en hausse. En France, 2,15 millions de personnes pourraient être touchées par la maladie d'Alzheimer en 2040, soit deux fois plus qu'en 2019 <sup>10</sup>.

### ➤ Des gains d'espérance de vie, mais un seuil biologique impossible à dépasser ?

Des chercheurs américains considèrent que la durée maximale de vie des êtres humains est limitée à 125 ans <sup>11</sup>. En étudiant les « supercentenaires » dans quatre pays (France, Japon, Royaume-Uni et États-Unis), les chercheurs ont découvert que l'âge maximum au décès avait augmenté rapidement entre 1970 et 1990, avant d'atteindre un plateau en 1995, puis de commencer à diminuer. Depuis le décès de Jeanne Calment à 122 ans, en 1997, les doyens de l'humanité sont morts aux environs de 115 ans et, selon ces chercheurs, la probabilité qu'un humain vive jusqu'à 125 ans serait inférieure à 1 pour 10 000.

Se pose alors la question de la possibilité de dépasser cette limite biologique grâce aux progrès des sciences du vivant. Dépassant la science-fiction, certains mouvements comme celui des transhumanistes rêvent de libérer l'espèce humaine de la maladie et de la souffrance, et même d'immortalité... ■

---

10. « Les chiffres de la pathologie / Alzheimer », Fondation pour la recherche médicale. URL : <https://www.frn.org/recherches-maladies-neurologiques/maladie-d-alzheimer/alzheimer-en-chiffres>. Consulté le 30 septembre 2020.

11. GEDDES Linda, « Human Age Limit Claim Sparks Debate », *Nature*, 5 octobre 2016. URL : [https://www.nature.com/news/human-age-limit-claim-sparks-debate-1.20750?utm\\_medium=affiliate&utm\\_source=commission\\_junction&utm\\_campaign=3\\_nsn6445\\_deeplink\\_PID100003894&utm\\_content=deep\\_link](https://www.nature.com/news/human-age-limit-claim-sparks-debate-1.20750?utm_medium=affiliate&utm_source=commission_junction&utm_campaign=3_nsn6445_deeplink_PID100003894&utm_content=deep_link). Consulté le 30 septembre 2020.

# La cigale, la fourmi et l'endettement européen

Par Jean-François Drevet <sup>1</sup>

*Arraché de haute lutte le 21 juillet dernier, l'accord européen validant le principe d'émission d'une dette en commun est un événement important dans l'histoire de la construction européenne. Face à la crise économique née de la pandémie de Covid-19, les États membres ont fini par s'entendre sur un plan de relance solidaire. Politiquement essentiel, l'accord suscite néanmoins beaucoup de questions et d'inquiétudes sur la façon dont l'emprunt commun sera remboursé à terme.*

*Après des décennies de rigueur budgétaire, particulièrement surveillée par l'Allemagne, beaucoup d'États membres de l'Union vont probablement laisser filer leur endettement pour limiter la casse sociale. C'est inquiétant, mais en relisant l'histoire économique du continent, comme le fait Jean-François Drevet dans cette chronique, on constate que de longue date les États ont fait défaut de leurs dettes (Allemagne incluse) et ont toujours trouvé des solutions pour éviter le pire. Ce rappel historique se veut rassurant mais aussi stimulant : face à tant d'ingéniosité passée, il faut aller de l'avant et investir l'argent issu de cet endettement sans trop d'arrière-pensées. S.D.*

Le débat sur la hauteur de l'endettement public qui agite la zone euro depuis sa création a-t-il été dépassé par le compromis historique des « coronabonds » ? Longtemps crispée sur le « schwarze null » (déficit zéro) et le mythe de la ménagère souabe, l'Allemagne serait-elle devenue keynésienne <sup>2</sup> ?

L'Union européenne (UE) revient de loin : en 2018, les ministres des Finances de quatre pays (Pays-Bas, Autriche, Suède et Danemark), qui se qualifient de « frugaux » ont marqué leur volonté de limiter les engagements du budget européen et de lutter, en ce qui concerne les deux pays appartenant à la zone euro, contre l'endettement excès-

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

2. BOUTELET Cécile, « Endettement européen, plan de relance... Comment l'Allemagne est devenue keynésienne avec la crise du Covid-19 », *Le Monde*, 8 septembre 2020.

sif du « Club Med ». En Allemagne, un arrêt de la cour fédérale de Karlsruhe a appelé la Banque centrale européenne (BCE) à mettre fin à sa politique d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*). C'est pourquoi l'accord passé en juillet dernier, que nous n'allons pas détailler ici, représente un progrès significatif de la construction européenne.

Cependant, les faiblesses soulignées par les commentateurs dans le processus décisionnel européen n'ont pas disparu. Le maintien de l'unanimité pour les questions fiscales et budgétaires est un facteur d'impuissance sinon d'incurie qui aurait dû être aboli depuis longtemps. Ce qui était déjà un problème dans la Communauté économique européenne à six est un obstacle déterminant dans une union à 27 États membres. Alors qu'aucun intérêt vital n'est en jeu, il offre des opportunités injustifiées à n'importe quel État membre de bloquer les autres et éventuellement de vendre son vote au plus haut prix.

Il en résulte une montée des antagonismes entre les gouvernements. Pendant longtemps, leur égoïsme était nuancé par leur volonté de participer à la recherche d'une solution, ou pour le moins de ne pas apparaître comme un élément bloquant.

Dans le contexte de montée du populisme, il est au contraire plus payant de se montrer crispé sur la défense des intérêts nationaux et même de faire obstacle à la conclusion d'un accord. Et le débat budgétaire offre pour cela une occasion merveilleuse, notamment à ceux qui se prétendent frugaux et le sont surtout pour les autres.

À cet égard, la montée des dépenses imposées par la lutte contre la Covid-19 n'a pas mis fin aux controverses. En mars dernier, le ministre des Finances des Pays-Bas Wopke Hoekstra a fait la leçon à son collègue espagnol en estimant que l'UE « doit enquêter dans les pays comme l'Espagne qui disent qu'ils n'ont pas de marge budgétaire pour traiter des effets de la crise provoqués par le nouveau coronavirus, en dépit du fait que la zone euro a été en croissance pendant sept années consécutives <sup>3</sup> ». Après le revirement allemand, le Premier ministre néerlandais s'est opposé de toutes ses forces à l'adoption de l'accord de juillet 2020.

En fait, le débat n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation et de l'urgence des mesures à prendre. L'Eurogroupe va-t-il retomber dans l'ambiance détestable décrite par le film de Costa-Gavras de novembre 2019 <sup>4</sup> ? Obsédés par le souci de défendre

3. Propos tenus lors d'une visioconférence de l'UE, relayés notamment par Natasha Donn sur le site *Portugal Resident* le 27 mars 2020. URL : <https://www.portugalresident.com/repugnant-pm-costa-launches-extraordinary-attack-on-dutch-finance-minister/>. Consulté le 24 septembre 2020.

4. Dans *Adults in the Room*, Costa-Gavras s'inspire d'un livre écrit par Yánis Varoufákis, l'ex-ministre des Finances du gouvernement grec de gauche (Syriza), *Conversations entre adultes. Dans les coulisses secrètes de l'Europe* (Paris : Les Liens qui libèrent, 2017). Son titre reprend une phrase de Christine Lagarde, alors directrice du Fonds monétaire international (FMI).

ce qu'ils croient être leurs intérêts nationaux, les ministres semblent avoir complètement perdu de vue l'intérêt général. Au lieu de chercher des solutions à un problème récurrent, les ministres du Nord font la morale à leurs collègues du Sud, qui sont sous la pression d'une opinion publique excédée par l'austérité, qui pense que l'UE n'est plus capable d'offrir autre chose qu'une nouvelle potion amère assortie de conseils de bonne gestion moralisateurs ? Ce fut assez grave pour sortir Jacques Delors de sa retraite le 28 mars 2020, déclarant : « Le climat qui semble régner entre les chefs d'État et de gouvernement, et le manque de solidarité européenne font courir un danger mortel à l'Union européenne. Le microbe est de retour <sup>5</sup>. »

### Les plus vertueux ont-ils toujours payé leurs dettes ?

En apparence, aujourd'hui comme hier, la gestion de la dette est une question technique qui ne devrait pas laisser beaucoup de marge aux politiques. En fait, elle n'échappe pas à des considérations juridiques (la responsabilité) sinon morales qui, aujourd'hui comme hier, obscurcissent les débats. Rejouer *ad nauseam* la fable de la cigale et de la fourmi peut plaire à une partie de l'opinion, mais n'apporte pas de

réponse au fond du problème. On ne prétendra pas ici lui opposer un argumentaire, mais seulement rappeler ce qui est arrivé dans le passé quand le fardeau de la dette est allé comme aujourd'hui au-delà du supportable.

Il y a tout juste un siècle, la Commission interalliée des réparations a évalué ce que devait payer l'Allemagne qui venait de perdre la guerre de 1914-1918 : puisque celle-ci s'était en grande partie déroulée hors de son territoire, elle avait non seulement l'obligation de payer, mais la capacité de le faire. C'est pourquoi les rédacteurs du traité de Versailles ont inséré un article lui faisant reconnaître la responsabilité du conflit <sup>6</sup>, que la plupart des historiens considèrent aujourd'hui comme partagée. Outre-Rhin, intoxiquée par la propagande, l'opinion a pensé que l'Allemagne n'était pas responsable de la guerre et qu'elle n'avait pas été réellement vaincue (et même que son armée avait été « poignardée dans le dos » par les sociaux-démocrates). En conséquence, tout ce qui pouvait être fait pour ne pas payer les réparations devenait un devoir patriotique.

De l'autre côté, les Français (et les Belges), dont le territoire avait été ravagé, ont considéré que l'Allemagne était dans l'obligation juridique de payer <sup>7</sup>, même si cela

5. Déclaration à l'Agence France presse via Notre Europe / Institut Jacques Delors.

6. Article 231 du traité de Versailles : « Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. »

7. C'est « L'Allemagne paiera » de Louis Lucien Klotz (1868-1930), ministre français des Finances de 1917 à 1920.

devenait la ruiner, ce que certains espéraient en prétendant qu'elle devait être mise hors d'état de se lancer dans une nouvelle guerre.

En estimant qu'elle ne devait pas être pressurée au-delà de ses capacités, parce que le monde avait besoin d'un pays prospère pour résister à l'attraction du bolchevisme, les Anglo-Saxons ont poussé au compromis. L'économiste John Maynard Keynes, conseiller de la délégation britannique à la Conférence de la paix, a estimé dans un livre publié en 1919<sup>8</sup> que l'Allemagne n'était pas en mesure de payer des sommes aussi élevées, alors qu'il avait rédigé son ouvrage sans connaître le montant des réparations, qui n'a été fixé qu'en 1921, ce qu'il a reconnu lui-même par la suite<sup>9</sup>.

En fait, le montant affiché à Londres de 132 milliards de marks-or inscrit dans les manuels scolaires est déjà une fiction, puisqu'il a été convenu antérieurement de ne pas exiger 60 % de ce total. Mais il fallait montrer aux Français que l'Allemagne serait traitée avec sévérité, au risque d'apporter un argument à ceux qui estimaient la charge insupportable. En dépit des apparences, on voit déjà que la gestion de la dette n'est pas une science exacte. Un siècle plus tard, en qualifiant les pays les plus endettés de « Club Med » ou même de « PIGS » (Portugal, Italy, Greece, Spain, l'acronyme anglais se

traduisant aussi par « cochons ») et en infligeant aux Grecs des leçons de bonne gestion, on a aussi largement débordé du cadre technique.

## Que faire du rocher de Sisyphe ?

Toutefois, la question reste importante : avant même l'irruption de la Covid-19, le poids de la dette avait atteint un niveau jamais vu en temps de paix. Si on s'en tient aux règles de l'Union économique et monétaire (UEM), l'économie de la zone euro est en danger. En 2018, la dette publique des 28 États membres a atteint 80 % du produit intérieur brut (PIB) et celle de la zone euro 85,1 % du PIB, ce qui est bien au-dessus du plafond fixé à Maastricht (60 %). À la fin de 2020, elle atteindra des montants bien plus élevés, quoique très en dessous de l'endettement japonais à 238 % du PIB.

Que pourra-t-on faire ? Sans remonter jusqu'à Philippe le Bel (1268-1314, roi de 1285 à sa mort), le roi « faux-monnayeur », l'Histoire nous offre de multiples exemples d'acrobaties financières et monétaires : les rois qui confondent assez souvent le budget de l'État avec leur cassette personnelle sont régulièrement confrontés à l'incapacité de payer leurs dettes. Entre 1558 et 1788, la France fait défaut à huit reprises. Elle n'est pas isolée

8. KEYNES John Maynard, *Les Conséquences économiques de la paix*, Paris : éditions NRF, 1920 (version anglaise, 1919).

9. En 1936, dans un entretien avec Elizabeth Wiskemann, cité dans « Versailles Revisited: What if the Allies Had Been More Generous in 1919? », *The Economist*, 6 juillet 2019.

dans ce cas, car l'Espagne, qui bénéficie pourtant d'un afflux de métaux précieux des Amériques, fait également défaut en 1557, 1575, 1596, 1607, 1627 et 1647 ; l'Angleterre fait de même en 1472, 1594 et 1672. À la suspension des paiements, succède une négociation qui débouche sur une réduction de la dette. Bien plus que des calculs objectifs, aujourd'hui comme hier, c'est le rapport de forces qui conduit à un accord entre le débiteur aux abois, mais qui dispose du pouvoir régalien, et le créancier qui menace d'arrêter de prêter.

### Au XIX<sup>e</sup> siècle, on rembourse

Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle où règne la stabilité monétaire, les dettes sont généralement payées. Le gouvernement britannique, qui a emprunté 20 milliards de francs (250 % du PIB) pour financer les guerres napoléoniennes, s'acquitte de ses obligations au prix d'une forte déflation qui va peser sur la première moitié du siècle, avec de lourdes conséquences sociales. Grâce à la croissance économique et en réduisant la dépense publique, le Royaume-Uni parvient à abaisser son endettement à 30 % du PIB en 1900. Mais les arriérés ne sont payés qu'en 2014, quand le Trésor rembourse 277 millions d'euros correspondant à des obligations émises en 1927 par Winston Churchill pour couvrir des emprunts remontant aux guerres napoléoniennes.

Grâce au franc germinal, la France bénéficie de plus d'un siècle de

stabilité monétaire (plus longtemps que l'Allemagne) et elle s'acquitte de ses dettes. Après Waterloo, la Restauration paie aux coalisés une indemnité de 700 millions de francs et d'énormes frais d'occupation (130 millions de francs par an). En interne, elle acquitte scrupuleusement les dettes des régimes précédents. En 1871, elle doit payer l'indemnité de guerre exigée par Bismarck : cinq milliards de francs-or à verser en trois ans, ce qui représente 25 % de son revenu national 1871-1873. Cependant, l'État n'a pas de peine à souscrire les emprunts correspondants et à les transformer en rente à 5 %, puis en rente perpétuelle à 3 %. Aujourd'hui, comme ses partenaires de la zone euro, la France a retrouvé la stabilité monétaire, mais pourra-t-elle rembourser ses dettes ?

### Au XX<sup>e</sup> siècle, on ne rembourse plus

Au contraire du XIX<sup>e</sup>, le XX<sup>e</sup> siècle n'a pas été marqué par une grande capacité des pays à rembourser leurs dettes. Le cas le plus connu, celui de l'Allemagne, peut être encore évoqué aujourd'hui par l'ingéniosité qu'elle a montrée pour s'en libérer. D'une part, une inflation galopante l'a libérée de son endettement intérieur. D'autre part, elle s'est largement exonérée de ses obligations externes, notamment des réparations.

En 1914-1918, ne pouvant s'adresser à l'extérieur à cause du blocus, l'Allemagne finance son effort de guerre avec des emprunts internes. À la fin du conflit, chargée

## Évolution de la dette nationale en Allemagne

	En milliards de marks-or	En % du PNB* 1913
Dette en 1913	32,8	63
Dette en 1920	25,2	48
Réparations A+B	52,0	99
Réparations C	80,0	152
<b>Total réparations</b>	<b>132,0</b>	<b>251</b>

\*Produit national brut.

N.B. : les réparations A concernaient les dommages de guerre directs ; les B, la prise en charge par l'Allemagne de la dette interalliée due aux États-Unis par la Grande-Bretagne et la France ; les C avaient été imposées pour satisfaire les Parlements et l'opinion publique en Europe occidentale.

Source : RITSCHL Albrecht, « Les réparations allemandes, 1920-1933 : une controverse revue par la théorie des jeux », *Economie internationale*, n° 78, 2<sup>e</sup> trimestre 1999, p. 129-154.

d'une dette colossale, elle la fait fondre dans une opération sans précédent de création monétaire, qui alimente une inflation galopante<sup>10</sup>. Les collectionneurs se souviennent des timbres-poste surchargés d'inscriptions en milliards de marks émis au cours de l'année 1923. Ainsi se sont évaporées les dettes civiles d'avant 1914, les dettes de guerre et les dettes privées, soit 25,2 milliards de marks-or, une énorme spoliation qui a durablement traumatisé les Allemands, ce qui explique leur adhésion profonde à une politique monétaire sans concessions à l'inflation.

À vrai dire, une grande partie des dettes des deux guerres mondiales a disparu de cette façon et pas seulement en Allemagne. Ainsi, les économies européennes ont abordé les années 1950 avec des budgets nationaux libérés d'un poids insupportable. Effectué au détriment des épargnants, le recours à la planche à billets

a été accompagné d'une forte croissance économique, en partie stimulée par un niveau élevé d'investissement public. En principe, cette voie est aujourd'hui interdite par les règles de la BCE et les « freins à la dette » des législations nationales, notamment en Allemagne.

En revanche, les réparations qui découlent de sa défaite de 1918 représentent une grande partie de sa dette extérieure et doivent être payées en monnaie forte. L'Allemagne n'en dispose pas et son crédit international est alors presque inexistant. Comme l'indique le tableau ci-dessus, le montant réel à acquitter, correspondant à ses obligations effectives (les créances de catégorie A et B, soit 52 milliards de marks-or), est quasi égal au PNB allemand de 1913. Suivant l'accord de Londres, l'Allemagne doit verser chaque année deux milliards de marks-or, soit 500 millions de dollars US et jusqu'à 26 % du montant de ses exportations.

10. En juillet 1914, il faut 4,2 marks pour un dollar ; à la fin de 1923, 4 200 milliards. Il faut donner 1 000 milliards de marks pour obtenir une unité de la nouvelle monnaie, le Rentenmark.

Elle dispose pour cela d'un délai d'environ 25 ans, ce qui représente une charge de 4 % du PNB de 1913, probablement moins si ce PNB est destiné à s'accroître.

Suite au défaut intervenu en 1923, le plan Dawes <sup>11</sup> permet à l'Allemagne d'emprunter aux États-Unis une grande partie des sommes à verser aux Alliés, qui s'en servent pour rembourser le Trésor américain. En 1929, comme l'endettement allemand est devenu trop important, Washington intervient à nouveau : le plan Young rééchelonne la dette jusqu'en 1988, mais avec des conditions de remboursement beaucoup plus strictes, car les créanciers sont inquiets : le montant total à payer (réparations et dette commerciale) s'élève à 70 % du PNB de 1929. Avec la crise, un moratoire <sup>12</sup> intervient en 1931 et l'Allemagne fait défaut en 1932. L'année suivante, Hitler devenu chancelier, il n'est plus question de payer et l'Allemagne s'installe dans l'autarcie.

Au total, d'après plusieurs estimations convergentes, l'Allemagne n'a payé que 30 milliards de marks-or, soit un peu plus de la moitié du montant initial (A+B). En 1953, elle a accepté de reprendre le paiement des emprunts dont elle avait bénéficié. Un dernier chèque de 95 millions d'euros, signé Angela Merkel, a été émis le 3 octobre 2010.

En référence aux problèmes actuels, quel enseignement faut-il en

tirer ? Faire payer des réparations à un peuple spolié de son épargne par l'inflation de 1923 n'était pas facile. Cela a été rendu impossible par le climat d'animosité qui s'est maintenu, même assez longtemps après 1918. C'est un tel climat qu'il ne faut pas laisser se répandre aujourd'hui entre le nord et le sud de l'Europe. En 2010, le mauvais élève grec a servi de bouc émissaire. Peut-on généraliser ce traitement aux autres pays surendettés, qui sont en train de devenir les plus nombreux ?

## Après la Deuxième Guerre mondiale

Après 1945, bien que le principe de réparations ait été décidé par les conférences de Yalta et de Potsdam, le gouvernement américain estime que leur paiement, ainsi que celui des dettes souscrites avant la guerre, est à calculer en fonction des capacités réelles de l'Allemagne de l'Ouest, un pays détruit qui vient d'accueillir 16 millions de réfugiés.

En février 1953, la conférence de Londres décide de ramener la dette d'avant-guerre (notamment les emprunts effectués dans le cadre des plans Dawes et Young) à 7,3 milliards de Deutsche marks (au lieu de 13,5 milliards) et de réduire celle de l'après-guerre à 7 milliards (le montant initial était estimé à 15-16 milliards), dont l'Allemagne versera un montant annuel de 500 millions de

11. Le plan Dawes rééchelonne la dette allemande. L'Allemagne doit payer 2,5 milliards de marks-or par an pendant 25 ans (un montant estimé à 3 % du PNB).

12. Moratoire Hoover — Herbert Hoover (1874-1964) a été président des États-Unis de 1929 à 1933.

Deutsche marks. Pour en assurer le paiement, elle sera autorisée à le faire en Deutsche marks et le remboursement annuel ne pourra pas dépasser 5 % de la valeur de ses exportations. Bénéficiant par ailleurs des crédits Marshall, le gouvernement de Bonn est ainsi bien parti pour connaître le « miracle allemand » qui lui rendra la prospérité. En lui fixant des conditions de paiement favorables, les États-Unis veulent éviter les erreurs commises après la Première Guerre mondiale et empêcher une Allemagne frustrée ou misérable de glisser vers le revanchisme ou le communisme soviétique. Compte tenu de sa division, le paiement des réparations proprement dites et des dettes de guerre (article 5 de l'accord) est reporté après la réunification, qu'on croyait alors très hypothétique, ce cadeau supplémentaire étant considéré à l'époque comme une annulation *de facto*.

Bien que peu connu, l'accord de 1953 apparaît aujourd'hui comme un exemple assez rare de gestion intelligente, qui a contribué à réconcilier la république fédérale

d'Allemagne avec ses voisins et apporté un appui significatif à la prospérité de l'Europe. En termes comptables, l'Allemagne a été « la reine de la dette » du XX<sup>e</sup> siècle, ce que les Grecs, qui n'ont pas bénéficié d'un traitement aussi favorable, n'ont pas manqué de lui rappeler dans les années 2010. En termes économiques, ses effets favorables ne font plus de doute.

Dans le contexte inédit où il est possible de dépenser davantage sans craindre de déchaîner l'inflation, l'UE et ses États membres disposent d'une marge d'action sans précédent. La discussion en cours sur le budget 2021-2027 de l'UE permettra sans doute de juger de la détermination collective des États membres à renforcer les moyens de celle-ci. Il leur est en effet possible de faire les investissements nécessaires pour relancer l'économie et préparer l'avenir. Quand la question des remboursements viendra à se poser, on peut imaginer que les gouvernements ne montreront pas moins d'ingéniosité que leurs prédécesseurs pour éviter que ce fardeau ne devienne insupportable. ■

# Idées & faits porteurs d'avenir\*

## La Covid, accélérateur de la démétropolisation en France ?

Cécile Désaunay

Selon l'indice des prix immobiliers Meilleurs agents / *Les Échos*, les prix des logements en France tendent à stagner depuis mars 2020 à Paris, à Lille, Toulouse et Lyon<sup>1</sup>. Cette situation résulte évidemment pour beaucoup de la crise sanitaire et économique, et est donc au moins en partie conjoncturelle. Mais pourrait-elle également être plus structurelle, et donc préfigurer une remise en cause durable de la métropolisation ? La crise actuelle pourrait en effet accélérer certaines tendances à l'œuvre depuis plusieurs années et bouleverser la répartition de la population sur le territoire.

## Vers une dissociation entre lieux de vie et cœurs économiques ?

L'une des dynamiques historiques de la métropolisation est la concentration sur un même terri-

toire des activités économiques et des travailleurs. Mais la diffusion du télétravail en tant que pratique régulière et massive pourrait permettre aux travailleurs qui le pratiquent de s'éloigner du siège de leur entreprise. Et donc théoriquement de résider dans une autre ville, voire une autre région.

Pendant le confinement, un quart des salariés français (soit près de cinq millions de personnes) ont travaillé de chez eux. En juin, selon le ministère de l'Emploi, un salarié sur six était officiellement toujours en télétravail (et un sur dix en juillet, mais la période des congés fausse les données). Le télétravail pourrait donc être maintenu durablement pour une part de salariés plus importante qu'avant la crise, puisque ces derniers ont pu prouver son efficacité. En juin, un quart des personnes qui souhaitaient déménager affirmaient rechercher un logement avec une pièce en plus pour télétravailler. La multiplication des espaces de travail partagés offre aussi de nouvelles possibilités : près de 2 000 sont ouverts en France, dont un tiers en Île-de-France<sup>2</sup>. Néanmoins,

1. DUPUY Hélène, « Immobilier : la dynamique de hausse enrayée », *Les Échos*, 1<sup>er</sup> septembre 2020. URL : <https://www.lesechos.fr/patrimoine/immobilier/immobilier-la-dynamique-de-hausse-en-rayee-1238210>. Consulté le 29 septembre 2020.

2. PEGHAIRE Cécile, « L'indice du *coworking* 2019 : une forte croissance tirée par de grands acteurs », *Bureaux à partager*, 16 décembre 2019.

\*La plupart des textes publiés dans la rubrique Actualités prospectives sont issus de Vigie, le système de veille mutualisée de l'association Futuribles International (NDLR).

d'une part ils restent peu nombreux compte tenu du nombre de salariés, d'autre part une partie d'entre eux ont dû fermer à cause de la crise.

La crise s'est aussi traduite par une accélération de la dématérialisation de l'accès à certains services publics, mais aussi du e-commerce<sup>3</sup>. Donc, de la même manière, résider à proximité de commerces et de services administratifs pourrait devenir moins déterminant pour une partie des ménages si des offres équivalentes sont accessibles en ligne. Et cette tendance ne concerne pas que les actifs, mais aussi les inactifs qui, rappelons-le, représentent la majorité de la population française.

### L'importance croissante de la qualité de vie

Alors que près de la moitié des logements en France sont des appartements, la période de confinement a accentué le désir d'espace dans le logement, mais aussi d'un cadre de vie plus agréable. Selon une enquête réalisée par le Forum vies mobiles (*think-tank* de la SNCF) pendant le confinement, un quart des Français déclaraient avoir envie de déménager après le déconfinement, pour avoir plus

d'espace, notamment extérieur, mais aussi pour vivre plus près de la nature. Selon une enquête réalisée auprès du réseau d'agents immobiliers CapiFrance<sup>4</sup>, plus de 70 % d'entre eux ont enregistré une hausse des recherches de bien avec extérieur depuis le déconfinement.

### L'attractivité croissante des villes moyennes et de certaines zones rurales

Certaines régions peu denses constatent depuis juin une croissance des recherches de logement, visant très majoritairement des maisons avec jardin. C'est le cas notamment de la Normandie et de la Bretagne ou encore du Poitou. Selon les notaires bretons, l'espace devient même le principal critère des acheteurs, devant l'accès aux services et aux transports. Les petites villes à proximité des métropoles voient aussi arriver de nouveaux acquéreurs, par exemple dans l'agglomération de Bordeaux.

La crise Covid semble en réalité avoir accéléré des tendances de fond : l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) enregistre déjà une croissance démographique des espaces peu denses supérieure au reste des territoires, et ce depuis... 40 ans<sup>5</sup>. Les communes

---

URL : <https://www.bureauxapartager.com/blog/indice-du-coworking-2019/>. Consulté le 29 septembre 2020.

3. FERRER Maxime et SANCHEZ Léa, « Coronavirus : en France, l'administration a été forcée à une numérisation accélérée pour gérer l'épidémie », *Le Monde / Les Décodeurs*, 15 avril 2020. URL : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/04/15/covid-19-le-sursaut-des-administrations-pour-fournir-des-donnees-chiffrees\\_6036687\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/04/15/covid-19-le-sursaut-des-administrations-pour-fournir-des-donnees-chiffrees_6036687_4355770.html). Consulté le 29 septembre 2020.

4. « Les Français sont-ils désormais friands de résidences secondaires ? », CapiFrance, 8 juillet 2020. URL : <http://extranet.escalconsulting.com/cp/cp.php?idcp=5618>. Consulté le 29 septembre 2020.

5. VALLÈS Vincent, « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *INSEE Focus*, n° 177, 30 décembre 2019. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4267787>. Consulté le 29 septembre 2020.

## Le cas exceptionnel de la région parisienne

C'est bien sûr à Paris que les impacts de la crise Covid sur l'immobilier pourraient être les plus importants. Selon l'INSEE, 450 000 Parisiens ont quitté leur résidence principale pendant le confinement. Dans l'enquête du Forum vies mobiles, pendant le confinement, près de 40 % des habitants de l'agglomération parisienne déclaraient avoir envie de déménager. Selon une enquête de Seloger, près d'un tiers des Parisiens qui souhaitent déménager se disent prêts à élargir leur zone de recherche pour s'éloigner de la capitale.

Rappelons que le prix du mètre carré à Paris se rapproche des 11 000 euros, ce qui restreint donc toujours le nombre de ménages qui peuvent s'y loger correctement. Mais, selon le baromètre du site Seloger, les prix immobiliers à Paris ont diminué de 4,2 % au cours du deuxième trimestre 2020<sup>1</sup>. Une baisse qui peut s'expliquer en partie par la période estivale, mais aussi par une diminution du nombre d'acheteurs, aussi bien étrangers que parisiens.

Des agences immobilières ont même vu le jour pour aider les Parisiens à s'installer en province. C'est le cas de l'agence Paris je te quitte, qui aide ses clients à choisir la ville idéale, à trouver un emploi et un logement. ■ C.D.

1. URL : <https://edito.seloger.com/actualites/barometre-lpi-seloger/prix-immobilier-baisse-a-paris-article-39151.html>. Consulté le 29 septembre 2020.

peu denses représentent depuis 10 ans 41 % de la croissance démographique française. Il s'agit majoritairement de communes de 200 à 3 000 habitants, situées dans les couronnes périurbaines des grandes agglomérations. Elles attirent donc car elles combinent proximité avec la nature ET avec les services. Depuis 10 ans, l'INSEE observe cependant aussi une hausse des arrivées de populations, notamment de retraités, dans des communes peu denses éloignées de communes denses. Néanmoins, ces taux de croissance doivent être relativisés par le fait qu'en volume, ces communes attirent moins d'habitants que les plus grandes.

### Perspectives et enjeux

À moyen terme, la crise pourrait donc contribuer à concrétiser le désir d'une partie des ménages

métropolitains de s'installer dans une ville plus petite, voire en zone rurale. Le marché des résidences secondaires pourrait aussi être redynamisé : plusieurs réseaux immobiliers constatent une hausse de la demande, y compris en zone rurale, notamment de familles parisiennes<sup>6</sup>. Mais ces demandes se portent principalement sur des communes à proximité des transports (TGV), des commerces, des écoles, et disposant d'une bonne connexion Internet.

Si des départs massifs des métropoles étaient effectivement enregistrés au cours des prochaines années, ces dernières devraient anticiper une diminution de leurs

6. VION Anne-Sophie, « Immobilier : et si on s'ofrait une maison de campagne ? », *Les Échos*, 9 juillet 2020. URL : <https://www.lesechos.fr/patri-moine/immobilier/immobilier-et-si-soffrait-une-maison-de-campagne-1222438>. Consulté le 29 septembre 2020.

recettes fiscales. En revanche, une diminution globale de la population permettrait de réduire la pression sur les infrastructures de transport et donc les nuisances qui en découlent. Mais les besoins de mobilité longue distance pourraient eux être maintenus, pour les actifs qui devront toujours se rendre dans les locaux de leur entreprise au moins ponctuellement. La mixité sociale pourrait aussi diminuer dans une partie des métropoles, accentuant la paupérisation de certains quartiers.

Pour les villes moyennes et les zones rurales qui accueilleraient de nouvelles populations, tout l'enjeu sera d'adapter l'offre d'infrastructures, de services publics (transport, santé, éducation...) et de commerces. L'intégration des nouveaux arrivants au sein de la population sera aussi déterminante pour le maintien de la cohésion sociale.

Ces dynamiques de population pourraient également remettre en cause les politiques d'aménagement de l'État, notamment la priorité donnée à la métropolisation et à la densification. La crise a en effet révélé qu'elles pouvaient être néfastes sur le plan sanitaire, mais aussi peu attractives pour une partie de la population. Une plus grande attention pourrait ainsi être accordée aux territoires moins denses, pour améliorer la couverture haut débit, la disponibilité des transports en commun et l'accessibilité des services publics. ■

---

## Hôpitaux : le choix du jetable à l'épreuve de la pandémie

Rémy Le Moigne

Dans les hôpitaux, à partir des années 1960, les masques à usage unique ont progressivement remplacé les masques réutilisables. L'une des dernières études comparatives, réalisée en 1975 <sup>1</sup>, conclut que les masques réutilisables, soigneusement conçus, fabriqués et testés, étaient plus performants que les masques à usage unique. Pourtant, les hôpitaux préférèrent les masques à usage unique dont les coûts d'achat et de gestion sont très bas. Majoritairement produits en Chine (10 milliards d'unités en 2019), les masques à usage unique ont un coût d'achat très compétitif. Ils ont également un coût de gestion très faible puisqu'il suffit, après usage, de les jeter, à la différence des masques réutilisables qu'il faut stériliser et remettre en stock.

Mais, au début de la pandémie de Covid-19, ni les stocks ni les moyens de production existants ne permirent de répondre à la forte demande de masques à usage unique. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la demande était supérieure de 40 % à l'offre. Confrontés à une pénurie de masques et ne pouvant réutiliser les masques à usage unique, les hôpitaux n'ont pas pu protéger

---

1. Citée in STRASSER Bruno J. et SCHLICH Thomas, « A History of the Medical Mask and the Rise of Throwaway Culture », *The Lancet*, vol. 396, n° 10243, juillet 2020.

convenablement leur personnel, pourtant en première ligne pour lutter contre la pandémie.

Face à cette pénurie, des industriels de la région Auvergne-Rhône-Alpes se sont regroupés au sein du collectif Voc-Cov (Volonté d'organiser, contre le Covid-19) pour produire, à nouveau, des masques réutilisables. Ils mirent en commun leurs compétences : le masque a été conçu par des ingénieurs de Michelin, testé sur les bancs d'essai du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), puis produit et mis sur le marché par Ouvry, une entreprise de la région lyonnaise. Grâce à ses cinq filtres lavables et interchangeables, le masque est réutilisable jusqu'à 100 fois. Commercialisé au prix de 28 euros, il coûte 0,28 euro par utilisation. Comparativement, un masque chirurgical à usage unique coûte environ 0,55 euro et a des performances moindres <sup>2</sup>. Ainsi, en seulement quelques semaines, le collectif a conçu et produit un masque réutilisable dont le coût est moins élevé, l'impact environnemental plus faible et qui est produit localement.

Au début de la pandémie, les hôpitaux ont fait face à des difficultés d'approvisionnement, non seulement de masques mais aussi de respirateurs. Les respirateurs sont des équipements médicaux qui fournissent de l'air aux poumons des patients. Ils permettent

de prévenir une insuffisance respiratoire, cause fréquente de décès chez les patients atteints de la Covid-19. Au début de la pandémie aux États-Unis, la Society of Critical Care Medicine estimait le nombre de patients atteints de Covid-19 et pouvant avoir besoin d'un ventilateur à 960 000, alors que 200 000 machines seulement étaient disponibles. Les capacités de production ne permettaient pas de produire un nombre suffisant de respirateurs : en 2019, seulement 77 000 nouveaux ventilateurs avaient été mis sur le marché dans le monde <sup>3</sup>. De plus, juste au moment où elles étaient le plus nécessaires, les chaînes d'approvisionnement mondiales qui pouvaient livrer toutes les pièces et équipements rapidement, étaient démantelées.

Ne pouvant s'approvisionner auprès des fabricants de respirateurs neufs, certains pays choisirent de se tourner vers une autre source d'approvisionnement : les équipements mis au rebut par les hôpitaux. Rien qu'aux États-Unis, le stock de ventilateurs hors service était estimé à 100 000, dont 20 % pouvaient être reconditionnés <sup>4</sup>. L'État de Californie, qui disposait dans ses entrepôts de centaines de ventilateurs usagés, demanda à l'entreprise Bloom Energy de les remettre en état. Le fabricant de piles à combustible n'avait pas

2. Tableau comparatif des différents types de masque téléchargeable à l'adresse <https://o-cov.com/wp-content/uploads/2020/04/MIX-produits.pdf>

3. NETLAND Torbjørn, « A Better Answer to the Ventilator Shortage as the Pandemic Rages On », World Economic Forum, 3 avril 2020. URL : <https://www.weforum.org/agenda/2020/04/covid-19-ventilator-shortage-manufacturing-solution/>. Consulté le 29 septembre 2020.

4. Selon Co-Vents. URL : <https://www.co-vents.org/>

d'expérience dans la production de ventilateurs mais, en quelques jours, apprit à remettre en fonctionnement ces équipements et en reconditionna ensuite plus de 500<sup>5</sup>.

Le reconditionnement a permis non seulement de remettre en état des équipements hors service, mais aussi de prolonger l'utilisation des équipements encore en fonctionnement. Au début de la pandémie, les hôpitaux des Pays-Bas utilisaient des tomodensitomètres pour déterminer si un patient était atteint du coronavirus grâce à une image des poumons. Pour prolonger la durée de vie de ces équipements, l'usine Philips de Best a collecté les anciens équipements des hôpitaux, les a reconditionnés puis les a retournés aux hôpitaux dans un état identique à celui des appareils neufs. Tirant parti d'une chaîne d'approvisionnement courte, Philips a pu remettre à neuf ces tomodensitomètres en seulement deux semaines, contre six habituellement, et répondre rapidement à la forte demande des hôpitaux.

Lors de la pandémie, les hôpitaux devaient également réparer leurs ventilateurs. Mais, à cause de cette pandémie, les techniciens biomédicaux autorisés par les fabricants ne pouvaient pas intervenir rapidement. Les autres techniciens, indépendants ou employés dans les hôpitaux,

n'avaient pas accès aux manuels de réparation ou aux pièces détachées des fabricants<sup>6</sup>. Au début de la pandémie, l'organisation de la réparation des équipements médicaux n'a pas su répondre convenablement aux demandes des hôpitaux.

En urgence, aux États-Unis, cinq États ont demandé aux fabricants de ventilateurs de faciliter la réparation de leurs équipements. Plusieurs fabricants, dont General Electric et Medtronic, donnèrent alors accès à certaines de leurs documentations techniques. L'entreprise iFixit mit en place une base de données contenant les manuels de réparation de ventilateurs afin que les techniciens trouvent rapidement l'information qu'ils recherchent. En Italie, l'entreprise Isinnova fabriqua, à l'aide d'une imprimante 3D, une centaine de pièces détachées pour que l'hôpital de Chiari, près de Brescia, puisse réparer ses respirateurs, les pièces détachées ne pouvant plus être fournies par le fabricant.

Aujourd'hui, de nombreux équipements médicaux comme les masques mais aussi les seringues, les plateaux ou encore les instruments chirurgicaux sont à usage unique. De nombreux appareils, et pas seulement les ventilateurs, sont mis au rebut alors qu'ils pourraient être reconditionnés et

---

5. BEAM Adam, « Can You Fix Ventilators? A Fuel Cell Engineer Figures It Out », APNews, 2 avril 2020. URL : <https://apnews.com/article/Sf0b62d117e6f1646461c647a144a5da>. Consulté le 29 septembre 2020.

---

6. KOEBLER Jason, « Hospitals Need to Repair Ventilators. Manufacturers Are Making That Impossible », Vice, 18 mars 2020. URL : [https://www.vice.com/en\\_us/article/wxeqgx/hospitals-need-to-repair-ventilators-manufacturers-are-making-that-impossible](https://www.vice.com/en_us/article/wxeqgx/hospitals-need-to-repair-ventilators-manufacturers-are-making-that-impossible). Consulté le 29 septembre 2020.

réutilisés. Le secteur hospitalier, comme de nombreux autres secteurs, a souvent fait le choix du jetable au dépend du durable, préférant l'efficacité à court terme à la résilience.

La pandémie a démontré que d'autres modèles plus durables, des modèles qui s'appuient sur l'économie circulaire, permettraient non seulement d'améliorer la résilience des hôpitaux, mais aussi de créer des emplois et de réduire l'impact sur l'environnement. Comme l'a récemment déclaré Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, « une économie plus moderne et circulaire nous rendra moins dépendants et renforcera notre résilience. C'est la leçon que nous devons tirer de cette crise. » ■

---

## Collecte massive de données génétiques en Chine

Marie Ségur

En juin 2020, la *think-tank* ASPI (Australian Strategic Policy Institute) a publié un long rapport sur la politique de collecte de données ADN du gouvernement chinois <sup>1</sup>. Si l'on manque encore d'informations précises sur les finalités et les réussites effectives de ce projet, il apparaît s'inscrire dans la politique de surveillance de masse conduite par l'État chinois, dont le système de crédit

social (le SCS) fait souvent figure de proue.

Entamé en 2013 mais d'abord ciblé sur les minorités ethniques tibétaines et ouïghoures, le programme génomique a progressivement été étendu à l'ensemble de la population à partir de 2017. Il suffirait, en effet, de prélever l'ADN de 10 % de la population masculine, grâce au chromosome mâle Y, stable de génération en génération, pour retracer les liens de parenté. Ce procédé permet de relier un échantillon, même non recensé, à une famille, voire à un individu, grâce à des arbres généalogiques multigénérationnels générés par la police. Autre justification de cette collecte exclusivement masculine : les hommes sont les plus susceptibles de commettre des crimes. Près de 70 millions d'hommes et enfants chinois sans casier judiciaire verront donc leur ADN prélevé dans les années à venir. Intégrés dans un programme plus large intitulé *Golden Shield Project*, porté par le ministère de la Sécurité publique, ces prélèvements devraient en premier lieu servir à accélérer la résolution des enquêtes criminelles. Jusqu'à 90 % des crimes pourraient être résolus grâce à cette banque de données. En 2019, la police chinoise a ainsi réussi à identifier le coupable d'un crime commis en 2008 <sup>2</sup>.

Néanmoins, ce programme sou- lève des enjeux majeurs en termes

---

1. DIRKS Emile et LEIBOLD James, *Genomic Surveillance: Inside China's DNA Dagnet*, ASPI, Policy Brief, Report n° 34/2020. URL : [https://s3-ap-southeast-2.amazonaws.com/ad-aspi/2020-06/Genomic%20surveillance\\_1.pdf](https://s3-ap-southeast-2.amazonaws.com/ad-aspi/2020-06/Genomic%20surveillance_1.pdf). Consulté le 29 septembre 2020.

2. CYRANOSKI David, « China's Massive Effort to Collect Its People's DNA Concerns Scientists », *Nature*, 7 juillet 2020. URL : <https://www.nature.com/articles/d41586-020-01984-4>. Consulté le 29 septembre 2020.

de respect des données personnelles. En effet, les personnes concernées sont à peine informées sur les objectifs de ces prélèvements. Elles ne mesurent pas non plus les implications que de telles informations peuvent avoir sur leur famille, même quand cette dernière n'a pas fait, elle, l'objet de prélèvements directs. Par ailleurs, la plupart des pays recueillant des données ADN le font dans le cadre d'une enquête policière spécifique et détruisent ensuite les éléments obtenus. La Chine, à l'inverse, constitue une base massive en amont et compte la conserver pour une durée indéterminée, une démarche sans précédent selon plusieurs chercheurs<sup>3</sup>. Cette collecte viole donc, selon l'ASPI, le droit chinois et les normes internationales qui régissent l'usage et le stockage de données génétiques humaines.

Et même si l'argument sécuritaire des autorités semble imparable, les organisations non gouvernementales s'inquiètent. Ainsi, dès 2013, Human Rights Watch rappelait qu'en Chine, la frontière entre prévention des crimes et répression des dissidents politiques est ténue. « Cette collecte n'a rien avoir avec la criminalité, elle a à voir avec l'oppression », a déclaré plus récemment Maya Wang, chercheuse dans ce même organisme<sup>4</sup>. Quelques voix se sont, de fait, élevées en Chine contre cette pratique. En 2015, un scientifique du ministère de

la Sécurité publique a souligné qu'il n'y avait pas de fondement juridique national pour constituer une telle base de données<sup>5</sup>. En mars dernier, plusieurs délégués de l'Assemblée nationale ont demandé à ce qu'une régulation claire soit établie<sup>6</sup>, sans qu'aucun calendrier n'ait été fixé. Les inquiétudes se cristallisent autour d'un usage abusif de l'ADN ainsi agrégé : pour identifier des citoyens qui n'auraient pas respecté la politique de l'enfant unique par le passé, par exemple, ou pour retrouver et punir des opposants au régime.

Malgré ses risques, ce programme s'ancre dans une foi profonde en la technologie et la science pour réguler les relations sociales, foi qui anime les gouvernants chinois depuis les années 1990<sup>7</sup>. À l'heure où débutait le grand rattrapage économique de la Chine, naissait aussi la conviction que ces outils, s'ils sont correctement déployés, permettraient d'aboutir à une société idéale, où les relations sociales et économiques s'épanouiraient dans la confiance. Depuis, cette conviction s'est incarnée dans de multiples projets portés par l'État et les administrations locales, dont le système de crédit social, souvent étudié et critiqué depuis l'étranger.

---

5. LIU Bing, « Several Key Issues for China National DNA Database Development », *Forensic Science and Technology*, vol. 40, n° 4, 2015, p. 318-323.

6. CYRANOSKI David, *op. cit.*

7. SEL Pierre, « L'utilisation par la Chine du système de crédit social pour gérer l'épidémie de Covid-19 », *Note de la FRS (Fondation pour la recherche stratégique)*, n° 30, 28 avril 2020. URL : <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2020/202030.pdf>. Consulté le 29 septembre 2020.

---

3. *Ibidem*.

4. In DIRKS Emile et LEIBOLD James, *op. cit.*

Ce dernier émerge de cette même volonté forte de combiner « droit et morale » pour gouverner<sup>8</sup>. En attribuant ou en retirant des points aux individus en fonction de leur comportement, le SCS, initialement destiné à fluidifier les transactions commerciales et financières, prend progressivement pour ambition « d'élever le niveau de vertu<sup>9</sup> » des citoyens chinois.

Le SCS est encore aujourd'hui un système bureaucratique fragmenté, avec de fortes disparités régionales dans sa gestion et sa mise en œuvre. En parallèle, plusieurs entreprises chinoises proposent des solutions hétéroclites, mais qui tendent vers ce même objectif de régulation sociale, comme les codes QR santé contrôlant les risques de contamination et l'accès à des lieux publics, développés par Alibaba et Tencent au plus fort de la crise sanitaire<sup>10</sup>. S'il reste encore embryonnaire sur plusieurs aspects, le SCS incarne à lui seul les mouvements de fond qui animent la gouvernance chinoise. Initialement conçu comme un projet technique exclusivement économique, il aboutit progressivement à un large système de contrôle de l'ensemble de la population, de plus en plus intégré au quotidien des individus. Par ailleurs, il se structure à la manière d'un casier judiciaire puisqu'il stocke des

informations dites « basiques » (nom, prénom...) et d'autres dites « négatives » (avoir enfreint une loi, une réglementation et même un code moral défini unilatéralement par les autorités...). La base de données génomiques pourrait donc y avoir toute sa place. Si le SCS n'est pas encore la plateforme holistique à laquelle aspire l'État, il en a l'ambition et, de plus en plus, les possibilités techniques.

Dans ce contexte, il est légitime de s'inquiéter de ce programme de collecte de données génétiques, qui s'inscrit au cœur de la politique de surveillance du parti communiste chinois et s'ajoute aux multiples projets déjà en cours. De fait, si cette politique s'articule encore autour d'expérimentations disparates, elle dispose aussi d'outils de plus en plus performants pour atteindre son but : réguler les relations sociales pour servir les ambitions de puissance de l'État chinois, et ce, quoi qu'il en coûte. Sans comité éthique ni réticences suffisamment fortes de la population, cette volonté de puissance pourrait continuer à s'exprimer dans les années à venir, et ce au détriment de la liberté de pensée des opposants, des minorités et des plus faibles. ■

---

## Les Chinois, leaders de la transition énergétique ?

*Véronique Lamblin*

Depuis les années 2000, la Chine a eu une politique d'investissements massifs dans le domaine

8. DUBOIS DE PRISQUE Emmanuel, « Le système de crédit social chinois. Comment Pékin évalue, récompense et punit sa population », *Futuribles*, n° 434, janvier-février 2020, p. 27-48.

9. *Ibidem*.

10. SEL Pierre, *op. cit.*

de l'énergie. Sur 1 800 milliards de dollars US investis par Pékin dans le monde entre 2005 et 2017, 37 % ont été injectés dans l'énergie. Ces investissements ciblaient initialement le pétrole et le gaz, mais depuis 2010 ce sont les réseaux et la production électriques que la Chine privilégie. La nouvelle route de la soie (*Belt and Road Initiative*) chinoise a sa version énergétique : la *Global Energy Interconnection Initiative* (GEII), qui a vocation à créer le premier réseau mondial d'électricité grâce à la transmission UHV ou ultra-haut débit — permettant de transporter l'électricité en courant tant alternatif que continu sur de très longues distances — que la Chine est la seule à maîtriser.

Par exemple, au Laos où la Chine a investi dans de grands barrages dont la production dépasse le marché national, un réseau de distribution ultra-haut débit a été construit vers le reste de l'Asie du Sud-Est<sup>1</sup>. La Chine ne contrôle pas le réseau mais fournit le câblage UHV. Tout fournisseur d'énergie ou distributeur peut y avoir accès via des loyers sur le réseau.

Pékin estime que transmettre de l'énergie éolienne de Chine à l'Allemagne par le ultra-haut débit coûterait la moitié de ce que coûte aujourd'hui l'électricité verte aux consommateurs allemands<sup>2</sup>.

Le développement du GEII se fait à deux niveaux, selon Enerdata : substituer les sources d'énergie traditionnelles en Chine par de l'électricité, et accéder à des ressources électriques extérieures pour compléter la production nationale qui ne suffira pas à couvrir les besoins futurs.

Au total, entre 2013 et le premier trimestre de 2018, les opérateurs électriques chinois ont investi 124 milliards de dollars US dans les réseaux électriques étrangers, et même 452 milliards en ajoutant les investissements des institutions financières et des autres acteurs chinois. L'Europe représente la troisième région mondiale, en volume, de ces investissements : les acteurs chinois sont actifs dans 11 pays européens (principalement Grande-Bretagne, Italie, Grèce, Portugal et Luxembourg)<sup>3</sup> malgré quelques déboires en raison de l'opposition locale (les acteurs chinois n'ont pas pu acquérir le distributeur belge Eandis en 2016, ni l'allemand 50Hertz Transmission ou Energias de Portugal).

En l'espace de quelques années, la Chine est devenue la championne mondiale de la transition énergétique : le plus grand producteur, exportateur et installateur de panneaux solaires, d'éoliennes, de

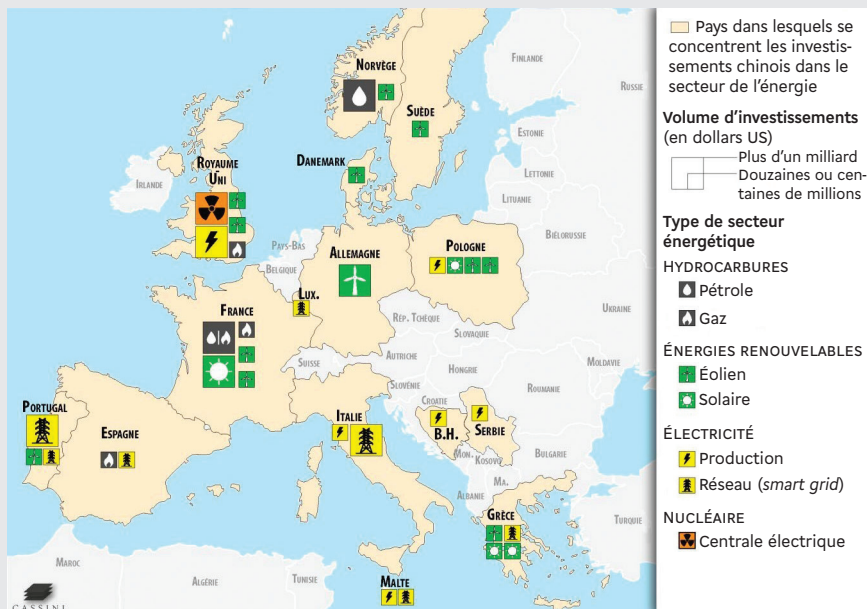
1. BAQUIAST Jean-Paul, « Un atout chinois encore peu connu en Occident, l'UHV », *Mediapart*, 19 juillet 2018. URL : <https://blogs.mediapart.fr/jean-paul-baquiast/blog/190718/un-atout-chinois-encore-peu-connu-en-occident-luhv>. Consulté le 29 septembre 2020.

2. CLINI Corrado et MARIENI Arvea, « China Plans UHV Transmission Lines that Span Continents »,

*EnergyPost*, 22 mars 2019. URL : <https://energy.post.eu/china-plans-uhv-transmission-lines-that-span-continents/>. Consulté le 29 septembre 2020.

3. MAZZUCCHI Nicolas, « La Chine et les réseaux électriques européens : stratégie et enjeux géoéconomiques », *Note de la FRS (Fondation pour la recherche stratégique)*, n° 16, 11 septembre 2018. URL : <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/publications/notes/2018/201816.pdf>. Consulté le 29 septembre 2020.

## Présence chinoise dans le secteur énergétique européen



Source : Cassini via Enerdata (référence en source en fin de cet article).

systèmes de stockage par batteries et leur recyclage, de véhicules électriques et même de projets nucléaires et hydroélectriques.

Dans le photovoltaïque, les Chinois dominent 70 % du marché mondial (9 des 10 principaux producteurs de panneaux solaires sont chinois). La Commission européenne a décidé de stopper les mesures anti-dumping qui affectaient les importations chinoises depuis cinq ans, ce qui signifie l'abandon d'une industrie européenne dans ce domaine.

Dans l'éolien, au second semestre 2019, les éoliennes chinoises ont conquis 52 % des commandes d'éoliennes terrestres du marché mondial. Parmi les 10 premiers fabricants de turbines, six sont

chinois. Dans l'éolien *offshore*, les producteurs chinois sont encore derrière les européens MHI Vestas et Siemens Gamesa, mais gagnent du terrain.

Dans le stockage par batteries, tant sur le réseau que pour les véhicules électriques, la Chine pèse 61 % du marché des batteries (21 % pour le Japon et la Corée du Sud, et 10 % pour les États-Unis). Elle produit plus de 60 % des anodes et des électrolytes pour batteries. Notons qu'elle domine aussi le marché du recyclage des batteries lithium-ion ; elle a recyclé près de 70 % du marché mondial de batteries usagées à recycler en 2019, dont elle se sert pour l'approvisionnement de sa filière de batteries. Le producteur de batteries chinois CATL

(Contemporary Amperex Technology) va construire une usine en Allemagne et BMW a déjà signé un contrat d'approvisionnement avec lui. Aujourd'hui, les constructeurs européens paient entre 4 000 et 7 000 euros par voiture aux équipementiers chinois pour équiper les voitures électriques à batterie.

Enfin, outre les positions dominantes des acteurs chinois dans les terres rares, le lithium ou le cobalt, nécessaires aux technologies de la transition électrique, le groupe minier Zijin a racheté, en 2018, l'une des plus grandes mines de cuivre, située en Serbie. En parallèle, un accord de concession prévoit la construction par la Chine d'une ligne de chemin de fer entre la Serbie et le Pirée, en Grèce (acheté à 67 % par le groupe chinois Cosco en 2016, troisième opérateur mondial de porte-containers).

Par ailleurs, dans le nucléaire, le chinois CGN (China General Nuclear Power Group) est sur trois projets avec EDF en Grande-Bretagne (Hinkley Point, Sizewell et Bradwell).

La transition énergétique en Europe, notamment avec l'électrification des consommations et la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, est devenue très dépendante des acteurs chinois. L'idée de passer par un autre vecteur énergétique que l'électricité, comme l'hydrogène, outre ses atouts propres, notamment en matière de stockage, trouve probablement là une voie pour relancer une politique

énergétique plus en adéquation avec la politique industrielle dans le domaine de l'énergie. ■

---

Source : « Foreign Investments in the European Electricity Sector », Enerdata, 2 juillet 2020. URL : <https://www.enerdata.net/publications/executive-briefing/international-electricity-investments-europe.html>. Consulté le 29 septembre 2020.

---

## Deux humains sur cinq dans une métropole en 2035

Julien Damon

L'Organisation des Nations unies (ONU) annonce, depuis 2008, que nous serions majoritairement urbains sur Terre. La statistique d'une majorité d'humains vivant en ville, avec une projection aux deux tiers de l'humanité devant urbaine vers 2030, a été très largement reprise. Abondamment diffusée, répétée mais aussi critiquée, elle repose sur la compilation de définitions nationales hétérogènes de ce qu'est une ville, et d'informations de qualité très variable. Si la tendance est incontestable, les chiffres précis sont discutables.

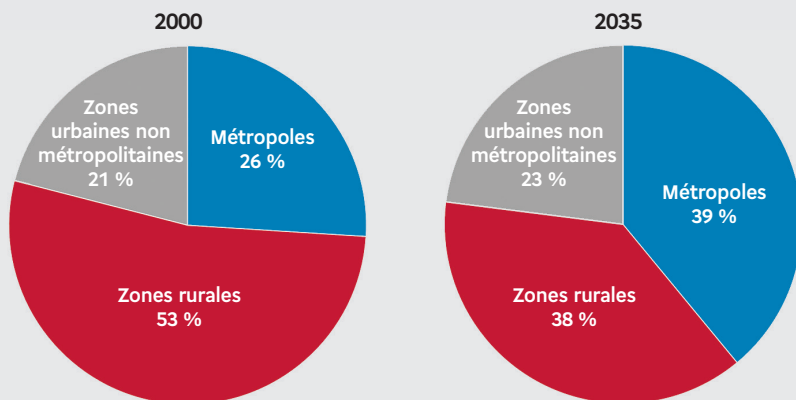
ONU-Habitat, l'agence onusienne en charge des questions urbaines, apporte du nouveau et de la précision en ne se penchant pas sur l'ensemble des villes, mais sur les métropoles.

Selon les données de l'institution <sup>1</sup>, la planète compte aujourd'hui

---

1. ONU-Habitat, « Global Database of Metropolises 2020 », 2020. URL : [https://qrco.de/UN-Habitat\\_GlobalDatabaseOfMetropolises2020](https://qrco.de/UN-Habitat_GlobalDatabaseOfMetropolises2020). Cette première base de données mondiale sur les métropoles

## Répartition de l'habitat mondial, 2000-2035



Source : ONU-Habitat.

près de 2 000 zones métropolitaines. Celles-ci abritent un tiers de la population mondiale, contre un quart en 2000. À l'horizon 2035, elles devraient rassembler environ deux personnes sur cinq vivant sur Terre.

Mais qu'est-ce donc qu'une métropole ? Pour les démographes et urbanistes travaillant avec ONU-Habitat, la métropole est une agglomération urbaine faite d'une ville-centre reliée à d'autres villes, à des banlieues et espaces périurbains, le tout composant un ensemble cohérent. Étymologiquement, la métropole est la ville mère. Les villes ainsi labellisées incarnent des territoires bien plus larges que leur seul ressort administratif. Avec une capacité élevée à capter et gérer des flux (de touristes comme de denrées), elles rayonnent sur des aires géographiques importantes.

repose sur la révision 2018 des perspectives urbaines mondiales réalisées par la Division de la population de l'ONU (DPNU) : <https://population.un.org/wup/>

En 2020, ONU-Habitat recense donc 1 934 métropoles de plus de 300 000 habitants (20 en France). Ces territoires sont, pour la plupart, faits de plusieurs municipalités. Ils accueillent 60 % de la population urbaine mondiale et un tiers de la population mondiale.

Ce sont 2,6 milliards de personnes qui vivent dans les métropoles. Si la taille plancher pour appartenir à la famille des métropoles est de 300 000 habitants, il n'y a pas de plafond. En 2020, 34 dépassent 10 millions d'habitants, tandis que 51 se situent entre 5 et 10 millions, 494 entre 1 et 5 millions, et 1 355 entre 300 000 résidents et 1 million.

C'est en Asie que les métropoles sont les plus répandues (1 038) et les métropolitains les plus nombreux (56 % du total mondial). La Chine en abrite 444 ; l'Inde, 191 ; les États-Unis, 144 ; la Russie, 67 ; le Brésil, 61 ; le Nigeria, 55...

D'ici une quinzaine d'années, les projections d'ONU-Habitat

## Les métropoles dans le monde

	1950	2000	2020	2035
Nombre de métropoles	306	1 291	1 934	2 363
Habitants de ces métropoles (en millions)	300	1 600	2 600	3 500
Part de la population urbaine dans ces métropoles	40 %	54 %	59 %	63 %

Source : ONU-Habitat.

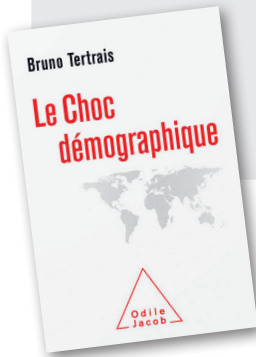
envisagent 430 métropoles supplémentaires (trois en plus pour la France). Vers 2035, la population des métropoles serait de 3,5 milliards d'individus, contre 2,6 milliards actuellement, 1,5 milliard en 2000, et 300 millions en 1950. La progression est rapide. En 2035, ce n'est plus seulement le tiers de la population mondiale totale qui habiterait ces sites, mais 39 %, soit, alors, les deux tiers de la population urbaine mondiale.

En réalité, les métropoles, si on les compare aux zones rurales et aux autres villes, plus petites (les zones urbaines non métropolitaines, de moins de 300 000 habitants donc), constituent le premier habitat de l'humanité depuis les années 1990. Les plus fortes progressions concernent ces zones. Trois dynamiques nourrissent ces évolutions : 1) l'excédent naturel (les nouveaux arrivants sont d'abord des enfants qui naissent dans les métropoles) ; 2) les migrations du rural et des autres villes vers les métropoles ; 3) l'extension des métropoles (qui requalifie certains espaces ruraux ou déjà urbains en espaces métropolitains). Pour faire ses prévisions, ONU-Habitat, s'appuyant toujours sur les travaux

de la DPNU, table sur environ 0,9 milliard de métropolitains en plus d'ici 2035. Cette progression colossale est issue des trois dynamiques à l'œuvre.

Comme pour la statistique générale sur le nombre et la part des urbains dans le monde, de telles données prêtent à la discussion savante. Reste qu'elles sont bien plus assurées pour ces métropoles que pour le reste des villes. La métropolisation du monde est bien en marche. Cette métropolisation contient, en perspective, pour l'humanité, des améliorations et des périls. Amélioration, car la métropolisation, lorsqu'elle se développe de façon harmonieuse, permet l'agglomération efficace des talents et des dynamiques. La densité qui en découle est considérée comme plus favorable à un développement durable. Mais périls aussi, car la métropolisation, lorsqu'elle n'est pas maîtrisée, est faite de bidonvillisation (agglomération des difficultés sociales dans des habitats précaires) et de saturation (des modes de transport comme de l'ensemble des infrastructures). Pour que la métropolisation soit heureuse, il faut qu'elle soit bien gérée. Gigantesque défi, donc, pour l'humanité. ■

# Analyses critiques & comptes rendus\*



## TERTRAIS Bruno *Le Choc démographique*

Paris : Odile Jacob, février 2020, 256 p.

À quoi ressemblera la population mondiale à l'horizon 2050 ? La question mérite d'être

soulevée car, comme le rappelle d'emblée Bruno Tertrais dans son ouvrage *Le Choc démographique*, elle est « au cœur de toutes les problématiques sociétales contemporaines – ressources, conflits, migrations, urbanisation... » Or, selon les projections – relativement fiables du fait d'effets d'inertie importants – des changements inédits sont à l'œuvre : vieillissement global de l'humanité, baisse de la fécondité et ralentissement de la croissance démographique, urbanisation, croissance fulgurante de la population africaine... Un véritable « choc démographique » s'annonce donc, auquel il importe de se préparer. Mais l'analyse des données se doit d'être rigoureuse et nuancée, car la démographie n'est jamais la seule cause des transformations économiques ou politiques observées, nécessaire-

ment multifactorielles. En outre, parce que les questions démographiques touchent au poids des races, des religions, des ethnies ou des États, et donc à l'identité, elles sont trop souvent accaparées par les tenants de thèses extrémistes, qui agitent le spectre de l'effondrement du monde ou du « grand remplacement ».

Reprenant les thèmes développés dans une étude réalisée pour l'Institut Montaigne en 2018, Bruno Tertrais analyse les évolutions de la population mondiale en s'appuyant sur des faits, afin de déconstruire les contre-vérités et les fantasmes. Spécialiste de géopolitique, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique, il s'interroge sur les principaux défis auxquels nos sociétés devront répondre et qui parfois surprennent : et si, à l'avenir, nous n'étions pas assez nombreux ?

Bien que la population mondiale continue d'augmenter, pour peut-être atteindre le chiffre de 9,7 milliards d'habitants en 2050, elle

\*Les analyses publiées dans la rubrique Lu, vu, entendu sont issues de la base bibliographique de Futuribles International : <https://www.futuribles.com/fr/bibliographie/> (NDLR).

vieillit inéluctablement. Avec la baisse de la mortalité, puis celle de la natalité, la fin de la transition démographique se profile dans de nombreux pays. Ainsi, les personnes de plus de 65 ans pourraient représenter 16 % de la population mondiale en 2050. La situation est particulièrement critique en Asie du Sud-Est et en Europe centrale et orientale, une région qui pâtit de la « triple peine démographique » : faible fécondité, mortalité élevée, émigration importante. Pour des raisons économiques, sociales et culturelles, l'Afrique conserve un taux de fécondité particulièrement élevé et son âge médian est de 19,7 ans. S'ajoute à ce tableau une urbanisation spectaculaire. Quelles conséquences en attendre pour nos sociétés et comment s'y préparer ?

Une nouvelle hiérarchie des puissances se profile, bien qu'il n'existe pas de lien de causalité entre le poids démographique et la puissance d'un pays, comme le rappelle l'auteur. L'Inde, la Chine et les États-Unis resteront dans le peloton de tête, suivis par les trois « méga-émergents » que sont l'Indonésie, le Nigeria et le Pakistan. Mais la Chine connaîtra, aux environs de 2030, un malus démographique auquel elle devra faire face par la restructuration de son économie et de son système de protection sociale, tandis que l'Inde bénéficiera d'une population active jeune, nombreuse et relativement bien éduquée. Les États-Unis conserveront quant à eux une place de premier plan, du fait d'atouts structurels indé-

niables et d'un dynamisme démographique inhabituel pour un pays développé.

Contrairement aux scénarios catastrophes des « collapsologues », qui véhiculent l'idée d'une Terre « finie », les ressources seront suffisantes, selon Bruno Tertrais, sous réserve néanmoins d'une adaptation de leur production, de leur demande et de leur distribution. Et l'auteur de rappeler quelques pistes d'action : lutte contre le gaspillage, développement des infrastructures de transport et d'électricité, interruption de la déforestation, irrigation et intégration des progrès de l'agrobiologie.

La conflictualité risque de se maintenir dans l'« arc de crise » qui s'étend de l'Afrique subsaharienne à l'Asie du Sud-Est, au vu du lien observé entre le « surplus » de jeunes et la violence sociale et politique. Pour cette même raison, le monde sera sans doute plus pacifique à plus long terme — d'aucuns parlent de « paix gériatrique » — en raison du vieillissement général de la population.

Selon Bruno Tertrais, le défi majeur à relever sera celui de l'immigration, non pas qu'elle augmente en proportion, mais plutôt en nombre. Avant de corriger certaines idées fausses, l'auteur rappelle les faits : plus de 80 % des migrations sont régulières et majoritairement régionales ; la décision d'émigrer est multifactorielle — d'où l'inexactitude du concept de « réfugié climatique » employé par le GIEC (Groupe d'experts in-

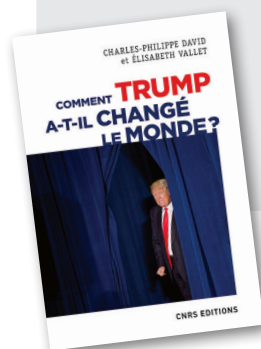
tergouvernemental sur l'évolution du climat) — ; elle repose dans bien des cas sur un triple capital, intellectuel ou technique, financier, et relationnel (soutien de la *diaspora*), si bien que le développement produit des candidats au départ ; en conséquence, sans être massive, l'émigration continuera d'augmenter. Cette réalité donne lieu à des débats passionnés dans les pays d'accueil, au cours desquels sont souvent avancées des contre-vérités. Ainsi, l'impact sur l'emploi et les salaires des travailleurs locaux, comme sur les budgets publics, serait considérable ; l'Europe serait menacée par un exode massif de la population africaine, comme l'a écrit Stephen Smith dans son livre *La Ruée vers l'Europe*<sup>1</sup> ; les musulmans deviendraient majoritaires en Europe. Il n'en demeure pas moins que, dans nos sociétés vieillissantes et plus résistantes au

changement, l'immigration — ou plus exactement la perception que les populations ont des flux et des stocks — crée un sentiment d'« insécurité culturelle » et identitaire qui alimente le vote populiste. Sans en être la seule explication — et l'auteur rappelle qu'anxiété raciale et anxiété économique sont intimement liées —, elle fait figure de bouc émissaire.

Quelles options s'offrent alors à l'Europe ? « Ni irénisme humanitaire ni égoïsme nationaliste » préconise l'auteur, citant Stephen Smith, mais plutôt une gestion raisonnée de l'immigration légale et une tolérance zéro vis-à-vis de l'immigration illégale. Avant cela, le sujet doit faire l'objet d'un débat dépassionné et factuel, sans quoi le vote populiste continuera à faire des émules. Ce n'est qu'en accompagnant le mouvement que nos sociétés parviendront à faire face au choc démographique qui s'annonce. ■

Justine Fernandez

1. SMITH Stephen, *La Ruée vers l'Europe. La jeune Afrique en route pour le Vieux Continent*, Paris : Grasset, 2018 (analysé in *Futuribles*, n° 425, juillet-août 2018, p. 136-138 [NDLR]).



## DAVID Charles-Philippe / VALLET Élisabeth *Comment Trump a-t-il changé le monde ? Le recul des relations internationales*

Paris : CNRS Éditions, septembre 2020, 144 p.

Rédigé par deux universitaires canadiens durant le confinement, ce bref ouvrage synthétise de façon didactique le recul des relations internationales au

cours de la présidence de Donald Trump. Les auteurs estiment que les relations internationales traversent une période charnière analogue à celles qui ont suivi le congrès de Vienne de 1815 ou la fin de la Seconde Guerre mon-

diale. Nous quittons un monde dont l'architecture avait été définie par les États-Unis et entrons dans un monde plus éclaté, qui pourrait être dominé par la Chine. Le passage entre ces deux mondes sera chaotique avec le retour du nationalisme, du protectionnisme et de la violence, voire de la guerre. Le livre se concentre sur les conséquences de la gouvernance de Donald Trump sur la diplomatie, la sécurité, la démocratie et les normes.

Dans une interview à Radio-Canada <sup>1</sup>, l'un des auteurs affirme que la politique étrangère de Donald Trump s'arrête aux frontières des États-Unis. « L'Amérique d'abord » est une attaque contre le concept de multilatéralisme que Donald Trump a condamné dès son discours inaugural à la Maison Blanche en janvier 2017. Depuis, les États-Unis se sont révélés plus destructeurs de l'ordre international que leurs ennemis, et au début de son mandat, Donald Trump a mieux traité les ennemis de l'Amérique — à commencer par la Corée du Nord — que ses alliés. Il a renégocié plusieurs alliances, s'est retiré de l'accord avec l'Iran et de l'accord de Paris sur le climat. En Asie, abandonnant le Partenariat transpacifique que son prédécesseur avait engagé pour contenir la montée de la Chine en s'alliant sur des pays partageant les mêmes idées libérales, Donald

Trump a opté pour une guerre commerciale qui, si elle a diminué le déficit bilatéral, n'a eu aucun impact sur le déficit commercial — et il a appelé à un découplage entre les deux économies qui, hormis les secteurs des équipements de santé, sera difficile à mettre en œuvre du fait de l'attractivité du marché chinois. La poursuite de cette stratégie peut aboutir à la formation de blocs rivaux rendant difficile la résolution de problèmes communs comme le réchauffement climatique.

Au plan sécuritaire, Donald Trump n'a pas demandé aux alliés des États-Unis d'augmenter leurs dépenses militaires pour permettre à Washington d'investir davantage dans les infrastructures, la R&D ou dans la santé. Bien au contraire, pendant la mandature Trump, on a assisté à l'accroissement des dépenses militaires américaines et à la baisse des allocations pour la santé, comme l'ont révélé les dégâts de la pandémie de Covid-19.

La montée des dépenses d'armement doit être replacée dans son contexte : mesuré en dollars US constants, en 2019, leur niveau est le plus élevé depuis la fin de la guerre froide, et 38 % des dépenses sont le fait des États-Unis, loin devant la Chine (14 %). Par ailleurs, on assiste à la multiplication des conflits régionaux, au Moyen-Orient, et plus récemment entre l'Inde et la Chine, susceptibles de s'aggraver du fait du désengagement américain. Comment les Nations unies peuvent-elles restaurer la paix si elles ne peuvent pas compter sur la plus grande puissance de la

---

1. « Donald Trump et la pandémie : entrevue avec Charles-Philippe David », Radio-Canada, 29 mai 2020. URL : <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/media-8273925/donald-trump-et-pandemie-entrevue-avec-charles-philippe-david>. Consulté le 25 septembre 2020.

planète ? Pékin est désormais la seule grande puissance à prêter des troupes aux contingents des Casques bleus. On peut même ajouter à cette analyse de l'auteur que le retrait américain qui avait commencé avant l'élection de Donald Trump profite à la Chine, comme en témoignent ses avancées dans tous les pays du Moyen-Orient, de l'Irak à l'Iran en passant par l'Arabie Saoudite.

Le classement de l'Economic Intelligence Unit (mars 2020) a rétrogradé la première démocratie du monde dans la catégorie de démocratie déficiente. Certes, les États-Unis ne sont pas une démocratie « illibérale », mais leur président n'a pas tari de louanges sur les hommes forts qui dirigent un nombre croissant de pays. La vie politique américaine est caractérisée par l'hyperprésidentialisation et l'impossibilité d'aboutir à un consensus bipartisan — à l'exception notable de la position contre la Chine, les démocrates faisant de la surenchère vis-à-vis des républicains ; une évolution aggravée par la montée du rôle des médias sociaux dans l'information. Le recul démocratique est inquiétant pour l'avenir de cette confédération de 50 États qui sont maîtres de l'organisation des élections. Depuis 2000, deux présidents sur trois ont accédé au pouvoir sans avoir obtenu la majorité des suffrages populaires, et Donald Trump a d'ores et déjà annoncé que le résultat des élections n'aurait qu'une valeur indicative. À ce sujet, ajoutons qu'un long article du *Financial Times* du 14 septembre 2020 explore

les conséquences d'un refus par Donald Trump de reconnaître sa défaite électorale.

À la fin du mandat Trump, la réputation des États-Unis dans le monde est à un de ses plus bas niveaux depuis la guerre du Viêt-nam, et la Chine est gagnante non seulement sur le plan économique — elle a moins souffert de la crise —, mais aussi sur celui de la gestion de la pandémie — Pékin construit un récit qui passe sous silence les erreurs faites au cours des trois premiers mois.

Dans un ouvrage paru en août au Canada <sup>2</sup>, l'un des auteurs écrit que la *Pax Americana* s'est muée en *Pox Americana*, un virus anti-internationaliste qui perturbe les fondements de l'ordre international. L'élection de novembre 2020 sera cruciale pour l'avenir des relations internationales. Si Donald Trump est réélu, certaines caractéristiques analysées par les auteurs rendront irrémédiables les changements survenus depuis 2017 et le monde deviendra plus instable. Une inversion de tendance est envisageable avec l'élection de Joe Biden qui, aidé par son expérience internationale, s'efforcera de resserrer les liens avec les alliés et renouera avec les instances multilatérales. Toutefois, l'administration démocrate peinera à convaincre les Américains de s'engager dans cette direction. Pour résoudre ce dilemme, un ancien président de la Banque mon-

---

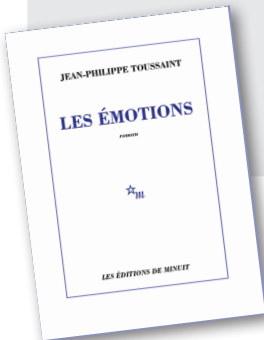
2. DAVID Charles-Philippe, *L'Effet Trump. Quel impact sur la politique étrangère des États-Unis ?*, Montréal : Presses de l'université de Montréal, août 2020.

diale, Robert Zoellick<sup>3</sup>, propose de partir des priorités nationales – santé publique, environnement,

3. ZOELICK Robert B., « Biden's Domestic Priorities Should Guide His Foreign Policy », *Foreign Affairs*, 8 septembre 2020. URL : <https://www.foreignaffairs.com/articles/north-america/2020-09-08/bidens-domestic-priorities-should-guide-his-foreign-policy>. Consulté le 25 septembre 2020.

sécurité énergétique, cyber-protection et immigration – pour reconstruire les fondements d'un partenariat avec les pays alliés et relever le défi de la montée en puissance de la Chine. ■

Jean-Raphaël Chaponnière



## TOUSSAINT Jean-Philippe *Les Émotions*

Paris : Les Éditions de minuit, septembre 2020, 238 p.

Quelle chance pour les fidèles de *Futuribles* que Jean-Philippe Toussaint ait choisi la prospective

comme toile de fond de son nouveau cycle romanesque. Après *La Clé USB* il y a un an<sup>1</sup>, le deuxième volet de ce cycle, *Les Émotions*, nous permet de retrouver les aventures du prospectiviste Jean Detrez. Devenu au début des années 2000, à l'âge de 40 ans, fonctionnaire européen à Bruxelles, le héros a commencé sa carrière à *Futuribles* à Paris (p. 142). Mais, c'est surtout sa vie privée et les émotions qu'elle engendre à l'occasion d'une séparation, d'un deuil ou d'une rencontre qui occupent ce deuxième roman, même si vie privée et vie professionnelle ne cessent de se mêler.

Le livre s'ouvre sur les dernières heures de vie commune de Jean Detrez avec sa deuxième femme. Nous sommes le 23 juin 2016, jour du référendum sur le Brexit au Royaume-Uni. Autant Jean Detrez se sent à l'aise professionnellement quand il s'agit d'explorer l'avenir public, autant il se sent démuné face à son avenir privé « devenu irrémédiablement opaque [...] À croire que la prospective ne nous est d'aucun secours dans les affaires de cœur – ou qu'en amour, il n'y a pas de méthode. » Le lendemain de sa séparation, Jean Detrez apprend la victoire du « *Leave* » qui marque le dépérissement d'une Europe démocratique ébranlée par les crises et la montée des populismes ; cette Europe construite par toute une génération et, en particulier, par son père, Jean-Yves Detrez, ancien commissaire européen dont la figure est omniprésente. La première partie du roman se poursuit

1. Paris : Les Éditions de minuit, 2019.

au château de Hartwell, près de Londres. Jean Detrez y participe à un stage qui réunit pendant une semaine des professionnels de la prospective. Le thème du séminaire de l'été 2016 porte sur les futurs possibles de la politique extérieure de l'Union européenne à l'heure du Brexit. Présentation du programme et des participants, sessions de travail en groupe, séquences de restitution des travaux, pauses et repas, relations conflictuelles, amicales voire amoureuses entre les participants, bref les rituels incontournables de ce type de stage sont rendus avec minutie.

Avec la deuxième partie, nous pénétrons dans l'univers familial de Jean Detrez : son père décédé en décembre 2016, son frère, sa première et sa deuxième femme. L'enterrement du père du protagoniste forme le cœur de cette partie et permet d'évoquer des souvenirs familiaux, avec leur lot de tensions, de plaisirs, d'attendrissements, d'impatiences et d'agacements. L'histoire de cette famille est intimement liée à celle de Bruxelles. L'arrière-grand-père, le grand-père et le frère de Jean Detrez, tous trois architectes, ont été des acteurs de la construction et de la rénovation de cette ville. Le grand-père, à partir de la fin des années 1950, a assisté impuissant à son saccage au nom de la modernisation. Son petit-fils, le frère de Jean Detrez a conduit la rénovation et le désamiantage du Berlaymont, l'immense siège de la Commission européenne. C'est à ce titre qu'à la fin des années 1990, puis au début des années

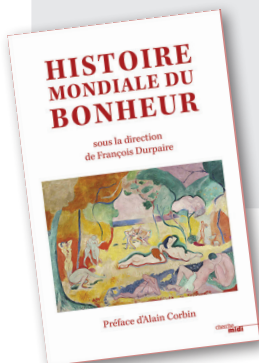
2000, il organise pour Jean Detrez et leur père deux visites de ce chantier hors du commun.

La troisième partie se déroule au sein même des institutions européennes, essentiellement, le Berlaymont rénové et le siège d'Eurocontrol. Elle nous fait vivre de l'intérieur une situation de crise majeure provoquée par le nuage de cendres du volcan islandais Eyjaföll. Le 18 avril 2010, quatrième jour de l'éruption, la plupart des pays européens ont fermé leur espace aérien, les compagnies aériennes subissent des pertes financières de plusieurs millions d'euros par jour et des milliers de voyageurs européens sont bloqués aux quatre coins du monde. Or, contrairement à certains pays confrontés régulièrement à des éruptions volcaniques comme l'Indonésie, l'Europe ne s'est dotée d'aucun système de veille permettant d'anticiper ce type de risque et de mettre en place des procédures spécifiques. Ce jour-là, Jean Detrez qui travaille à la direction générale *Move* de la Commission européenne, doit remettre le document qui définit la position de la Commission : maintenir fermés les espaces aériens tant que la sécurité n'est pas assurée ou bien rouvrir les espaces aériens malgré le risque d'accident. « Nous touchions là à l'essence même de la décision politique, de devoir choisir entre deux positions intenable. » Et c'est ce même jour que, dans les bureaux d'Eurocontrol, Jean Detrez, au comble de la tension et traversé par de multiples émotions, va rencontrer une femme.

Peut-être est-ce un sentiment d'inquiétude qui est à la source de l'intérêt de Jean-Philippe Toussaint pour la prospective. Inquiétude face au délitement de l'Europe, aux limites de la politique, à la mort, au vieillissement. Comme Jean Detrez, l'auteur a participé aux stages de prospective organisés chaque été par la School of International Futures près de Londres et a perdu son père, une grande figure du journalisme belge, en décembre dans les années 2010. Jean-Philippe Toussaint transforme en roman sa vie en y intégrant des sujets bien réels tels que le Brexit, le désamiantage du Berlaymont, le travail des fonctionnaires européens, l'éruption du volcan islandais Eyjaföll, les atteintes à la démocratie en Chine. Mais c'est surtout quand il raconte sa vie privée, les relations avec son père,

ses rencontres féminines, que les émotions affluent. Le plaisir est évident lorsqu'il donne pour ainsi dire la parole aux mots de notre langue comme à ceux de l'anglais : « *"Let's go to my place"* (elle n'avait pas dit, et le détail m'avait frappé, *"to my room"*, elle avait dit *"to my place"*). » Les menus tracas de la vie quotidienne finissent même, sous sa plume, par revêtir un aspect sympathique : la longue recherche de l'interrupteur de la lampe de chevet dans sa chambre d'hôtel en Angleterre, les dispositifs mis en place par son père pour lutter contre les moustiques en Italie ou la disparition systématique du coupe-ongles dans l'appartement où il vivait avec sa famille à Paris pendant sa jeunesse. Nous attendons avec impatience la suite des aventures de Jean Detrez. ■

Corinne Roëls



## DURPAIRE François (sous la direction de) *Histoire mondiale du bonheur*

Paris : Cherche Midi, février 2020, 448 p.

Voici un livre qui tombe à point nommé. À l'heure où les réflexions sur

le monde d'après se bousculent — mais se focalisent le plus souvent sur des aspects particuliers de la vie économique, politique ou sociale —, cette histoire des idées sur la société heureuse

ouvre la réflexion sur un autre champ : non pas celui des moyens qui permettraient de faire advenir un monde meilleur, mais celui des finalités, ou des priorités, qu'un tel monde pourrait se fixer.

Il est évidemment impossible de résumer un telle somme, rédigée par 40 auteurs venant de différentes disciplines (histoire, philo-

sophie, anthropologie, sciences politiques), appartenant à différentes cultures, et croisant différentes sources : les sciences de la motivation et du comportement, les commentaires éclairés de penseurs aussi importants qu'Aristote, Montaigne, Descartes, Spinoza, Montesquieu ou Diderot, les références aux civilisations grecque et romaine, les plongées dans les sagesse chinoise, indienne, caribéenne ou africaine. Ce tour d'horizon pourrait donner le vertige. Il a, au contraire, le grand mérite de faire émerger, par touches impressionnistes, quelques lignes directrices.

La première est la distinction, affirmée par les auteurs, entre les théories de la société heureuse qui s'intéressent aux bonheurs particuliers (les plaisirs, les exploits, les réussites, la reconnaissance sociale) et celles qui privilégient un sentiment plus général de sens et de cohérence. La deuxième idée forte est qu'une société heureuse doit s'intéresser aux deux sources : être à la fois en capacité d'offrir des satisfactions tangibles (hédonisme) et produire du sens (eudémonisme). Ce fil rouge parcourt le livre. On le retrouve aussi bien chez Aristote que chez Montaigne, ou les théoriciens de la psychologie positive.

Cette clef de lecture est utilisée, dans les derniers chapitres, pour interroger notre société contemporaine. Fascinée par la recherche de sensations et d'exploits éphémères, celle-ci semble bien leur avoir sacrifié la production de sens et la prise en compte

du temps long. En confondant bonheur et consommation, elle a par ailleurs négligé les sources de satisfaction qui étaient vénérées par la plupart des sagesse et des civilisations préindustrielles : l'accomplissement dans une œuvre, l'acquisition de connaissances, le partage, le lien social, la communion avec la nature, l'appartenance à une culture et à une histoire, la spiritualité.

Cet inventaire des théories du bonheur social, et des faiblesses de notre société, éclaire en creux les forces qui pourraient porter un changement de paradigme : la demande croissante d'écologie, les pratiques collaboratives, le regain d'intérêt pour les métiers, la redécouverte du corps. Dans la catégorie des signaux faibles tendant à montrer que le basculement de l'idéal consumériste vers « autre chose » est en train de s'installer, le pathétique recrutement de « *happiness officers* » par certaines entreprises est également évoqué.

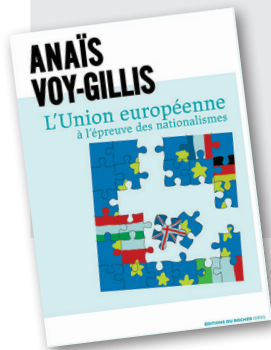
Un troisième apport du livre est la mise en perspective historique de l'idée de « société heureuse ». Portée par les humanistes, puis par les philosophes des Lumières, cette idée n'a émergé politiquement qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est en effet en 1776 que la notion de « droit à la poursuite du bonheur » a figuré pour la première fois dans la Constitution d'un État démocratique, celle des premiers États-Unis d'Amérique. La même année, Adam Smith théorisait la notion de « richesse des nations » en posant ce principe magistral : « L'unique

but de la production, c'est la consommation. »

En rappelant que les idées de société heureuse et de société de consommation sont presque jumelles, les auteurs suggèrent qu'elles ne pourront se réinventer indépendamment l'une de l'autre. Le croisement des apports venant

de multiples sources et horizons, mais aussi l'existence d'une ligne qui tient l'ouvrage, donnent à cette suggestion une force particulière. Cet ouvrage est de ceux, précieux, qui aident à prendre du recul et à penser « hors de la boîte ». ■

Jean Haëntjens



## VOY-GILLIS Anaïs L'Union européenne à l'épreuve des nationalismes

Monaco / Paris : Éditions du Rocher (Idées), juin 2020, 224 p.

Avec 147 députés, contre 98 en 2014 <sup>1</sup>,

les élections européennes de 2019 ont marqué un renforcement très net des partis nationalistes, identitaires et souverainistes. Outre la visibilité et les financements qu'ils en retirent, ils acquièrent progressivement une image de respectabilité et une légitimité qui leur permettent d'imposer leurs thèmes dans les débats. S'ils restent divisés en trois groupes — Identité et démocratie, Conservateurs et réformistes européens et membres du Parti populaire européen (Fidesz) —, ils sont déjà capables de freiner des avancées sur des sujets stratégiques multilatéraux tels que des accords sur le climat

ou l'environnement. Leur poids politique est donc aujourd'hui incontestable.

Anaïs Voy-Gillis, docteur en géographie à l'Institut français de géopolitique et spécialiste des nationalismes et des droites extrêmes en Europe, livre dans cet ouvrage une analyse détaillée des partis nationalistes européens — origines, positionnements sur certains sujets clefs, stratégie électorale, *leadership* — afin de dégager les points de convergence, mais aussi les lignes de fracture. À l'avenir, ces partis sauront-ils dépasser leurs dissensions pour parler d'une même voix au Parlement européen ? L'Europe de demain sera-t-elle l'Europe des nations à laquelle ils aspirent ?

Avant tout, quelques précisions sémantiques apportées par l'auteur : s'ils sont nationalistes, identitaires

1. Ces chiffres ne prennent pas en compte les eurodéputés des partis proBrexit qui ne siègent plus au Parlement européen.

et souverainistes, les partis dont il est question ici ne peuvent être qualifiés d'extrême droite — un terme trop vague, qui recouvre des réalités très différentes d'un pays à l'autre et qui renvoie, dans l'imaginaire collectif, au fascisme italien ou au nazisme allemand — ou de populistes — une référence à un style et un discours plutôt qu'à une idéologie. Anaïs Voy-Gillis les organise en quatre groupes : les partis ouvertement néonazis ou néofascistes, tels que l'Aube dorée grecque ; ceux qui sont « nés sur les cendres d'anciens partis fascistes ou nazis » mais qui ont entrepris depuis un travail de normalisation — Rassemblement national en France, Vlaams Belang belge, Démocrates de Suède, FPÖ (Parti de la liberté d'Autriche) —, les partis nés dans les années 1990 sur la base du rejet de la construction ou de la monnaie européenne — UKIP (Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni), AfD (Alternative pour l'Allemagne), Debout la France... — et enfin les partis conservateurs tels que le Fidesz hongrois et le PiS (Droit et justice) polonais, partisans de la démocratie « illibérale ».

La lutte contre l'immigration est un thème qui fait depuis toujours consensus dans ces partis. La rhétorique a toutefois évolué : s'il s'agissait hier de protéger l'emploi, il s'agit aujourd'hui de défendre la pureté ethnoculturelle de la nation, chrétienne et blanche, pour en préserver l'identité. L'argument sécuritaire est également brandi, puisque ces partis n'hésitent pas à faire

l'amalgame entre immigration, islam et terrorisme. La perception d'une immigration menaçante est telle que les pays d'Europe centrale et orientale, dont la pénurie de main-d'œuvre est criante — solde naturel négatif et émigration importante — privilégient les politiques natalistes ou d'incitation au retour à l'ouverture de leurs frontières. Le groupe de Visegrád, composé de la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie, et soutenu par l'Autriche et l'Italie, s'est ainsi fait le porte-drapeau d'une gestion souveraine des flux migratoires et des frontières.

Les partis nationalistes, souverainistes, identitaires sont globalement eurosceptiques. Selon eux, le fonctionnement des institutions européennes incarnerait une dépolitisation de la prise de décision ; la monnaie unique induirait une perte de souveraineté due à l'abandon des politiques monétaires des États au profit de la Banque centrale européenne ; de même, les accords de Schengen les priveraient d'une partie du contrôle de leur sécurité intérieure. Toutefois, avec d'une part l'évolution du contexte géopolitique et la résurgence d'une triple prédation venue des États-Unis, de la Chine et de la Russie, et l'expérience douloureuse du Brexit d'autre part, le discours évolue : entre 2014 et 2019, tous ont renoncé à l'idée d'un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne et soutiennent une Europe des nations, à laquelle ils refusent néanmoins de céder de

nouveaux pans de leur souveraineté nationale.

Deux derniers points de similitude, sinon de consensus : la construction d'une image de respectabilité, avec l'abandon d'un discours raciste, antisémite et antidémocratique, au profit d'un positionnement antisystème (Parti national britannique, ou Jobbik en Hongrie) ; une stratégie de « réinformation » qui consiste à occuper largement les réseaux sociaux pour dénoncer la désinformation que véhiculeraient les médias traditionnels.

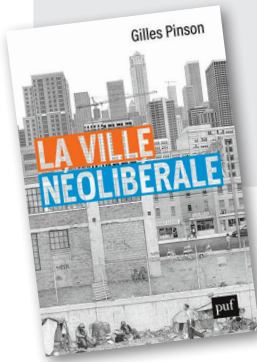
Des dissensions idéologiques importantes demeurent néanmoins. Sur le plan économique, certains sont libéraux, tels que le FPÖ autrichien ou la Ligue italienne, quand d'autres accordent un rôle plus important à l'État — défense du service public pour le Rassemblement national, politique de redistribution soutenue par la progressivité de l'impôt sur le revenu pour les Démocrates de Suède et les Vrais Finlandais. La question écologique divise également : si l'AfD, le PVV (Parti pour la liberté néerlandais), le FPÖ ou le Parti populaire danois sont ouvertement climato-sceptiques, le Vlaams Belang, la Ligue, le Rassemblement national ou Aube dorée reconnaissent la réalité du changement climatique. Convic-

tion ou opportunisme électoral ? L'auteur s'interroge.

Autre point de friction : la question russe. Aux yeux du PiS, du Parti populaire danois ou des Vrais Finlandais, le soutien affiché de Marine Le Pen ou de Matteo Salvini à Vladimir Poutine est inacceptable. Au-delà de l'idéologie, d'autres processus freinent la construction d'alliances. Ainsi la recherche d'une image de respectabilité éloigne de partenaires stigmatisants, tels que le Jobbik ou Aube dorée ; les stratégies nationales continuent de l'emporter sur une approche européenne — par exemple, le Fidesz qui compte 13 députés préfère agir au sein du PPE plutôt que de rejoindre le groupe Identité et démocratie. Enfin, la dispute du *leadership* et les désaccords tactiques constituent d'indéniables sources de blocage.

Selon Anaïs Voy-Gillis, le contexte européen de « marginalisation, frustration et anxiété » est incontestablement favorable à la diffusion du discours nationaliste. Aussi, bien que l'époque soit à une rupture des solidarités entre États, la mutation plus générale des droites européennes peut aboutir à une recomposition de l'échiquier politique européen et pourrait réserver, selon elle, de nombreuses surprises. ■

Justine Fernandez



**PINSON Gilles**  
**La Ville néolibérale**

Paris : Presses universitaires de France, août 2020, 160 p.

Peu de livres ont décrit avec autant de justesse les relations entre deux champs de

l'activité humaine, l'économie et l'urbanisme, qui sont le plus souvent traités séparément dans la production académique. Avec une précision d'horloger, l'auteur nous indique les deux itinéraires qui mènent, pour l'une, du fordisme au néolibéralisme, et pour l'autre, de la planification à la dérégulation puis à la financiarisation débridée de l'espace urbain. Et il nous convainc assez vite que ces deux itinéraires sont bien plus entremêlés que ne le disent les économistes et les urbanistes. Il nous explique même que la ville, hier regardée comme le simple cadre spatial d'une économie industrielle qui trouvait ses profits ailleurs, est désormais devenue le terrain de jeu favori de la finance mondialisée. Ville néolibérale et néolibéralisme urbain seraient donc en train de constituer les deux faces d'une même réalité.

Le premier apport du livre concerne le décryptage de cette idéologie néolibérale qui, en dépit des nombreuses critiques qui lui sont adressées, reste en fait assez mal comprise et connue. Cette idéologie, qui a conquis, à partir des années 1980, les élites économiques et politiques des

démocraties occidentales (de droite comme de gauche), a été vue au départ comme une réaction libérale légitime aux dérives d'un État protecteur « keynésien » en situation de surpoids. Dans les faits, nous explique l'auteur, cette idéologie s'est assez vite écartée des valeurs fondatrices du libéralisme (liberté de choix, fluidité des marchés, égalité des chances) pour imposer, au nom de l'impératif de compétitivité, des choix diamétralement opposés à ces valeurs : constitution de monopoles et oligopoles, fléchage de l'argent public vers les « pôles de compétitivité », inégalité des chances et des conditions de vie. Alors que les libéraux demandaient un « moins d'État », le néolibéralisme n'a pu au contraire s'imposer qu'avec un appui massif des technocraties converties à la religion de la compétitivité. Et la démonstration qui appuie cette thèse est assez convaincante.

L'analyse que l'auteur fait du cheminement de cette idéologie dans les politiques urbaines – états-uniennes, britanniques et françaises – l'est tout autant. Le discours du président Sarkozy lançant l'opération Grand Paris et souhaitant à la capitale d'avoir « les plus hautes tours d'Europe » est un grand moment d'anthologie néolibérale. Mais la gauche

social-démocrate n'est pas non plus épargnée. L'auteur montre que certaines politiques urbaines qu'elle a préconisées ont été fortement inspirées par l'idéal compétitif.

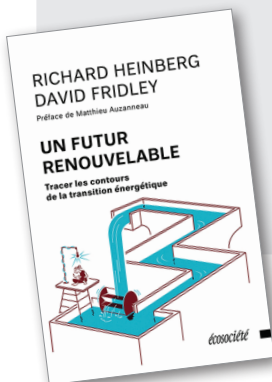
La force du livre tient dans le croisement des deux récits — urbanistique et économique —, mais aussi dans la confrontation des analyses académiques avec les faits. La démonstration prend une altitude particulière, dans le dernier chapitre, quand l'auteur prend ses distances avec la thèse qu'il vient de démontrer. Il reconnaît que la « posture critique » du néolibéralisme est devenue, pour nombre de ses confrères académiques, un confortable édredon intellectuel qui évite de réfléchir. Il explique que certaines villes, notamment en France, ont su opposer des résistances solides à la financiarisation de leur espace urbain. Il n'est pas loin de suggérer que la contre-offensive politique à la domination néolibérale a plus de chances de venir de ces villes que des administrations centrales. (NDA : les dernières élections

municipales en France tendent à confirmer cette thèse.)

S'il fallait faire une critique, elle concernerait le fait que Gilles Pinson parle peu du dernier avatar de la ville néolibérale, qui est la « ville-service numérisée » proposée par les géants du Net et dont un premier modèle a failli voir le jour à Toronto. Cette *smart city* pilotée par des algorithmes, comme la finance mondialisée, marquerait incontestablement un pas de plus vers la fusion entre la ville néolibérale et le néolibéralisme urbain.

Car c'est bien là l'idée centrale du livre. Si la ville néolibérale et le « néolibéralisme urbain » ne constituent plus que les deux facettes d'une même réalité, cela signifie que l'on ne peut modifier l'une sans s'intéresser à l'autre, et vice versa. Voilà une idée qui devrait interpellé aussi bien les économistes que les urbanistes, deux « tribus intellectuelles » qui se parlent peu et auxquelles on ne peut que recommander la lecture de cet ouvrage clair, fluide et précis. ■

Jean Haëntjens



**HEINBERG Richard / FRIDLEY David / AUZANNEAU Matthieu (préface)**  
***Un Futur renouvelable. Tracer les contours de la transition énergétique***  
Montréal : Écosociété, mars 2020, 264 p.

Dans *Un Futur renouvelable*, les deux auteurs, nord-

américains, établissent un état des lieux précis et très documenté (références académiques ou littérature grise...) des enjeux

énergétiques, plus particulièrement à partir du point de vue américain. Ils esquissent à grands traits ce qu'une société fonctionnant intégralement à partir d'énergies renouvelables pourrait signifier concrètement, et en quoi un monde d'énergies renouvelables serait fondamentalement différent de notre monde actuel. Pour reprendre leurs mots, cela ne peut se résumer « à débrancher des centrales au charbon pour les remplacer par des panneaux solaires ».

Les auteurs, journaliste (Richard Heinberg) et chercheur au Lawrence Berkeley National Laboratory (David Fridley), sont membres du Post Carbon Institute, *think-tank* américain plaçant pour une transition énergétique depuis 2003. Ils écrivent donc dans un contexte nord-américain qui constitue la référence et leur territoire de prédilection dans l'ouvrage. Cependant, les similitudes entre le contexte nord-américain et celui de nombreux pays industrialisés en font un point de comparaison intéressant à de nombreux égards.

Matthieu Auzanneau, directeur du Shift Project, a rédigé la préface de l'ouvrage. Au-delà des félicitations d'usage envers les auteurs dans cet exercice, notamment sur l'aspect didactique de leur travail, il rappelle une divergence sur la place que le nucléaire pourrait jouer dans la transition.

L'ouvrage a en effet le mérite de faire preuve d'une grande pédagogie dans ses premiers

chapitres, avec nombre de définitions (thermodynamique, énergie primaire, finale, densité énergétique, analyse de cycle de vie, taux de retour énergétique...) et de graphiques bienvenus pour mettre en perspective leur propos, et permettre à un large lectorat de comprendre les tenants et aboutissants de la transition énergétique, ainsi que les ordres de grandeur et questions d'échelle sur lesquels les auteurs insistent tout au long de leur travail. On pourra regretter que les données pour décrire les dynamiques soient parfois un peu datées, du début des années 2010 souvent, alors que les dynamiques à l'œuvre concernant les énergies éolienne et solaire sont proprement considérables comme les auteurs eux-mêmes le rappellent. L'édition originale en anglais datant de 2016 explique cela <sup>1</sup>.

Une fois ces éléments préalables posés, une partie essentielle de l'ouvrage est consacrée aux énergies renouvelables électriques, qui connaissent les plus fortes dynamiques et représentent le plus fort potentiel de croissance : l'éolien et le solaire. Même si les auteurs prennent bien les précautions pour rappeler que la transition énergétique n'est pas seulement la transition électrique, au vu des potentiels d'électrification et de la possibilité de produire de l'électricité décarbonée, l'électricité est un vecteur énergétique clef pour conduire la

---

1. *Our Renewable Future: Laying the Path for One Hundred Percent Clean Energy*, Santa Rosa, Californie : Post Carbon Institute, 2016.

transition énergétique dans son ensemble.

Au-delà du système énergétique, qui constitue bien l'usage principal des énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole), le travail d'inventaire des auteurs a le mérite de tirer tout le fil de ce qu'un monde intégralement renouvelable signifierait. Car les énergies fossiles ne servent pas seulement à « produire » de l'énergie (pour se déplacer, se chauffer, faire tourner les usines...), elles permettent aussi de produire tout notre monde : biens manufacturés, alimentation avec engrais, mais encore et surtout les infrastructures (et c'est ce point qui est souvent occulté ou oublié dans les visions prospectives). De manière triviale, comment fabrique-t-on du solaire avec du solaire, des éoliennes avec des éoliennes ? C'est bien tout cela qu'il convient de considérer lorsque l'on veut tracer les contours de la transition énergétique, comme le sous-titre nous y invite.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à dessiner les responsabilités des uns et des autres : gouvernements, citoyens, entreprises, collectivités, coopératives... Certains outils, comme la fiscalité environnementale ou les quotas carbone ou énergétiques, sont abordés, mais de manière trop rapide pour qu'un lecteur non averti en saisisse les principales implications (efficacité, solidarité, coercition...).

En conclusion, Richard Heinberg et David Fridley rappellent leurs principaux messages : tirer le fil de la transition revient à interroger l'ensemble de nos systèmes productifs et modes de vie ; tout est relié. Un monde massivement renouvelable sera un monde forcément moins énergivore. Les ressources fossiles ne doivent pas être allouées selon de simples principes de marché, à l'avenir, mais selon des choix politiques, notamment pour certains usages où les substitutions risquent de se révéler très difficiles (par exemple, pour le secteur agricole au détriment du tourisme aérien). Ce « triage » des énergies fossiles que les auteurs appellent de leurs vœux pourrait, sous une forme très pragmatique, être opéré via une fiscalité carbone différenciée selon les usages : ne pas taxer une unité énergétique uniquement en fonction de son contenu carbone, mais aussi en fonction de son utilité sociale.

Les auteurs constituent des voix intéressantes, notamment dans un moment où les engagements nord-américains dans la transition sont plus que mis à mal. L'ouvrage ayant été écrit en version anglaise en 2016, dans une version actualisée en 2021, on peut se demander comment les auteurs regarderaient les dernières années passées à l'aune de leurs attentes et ambitions présentes dans *Un Futur renouvelable*. ■

Éric Vidalenc

# futuribles

N° 439 • November-December 2020

---

## From the Consumer Society to Satisfaction Societies

*Jean Haëntjens*

While the French were slowly coming out of the lockdown introduced in spring 2020 to cope with the Covid-19 pandemic, our colleague Jean Haëntjens was bringing out a new book arguing for 'a satisfaction economy'. Striking a particular chord with the spirit of this period, in which many have once again learned to take time and to consume less and differently, the book advocates a changed frame of reference, in which we abandon the dominant principle of 'all-out consumption' that is currently dominant in developed societies.

In this article, Haëntjens shows how the currently emerging propensity among our fellow citizens to move from a consumer society to a satisfaction society might be helped along. This is because reasoning in terms of satisfaction — rather than consumption at all costs or the accumulation of wealth — represents a way of incorporating the changes that have become essential for paying heed to the resource limitations of our planet. Societies seem increasingly inclined to go in this direction. It is now down to politicians to get on board with this change and give them the means to move to a 'satisfaction economy'.

---

## The Situation of the Middle Classes in the USA

A Review of the Recent Literature

*Julien Damon*

On 3 November 2020, a few days after this issue of *Futuribles* appears, the US presidential election will take place against a background of great communal tensions in the country and an economic crisis relating to the Covid-19 pandemic. As in many developed countries, one of the keys to the electoral outcome lies in the vote of the middle classes. As Julien Damon shows here, their situation has been growing gloomier for several decades now: the gap is growing between the middle classes and the affluent; inequality is increasing; and the reality of upward social mobility is in doubt. This article offers a review of the main American studies of the US middle classes over a dozen years, describing the reality of their development and also, at times, their failure to advance and fulfil their aspirations. He also stresses the risks, in terms of social cohesion, of the emergence of a *de facto* plutocracy in that country.

---

## The Growing Diversity of the US Population Trends Seen in the 2020 Census

*William H. Frey*

While Americans are preparing to elect their new president on 3 No-

member, the country has been in a particularly tense situation for several months, since the resurgence of the 'Black Lives Matter' movement. A number of controversial deaths of black Americans at the hands of police officers have prompted a string of protests and riots since spring 2020, condemning the persistence of racism within the police force, if not indeed within American society in general. The United States, the land of the 'melting-pot', is struggling to achieve peaceful social relations between the various ethnic groups that make up its population. However, given what we learn from the 2020 census, it is becoming more than necessary for them to work on that social cohesion: for the first time in US history, white population numbers fell during the 2010s and the overall demographic growth of the country is now down largely to ethnic minorities.

In this article William H. Frey outlines this accelerating trend toward a more diverse population in the USA, drawing on the latest data published by the Census Bureau. The United States actually collects quite detailed ethnic statistics, questioning the population on which 'race or ethnic group' they feel they belong to, a formulation unfamiliar to us in France. And the most recent results clearly show the driving role of ethnic minorities in the country's demographic dynamism.

---

## USA: the Rise of Identity Politics

As seen by Mike Gonzalez, Author of *The Plot to Change America*

Michèle Tribalat

Continuing this issue's focus on the United States, in this article Michèle

Tribalat outlines the argument of a book that was published in the USA this summer: *The Plot to Change America* by Mike Gonzalez. The author sounds the alarm about the risks that proliferating forms of identity politics pose for American society. While, historically, the pursuit of such politics was aimed at asserting the rights of communities which, by dint of their ethnic origins, did not have the same opportunities within society as whites, expanding the scope of such politics to multiple groups by way of the national census's introduction of ever more ethnic categories is tending to become counterproductive. According to Gonzalez, the pressure by some American intellectuals to accredit a form of 'generalized victimhood' for minority groups, and the fact of resorting to that 'minority' notion for all kinds of demands on the public authorities, run counter to the freedom of citizens and the plurality of ideas. Fearing for the survival of liberal ideology in his country, he expects to see a reaction. This is a book that confirms the sensitivities and tensions within American society, examined from the Conservative standpoint.

---

## Water – Going down the Drain?

From a Gloomy Retrospective to a more Enlightened Future Vision

Pierre-Frédéric Ténière-Buchot

"Water is life", said Saint-Exupéry. No living being on the planet can survive without it. Yet more than two billion people have no access to clean drinking water, more than four billion have no sanitation, and millions of people across the world die every year from illnesses related to a lack of clean

water, sanitation and hygiene. How can this be remedied? This article is written by a man who has devoted his entire career to that question since the time we became aware, towards the end of the post-war boom, of the spectacular deterioration in water quality (and, more generally, of our environment).

First, as the creator of a model which (in the wake of the first French act of parliament on water in 1964) inspired the establishment of river basin agencies, he was called on to manage one such agency, while being closely involved in all the international conferences and negotiations on water. We do not usually publish personal testimony in *Futuribles*, but what he tells us of the progress achieved after half a century of reassuring governmental declarations and international resolutions on sustainable development has much to teach us for the future.

He shows, first, what a major intervention the creation of these river basin agencies was in France — breaking as it did with centuries-old ways, going back to pre-revolutionary times — since they were granted exceptional autonomy to impose charges on the cubic metres of water abstracted and the pollution generated, in order to invest, in close consultation with the parties involved, in sanitation equipment and processes. He shows the advantages, but also the limitations of these agencies, without commenting to any great extent on their fate...

Pending the next World Water Forum in Dakar (2021), he then provides an account of the effort exerted at the international level to convince us of an obvious fact: we have to produce water, distribute it, purify waste water, protect the environment and secure public health — all things which require regulation and have a cost;

which need taxes and charges, a long-term vision and an approach involving a great many actors. So many things, no doubt, that are equally necessary to achieve ecological transition!

But, if these things are easier said than done, we should also note that constructive action is possible even where hope is absent.

---

## Covid-19 and Development Is the Worst-Case Scenario Avoidable?

*Louis-Charles Viossat*

After a summer lull, the Covid-19 pandemic has picked up again across the world and since September measures to contain it or limit its spread have been bolstered in a large number of countries (lockdown, restrictions on travel or on gathering in public places, bars etc.). In view of the socio-economic impact of the actions taken during the first wave, this second surge of the epidemic and the accompanying measures give strong grounds for concern, particularly in the countries of the global South, which are less affected by the pandemic than others for the moment but are paying a high price in terms of economic development.

As Louis-Charles Viossat shows in this forum, the first assessments by international bodies of the impact of the Covid crisis on human development in the South are alarming. Future consequences are already massive in terms of employment, poverty, food supply etc. The positive trend in the progress indicators that we have seen over the last 30 years is beginning to reverse for the first time, and, if firm measures are not taken quickly, a lasting decline in the situation of local populations is to be feared. And, of

the three foreseeable scenarios that Viossat presents at the end of his article, there seems little chance, as he notes, that the most optimistic one will win out and avert the threat of a great leap backward in the countries of the South.

---

## The Grasshopper, the Ant and European Indebtedness

*Jean-François Drevet*

The hard-won European agreement of 21 July underwriting the principle of a joint debt package is an important event in the history of European construction. In response to the economic crisis produced by the Covid-19 pandemic, the member states eventually agreed to a collective recovery

plan. While politically essential, the agreement nonetheless raises many concerns and questions about the way the joint loan will eventually be repaid.

After decades of tight fiscal discipline, closely overseen by Germany, many EU member states will probably allow their indebtedness to rise, in order to limit the social damage. This is worrying but, re-reading the economic history of the continent, as Jean-François Drevet does in this column, we can see that states (including Germany) have defaulted on their debts for many years now and have always found solutions that averted disaster. This look back at history is meant to be reassuring, but also stimulating: given so much past ingenuity, we should go forward and invest the money in this debt package without too many reservations. ■

**Futuribles is a bimonthly independent transdisciplinary policy oriented journal (6 issues a year), also available in electronic form on the Futuribles website.**

Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

**Chief Editor:** Hugues de Jouvenel

Futuribles • 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tel. +33 (0)1 53 63 37 70  
Fax +33 (0)1 42 22 65 54 • E-mail [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com) • Website [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

# *futuribles*

## TABLE DES MATIÈRES 2020

### Liste par auteurs

---

ABIS Sébastien

« Méditerranée : quand l'horizon s'éloigne », n° 434, janvier-février 2020, p. 71-86

BARAUD-SERFATY Isabelle

« Le trottoir, nouvel actif stratégique », n° 436, mai-juin 2020, p. 87-104

BENOIT Guillaume

« L'agriculture, la terre, l'eau et le climat. Solutions pour un monde en transition », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 5-27

BERG Nicolas

« La grande peur de l'an 2020. Le *bug* du coronavirus et le grand confinement », n° 437, juillet-août 2020, p. 43-52

BILLION Didier et PARANT Alain

« L'Égypte, un géant au bord de la rupture », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 69-90

BLANC Yannick

« Il n'y a plus d'après. Montée de l'incertitude et vigilance prospective », n° 437, juillet-août 2020, p. 61-69

BOURG Dominique et SWATON Sophie

« Vers un retour sur Terre ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 71-76

BOY Daniel

« Les acteurs de l'environnement. Qui peut faire avancer la cause environnementale en France ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 61-76

CAVALLI Inès

« Quel avenir pour Taiwan ? Les relations sino-taiwanaises : des perspectives divergentes », n° 436, mai-juin 2020, p. 105-112

CETTE Gilbert

« Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir », n° 437, juillet-août 2020, p. 77-82

COLLECTIF

« La population mondiale à l'horizon 2100. Critique des dernières projections des Nations unies », n° 434, janvier-février 2020, p. 66-70

- « La consommation des Français (1960-2040) », n° 435, mars-avril 2020, p. 56-60
- « Covid-19 : esquisse de scénarios (2021-2022) », n° 436, mai-juin 2020, p. 82-86
- « L'espérance de vie en Occident », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 84-88

COZZI Laura

- « Les perspectives énergétiques mondiales, horizon 2040. Les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 49-67

CRIQUE Patrick et WAISMAN Henri

- « Prospective des transitions énergétiques. Entre modélisation économique et analyse des scénarios stratégiques », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 29-48

DAMON Julien

- « Des inégalités déconfinées par le coronavirus », n° 437, juillet-août 2020, p. 53-59
- « La situation des classes moyennes aux États-Unis. Une revue de la littérature récente », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 19-34

DEBIESSÉ François

- « En finir avec le mécénat ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 77-92

DREVET Jean-François

- « Perspectives institutionnelles pour l'Union européenne », n° 434, janvier-février 2020, p. 117-124
- « La Conférence sur l'avenir de l'Europe », n° 435, mars-avril 2020, p. 105-113
- « Le Groenland est-il encore à vendre ? », n° 436, mai-juin 2020, p. 113-120
- « L'« effet Bruxelles », une stratégie d'influence ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 111-117
- « La géopolitique de l'Union en Méditerranée », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 91-98
- « La cigale, la fourmi et l'endettement européen », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 89-96

DUBOIS DE PRISQUE Emmanuel

- « Le système de crédit social chinois. Comment Pékin évalue, récompense et punit sa population », n° 434, janvier-février 2020, p. 27-48

EYL-MAZZEGA Marc-Antoine et MATHIEU Carole

- « Transition énergétique : Chine, États-Unis et Union européenne. Les technologies bas carbone à l'épreuve de la géopolitique », n° 436, mai-juin 2020, p. 55-66

FERONE CREUZET Geneviève et SEGHERS Virginie

- « Vers un capitalisme d'intérêt collectif. De la performance financière à l'utilité collective », n° 434, janvier-février 2020, p. 5-26

FREY William H.

- « Diversification de la population des États-Unis. Tendances à l'aune du recensement 2020 », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 35-46

GRANDJEAN Alain et TIMSIT Sébastien

- « La transition écologique en France : un défi sans précédent », n° 435, mars-avril 2020, p. 5-23

GROSSE François

« Pour une métropole circulaire, ici et maintenant », n° 436, mai-juin 2020, p. 5-22

HAËNTJENS Jean

« Les obstacles à la transition énergétique. Les résistances idéologiques et sociopolitiques », n° 436, mai-juin 2020, p. 41-54

« De la société de consommation aux sociétés de satisfactions », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 5-18

JANCOVICI Jean-Marc (interview)

« Transition énergétique : la crise inexorable du carbone », n° 435, mars-avril 2020, p. 25-33

LACROIX Denis et ROCLE Nicolas

« La mer monte : impacts et stratégies. Scénarios à 2100 et trajectoires d'adaptation », n° 437, juillet-août 2020, p. 5-26

LAISNEY Céline

« Covid-19 et comportements alimentaires », n° 437, juillet-août 2020, p. 83-88

MARTIN Solange

« L'opinion publique sur le climat en France », n° 435, mars-avril 2020, p. 35-55

MATHIEU Carole et EYL-MAZZEGA Marc-Antoine

« Transition énergétique : Chine, États-Unis et Union européenne. Les technologies bas carbone à l'épreuve de la géopolitique », n° 436, mai-juin 2020, p. 55-66

NOBRE Carlos et NOBRE Ismael

« Projet Amazonie 4.0. Une troisième voie pour l'Amazonie », n° 434, janvier-février 2020, p. 95-108

NOBRE Ismael et NOBRE Carlos

« Projet Amazonie 4.0. Une troisième voie pour l'Amazonie », n° 434, janvier-février 2020, p. 95-108

PAPON Pierre

« Le cerveau fonctionne-t-il comme un ordinateur ? », n° 434, janvier-février 2020, p. 109-116

« Le progrès technique, clef de la transition énergétique ? Quelles technologies, pour quelles filières, à quel horizon temporel ? », n° 436, mai-juin 2020, p. 23-39

« Hiroshima : chronique d'une catastrophe annoncée », n° 437, juillet-août 2020, p. 97-109

PARANT Alain et BILLION Didier

« L'Égypte, un géant au bord de la rupture », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 69-90

PARDAL Isabela

« L'e-administration en Europe. À propos du retard de l'administration suisse », n° 437, juillet-août 2020, p. 89-96

- PELLERIN-CARLIN Thomas  
« L'Europe de l'énergie. Une réalité qui contribuera au *Green Deal* », n° 436, mai-juin 2020, p. 67-81
- PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine  
« La violence augmente-t-elle dans le monde ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 93-103
- PERTHUIS Christian (de)  
« Covid-19 et réchauffement climatique. Comment la catastrophe sanitaire interagit avec l'action climatique », n° 437, juillet-août 2020, p. 27-42
- PORTNOFF André-Yves  
« La souveraineté à l'ère du numérique », n° 434, janvier-février 2020, p. 87-94
- ROCLE Nicolas et LACROIX Denis  
« La mer monte : impacts et stratégies. Scénarios à 2100 et trajectoires d'adaptation », n° 437, juillet-août 2020, p. 5-26
- SEGHERS Virginie et FERONE CREUZET Geneviève  
« Vers un capitalisme d'intérêt collectif. De la performance financière à l'utilité collective », n° 434, janvier-février 2020, p. 5-26
- SOUPIZET Jean-François  
« La *smart city* : mythe et réalité », n° 434, janvier-février 2020, p. 49-65
- SWATON Sophie et BOURG Dominique  
« Vers un retour sur Terre ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 71-76
- TÉNIÈRE-BUCHOT Pierre-Frédéric  
« L'eau : à vau-l'eau ? D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 53-72
- TIMSIT Sébastien et GRANDJEAN Alain  
« La transition écologique en France : un défi sans précédent », n° 435, mars-avril 2020, p. 5-23
- TRIBALAT Michèle  
« États-Unis : la montée des politiques identitaires. Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America* », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 47-52
- VIOSSAT Louis-Charles  
« Covid-19 et développement. Le scénario du pire est-il évitable ? », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 73-83
- WAISMAN Henri et CRIQUI Patrick  
« Prospective des transitions énergétiques. Entre modélisation économique et analyse des scénarios stratégiques », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 29-48

## Liste par thèmes

---

### Économie, emploi

BARAUD-SERFATY Isabelle

« Le trottoir, nouvel actif stratégique », n° 436, mai-juin 2020, p. 87-104

BLANC Yannick

« Il n'y a plus d'après. Montée de l'incertitude et vigilance prospective », n° 437, juillet-août 2020, p. 61-69

BERG Nicolas

« La grande peur de l'an 2020. Le bug du coronavirus et le grand confinement », n° 437, juillet-août 2020, p. 43-52

BOURG Dominique et SWATON Sophie

« Vers un retour sur Terre ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 71-76

CETTE Gilbert

« Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir », n° 437, juillet-août 2020, p. 77-82

COLLECTIF

« La population mondiale à l'horizon 2100. Critique des dernières projections des Nations unies », n° 434, janvier-février 2020, p. 66-70

« La consommation des Français (1960-2040) », n° 435, mars-avril 2020, p. 56-60

« Covid-19 : esquisse de scénarios (2021-2022) », n° 436, mai-juin 2020, p. 82-86

COZZI Laura

« Les perspectives énergétiques mondiales, horizon 2040. Les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 49-67

DAMON Julien

« Des inégalités déconfinées par le coronavirus », n° 437, juillet-août 2020, p. 53-59

« La situation des classes moyennes aux États-Unis. Une revue de la littérature récente », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 19-34

DEBIESSE François

« En finir avec le mécénat ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 77-92

DREVET Jean-François

« La cigale, la fourmi et l'endettement européen », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 89-96

EYL-MAZZEGA Marc-Antoine et MATHIEU Carole

« Transition énergétique : Chine, États-Unis et Union européenne. Les technologies bas carbone à l'épreuve de la géopolitique », n° 436, mai-juin 2020, p. 55-66

GROSSE François

« Pour une métropole circulaire, ici et maintenant », n° 436, mai-juin 2020, p. 5-22

HAËNTJENS Jean

« De la société de consommation aux sociétés de satisfactions », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 5-18

JANCOVICI Jean-Marc (interview)

« Transition énergétique : la crise inexorable du carbone », n° 435, mars-avril 2020, p. 25-33

NOBRE Ismael et NOBRE Carlos

« Projet Amazonie 4.0. Une troisième voie pour l'Amazonie », n° 434, janvier-février 2020, p. 95-108

PERTHUIS Christian (de)

« Covid-19 et réchauffement climatique. Comment la catastrophe sanitaire interagit avec l'action climatique », n° 437, juillet-août 2020, p. 27-42

PORTNOFF André-Yves

« La souveraineté à l'ère du numérique », n° 434, janvier-février 2020, p. 87-94

TIMSIT Sébastien et GRANDJEAN Alain

« La transition écologique en France : un défi sans précédent », n° 435, mars-avril 2020, p. 5-23

VISSAT Louis-Charles

« Covid-19 et développement. Le scénario du pire est-il évitable ? », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 73-83

## **Éducation**

DAMON Julien

« Des inégalités déconfinées par le coronavirus », n° 437, juillet-août 2020, p. 53-59

## **Entreprises, travail**

CETTE Gilbert

« Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir », n° 437, juillet-août 2020, p. 77-82

DEBIESSE François

« En finir avec le mécénat ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 77-92

DREVET Jean-François

« L'«effet Bruxelles», une stratégie d'influence ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 111-117

FERONE CREUZET Geneviève et SEGHERS Virginie

« Vers un capitalisme d'intérêt collectif. De la performance financière à l'utilité collective », n° 434, janvier-février 2020, p. 5-26

PORTNOFF André-Yves

« La souveraineté à l'ère du numérique », n° 434, janvier-février 2020, p. 87-94

## Géopolitique

ABIS Sébastien

« Méditerranée : quand l'horizon s'éloigne », n° 434, janvier-février 2020, p. 71-86

BILLION Didier et PARANT Alain

« L'Égypte, un géant au bord de la rupture », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 69-90

CAVALLI Inès

« Quel avenir pour Taiwan ? Les relations sino-taiwanaises : des perspectives divergentes », n° 436, mai-juin 2020, p. 105-112

DREVET Jean-François

« Perspectives institutionnelles pour l'Union européenne », n° 434, janvier-février 2020, p. 117-124

« La Conférence sur l'avenir de l'Europe », n° 435, mars-avril 2020, p. 105-113

« Le Groenland est-il encore à vendre ? », n° 436, mai-juin 2020, p. 113-120

« L'« effet Bruxelles », une stratégie d'influence ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 111-117

« La géopolitique de l'Union en Méditerranée », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 91-98

EYL-MAZZEGA Marc-Antoine et MATHIEU Carole

« Transition énergétique : Chine, États-Unis et Union européenne. Les technologies bas carbone à l'épreuve de la géopolitique », n° 436, mai-juin 2020, p. 55-66

PAPON Pierre

« Hiroshima : chronique d'une catastrophe annoncée », n° 437, juillet-août 2020, p. 97-109

PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine

« La violence augmente-t-elle dans le monde ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 93-103

PORTNOFF André-Yves

« La souveraineté à l'ère du numérique », n° 434, janvier-février 2020, p. 87-94

## Institutions

ABIS Sébastien

« Méditerranée : quand l'horizon s'éloigne », n° 434, janvier-février 2020, p. 71-86

BLANC Yannick

« Il n'y a plus d'après. Montée de l'incertitude et vigilance prospective », n° 437, juillet-août 2020, p. 61-69

BERG Nicolas

« La grande peur de l'an 2020. Le bug du coronavirus et le grand confinement », n° 437, juillet-août 2020, p. 43-52

BOY Daniel

« Les acteurs de l'environnement. Qui peut faire avancer la cause environnementale en France ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 61-76

CAVALLI Inès

« Quel avenir pour Taiwan ? Les relations sino-taiwanaises : des perspectives divergentes », n° 436, mai-juin 2020, p. 105-112

COLLECTIF

« Covid-19 : esquisse de scénarios (2021-2022) », n° 436, mai-juin 2020, p. 82-86

DREVET Jean-François

« Perspectives institutionnelles pour l'Union européenne », n° 434, janvier-février 2020, p. 117-124

« La Conférence sur l'avenir de l'Europe », n° 435, mars-avril 2020, p. 105-113

« L'« effet Bruxelles », une stratégie d'influence ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 111-117

« La cigale, la fourmi et l'endettement européen », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 89-96

DUBOIS DE PRISQUE Emmanuel

« Le système de crédit social chinois. Comment Pékin évalue, récompense et punit sa population », n° 434, janvier-février 2020, p. 27-48

HAËNTJENS Jean

« Les obstacles à la transition énergétique. Les résistances idéologiques et sociopolitiques », n° 436, mai-juin 2020, p. 41-54

PAPON Pierre

« Hiroshima : chronique d'une catastrophe annoncée », n° 437, juillet-août 2020, p. 97-109

PARDAL Isabela

« L'e-administration en Europe. À propos du retard de l'administration suisse », n° 437, juillet-août 2020, p. 89-96

PELLERIN-CARLIN Thomas

« L'Europe de l'énergie. Une réalité qui contribuera au *Green Deal* », n° 436, mai-juin 2020, p. 67-81

TÉNIÈRE-BUCHOT Pierre-Frédéric

« L'eau : à vau-l'eau ? D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 53-72

TRIBALAT Michèle

« États-Unis : la montée des politiques identitaires. Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America* », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 47-52

## Population

BILLION Didier et PARANT Alain

« L'Égypte, un géant au bord de la rupture », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 69-90

COLLECTIF

« La population mondiale à l'horizon 2100. Critique des dernières projections des Nations unies », n° 434, janvier-février 2020, p. 66-70

« L'espérance de vie en Occident », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 84-88

FREY William H.

« Diversification de la population des États-Unis. Tendances à l'aune du recensement 2020 », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 35-46

LACROIX Denis et ROCLE Nicolas

« La mer monte : impacts et stratégies. Scénarios à 2100 et trajectoires d'adaptation », n° 437, juillet-août 2020, p. 5-26

TRIBALAT Michèle

« États-Unis : la montée des politiques identitaires. Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America* », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 47-52

## Recherche, sciences et techniques

COZZI Laura

« Les perspectives énergétiques mondiales, horizon 2040. Les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 49-67

CRIQUI Patrick et WAISMAN Henri

« Prospective des transitions énergétiques. Entre modélisation économique et analyse des scénarios stratégiques », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 29-48

DUBOIS DE PRISQUE Emmanuel

« Le système de crédit social chinois. Comment Pékin évalue, récompense et punit sa population », n° 434, janvier-février 2020, p. 27-48

PAPON Pierre

« Le cerveau fonctionne-t-il comme un ordinateur ? », n° 434, janvier-février 2020, p. 109-116

« Le progrès technique, clef de la transition énergétique ? Quelles technologies, pour quelles filières, à quel horizon temporel ? », n° 436, mai-juin 2020, p. 23-39

« Hiroshima : chronique d'une catastrophe annoncée », n° 437, juillet-août 2020, p. 97-109

PARDAL Isabela

« L'e-administration en Europe. À propos du retard de l'administration suisse », n° 437, juillet-août 2020, p. 89-96

PELLERIN-CARLIN Thomas

« L'Europe de l'énergie. Une réalité qui contribuera au *Green Deal* », n° 436, mai-juin 2020, p. 67-81

SOUPIZET Jean-François

« La *smart city* : mythe et réalité », n° 434, janvier-février 2020, p. 49-65

TIMSIT Sébastien et GRANDJEAN Alain

« La transition écologique en France : un défi sans précédent », n° 435, mars-avril 2020, p. 5-23

## Ressources naturelles, énergie, environnement

BENOIT Guillaume

« L'agriculture, la terre, l'eau et le climat. Solutions pour un monde en transition », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 5-27

BOURG Dominique et SWATON Sophie

« Vers un retour sur Terre ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 71-76

BOY Daniel

« Les acteurs de l'environnement. Qui peut faire avancer la cause environnementale en France ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 61-76

COZZI Laura

« Les perspectives énergétiques mondiales, horizon 2040. Les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 49-67

CRIQUI Patrick et WAISMAN Henri

« Prospective des transitions énergétiques. Entre modélisation économique et analyse des scénarios stratégiques », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 29-48

DREVET Jean-François

« Le Groenland est-il encore à vendre ? », n° 436, mai-juin 2020, p. 113-120

EYL-MAZZEGA Marc-Antoine et MATHIEU Carole

« Transition énergétique : Chine, États-Unis et Union européenne. Les technologies bas carbone à l'épreuve de la géopolitique », n° 436, mai-juin 2020, p. 55-66

FERONE CREUZET Geneviève et SEGHERS Virginie

« Vers un capitalisme d'intérêt collectif. De la performance financière à l'utilité collective », n° 434, janvier-février 2020, p. 5-26

GROSSE François

« Pour une métropole circulaire, ici et maintenant », n° 436, mai-juin 2020, p. 5-22

HAËNTJENS Jean

« Les obstacles à la transition énergétique. Les résistances idéologiques et sociopolitiques », n° 436, mai-juin 2020, p. 41-54

JANCOVICI Jean-Marc (interview)

« Transition énergétique : la crise inexorable du carbone », n° 435, mars-avril 2020, p. 25-33

LACROIX Denis et ROCLE Nicolas

« La mer monte : impacts et stratégies. Scénarios à 2100 et trajectoires d'adaptation », n° 437, juillet-août 2020, p. 5-26

LAISNEY Céline

« Covid-19 et comportements alimentaires », n° 437, juillet-août 2020, p. 83-88

MARTIN Solange

« L'opinion publique sur le climat en France », n° 435, mars-avril 2020, p. 35-55

NOBRE Ismael et NOBRE Carlos

« Projet Amazonie 4.0. Une troisième voie pour l'Amazonie », n° 434, janvier-février 2020, p. 95-108

PAPON Pierre

« Le progrès technique, clef de la transition énergétique ? Quelles technologies, pour quelles filières, à quel horizon temporel ? », n° 436, mai-juin 2020, p. 23-39

PELLERIN-CARLIN Thomas

« L'Europe de l'énergie. Une réalité qui contribuera au *Green Deal* », n° 436, mai-juin 2020, p. 67-81

PERTHUIS Christian (de)

« Covid-19 et réchauffement climatique. Comment la catastrophe sanitaire interagit avec l'action climatique », n° 437, juillet-août 2020, p. 27-42

SOUPIZET Jean-François

« La *smart city* : mythe et réalité », n° 434, janvier-février 2020, p. 49-65

TÉNIÈRE-BUCHOT Pierre-Frédéric

« L'eau : à vau-l'eau ? D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 53-72

TIMSIT Sébastien et GRANDJEAN Alain

« La transition écologique en France : un défi sans précédent », n° 435, mars-avril 2020, p. 5-23

## Santé

BERG Nicolas

« La grande peur de l'an 2020. Le *bug* du coronavirus et le grand confinement », n° 437, juillet-août 2020, p. 43-52

COLLECTIF

« Covid-19 : esquisse de scénarios (2021-2022) », n° 436, mai-juin 2020, p. 82-86

« L'espérance de vie en Occident », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 84-88

LAISNEY Céline

« Covid-19 et comportements alimentaires », n° 437, juillet-août 2020, p. 83-88

VIOSAT Louis-Charles

« Covid-19 et développement. Le scénario du pire est-il évitable ? », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 73-83

## Société, modes de vie

BARAUD-SERFATY Isabelle

« Le trottoir, nouvel actif stratégique », n° 436, mai-juin 2020, p. 87-104

BLANC Yannick

« Il n'y a plus d'après. Montée de l'incertitude et vigilance prospective », n° 437, juillet-août 2020, p. 61-69

BOURG Dominique et SWATON Sophie

« Vers un retour sur Terre ? », n° 437, juillet-août 2020, p. 71-76

BOY Daniel

« Les acteurs de l'environnement. Qui peut faire avancer la cause environnementale en France ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 61-76

CETTE Gilbert

« Télétravail et croissance économique : une opportunité à saisir », n° 437, juillet-août 2020, p. 77-82

COLLECTIF

« La population mondiale à l'horizon 2100. Critique des dernières projections des Nations unies », n° 434, janvier-février 2020, p. 66-70

« La consommation des Français (1960-2040) », n° 435, mars-avril 2020, p. 56-60

DAMON Julien

« Des inégalités déconfinées par le coronavirus », n° 437, juillet-août 2020, p. 53-59

« La situation des classes moyennes aux États-Unis. Une revue de la littérature récente », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 19-34

DEBIESSÉ François

« En finir avec le mécénat ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 77-92

DUBOIS DE PRISQUE Emmanuel

« Le système de crédit social chinois. Comment Pékin évalue, récompense et punit sa population », n° 434, janvier-février 2020, p. 27-48

FERONE CREUZET Geneviève et SEGHERS Virginie

« Vers un capitalisme d'intérêt collectif. De la performance financière à l'utilité collective », n° 434, janvier-février 2020, p. 5-26

FREY William H.

« Diversification de la population des États-Unis. Tendances à l'aune du recensement 2020 », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 35-46

GROSSE François

« Pour une métropole circulaire, ici et maintenant », n° 436, mai-juin 2020, p. 5-22

HAËNTJENS Jean

« Les obstacles à la transition énergétique. Les résistances idéologiques et sociopolitiques », n° 436, mai-juin 2020, p. 41-54

« De la société de consommation aux sociétés de satisfactions », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 5-18

JANCOVICI Jean-Marc (interview)

« Transition énergétique : la crise inexorable du carbone », n° 435, mars-avril 2020, p. 25-33

LAISNEY Céline

« Covid-19 et comportements alimentaires », n° 437, juillet-août 2020, p. 83-88

MARTIN Solange

« L'opinion publique sur le climat en France », n° 435, mars-avril 2020, p. 35-55

PELLERIN-CARLIN Thomas

« L'Europe de l'énergie. Une réalité qui contribuera au *Green Deal* », n° 436, mai-juin 2020, p. 67-81

PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine

« La violence augmente-t-elle dans le monde ? », n° 435, mars-avril 2020, p. 93-103

TIMSIT Sébastien et GRANDJEAN Alain

« La transition écologique en France : un défi sans précédent », n° 435, mars-avril 2020, p. 5-23

TRIBALAT Michèle

« États-Unis : la montée des politiques identitaires. Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America* », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 47-52

VIOSSAT Louis-Charles

« Covid-19 et développement. Le scénario du pire est-il évitable ? », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 73-83

## Territoires et réseaux

BARAUD-SERFATY Isabelle

« Le trottoir, nouvel actif stratégique », n° 436, mai-juin 2020, p. 87-104

BENOIT Guillaume

« L'agriculture, la terre, l'eau et le climat. Solutions pour un monde en transition », n° 438, septembre-octobre 2020, p. 5-27

GROSSE François

« Pour une métropole circulaire, ici et maintenant », n° 436, mai-juin 2020, p. 5-22

LACROIX Denis et ROCLE Nicolas

« La mer monte : impacts et stratégies. Scénarios à 2100 et trajectoires d'adaptation », n° 437, juillet-août 2020, p. 5-26

NOBRE Ismael et NOBRE Carlos

« Projet Amazonie 4.0. Une troisième voie pour l'Amazonie », n° 434, janvier-février 2020, p. 95-108

SOUPIZET Jean-François

« La *smart city* : mythe et réalité », n° 434, janvier-février 2020, p. 49-65

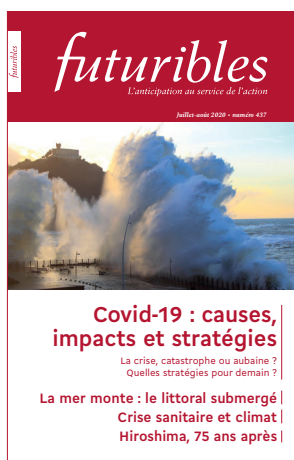
TÉNIÈRE-BUCHOT Pierre-Frédéric

« L'eau : à vau-l'eau ? D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée », n° 439, novembre-décembre 2020, p. 53-72 ■

# ABONNEZ-VOUS À *futuribles*

L'anticipation au service de l'action

Tous les deux mois, la revue *Futuribles* propose un décryptage des grands enjeux d'avenir



La revue de prospective *Futuribles* contient des dossiers sur les grands défis du monde contemporain, des analyses des tendances émergentes, une chronique sur l'avenir de l'Europe, des fiches « repères », une rubrique bibliographique

## Abonnement

Édition imprimée*		1 an	2 ans	Édition imprimée + numérique*		1 an	2 ans
France et autres pays		6 n <sup>os</sup> 115€	12 n <sup>os</sup> 199€	Abonnement professionnel 1 à 2 500 utilisateurs**		6 n <sup>os</sup> 280€	12 n <sup>os</sup> 485€
Enseignant, étudiant Sur justificatif		6 n <sup>os</sup> 58€		Abonnement particulier 1 utilisateur		6 n <sup>os</sup> 160€	12 n <sup>os</sup> 277€
Édition numérique et archives*		1 an	2 ans	Enseignant, étudiant Sur justificatif		6 n <sup>os</sup> 90€	
Abonnement professionnel 1 à 2 500 utilisateurs**		6 n <sup>os</sup> 225€	12 n <sup>os</sup> 390€	Le numéro			
Abonnement particulier 1 utilisateur		6 n <sup>os</sup> 115€	12 n <sup>os</sup> 199€	Tout pays, port inclus			22€*
Enseignant, Étudiant Sur justificatif		6 n <sup>os</sup> 58€		* Tarifs pour tout pays, TVA 2,1% incluse, jusqu'au 31/12/2021. ** Au-delà, sur devis.			

### Commande / abonnement / information :

Futuribles abonnements • 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 70  
 E-mail : [diffusion@futuribles.com](mailto:diffusion@futuribles.com) • Site Internet : [www.futuribles.com/fr/boutique/revue/](http://www.futuribles.com/fr/boutique/revue/)

## DEVENEZ MEMBRE DE FUTURIBLES INTERNATIONAL

### ADHÉREZ À L'ASSOCIATION FUTURIBLES INTERNATIONAL ET PARTICIPEZ À SES ACTIVITÉS

**ANALYSE PROSPECTIVE**

Comprendre  
les transformations en cours  
Explorer les futurs possibles

- ➔ Vigie, dispositif de veille et d'anticipation
- ➔ Groupes de travail
- ➔ Études prospectives

**CENTRE DE RESSOURCES**

Veille sur les acteurs et les travaux de prospective

- ➔ Base bibliographique
- ➔ Réseau d'experts

**FORMATION**

Se former aux principes, concepts et méthodes de prospective appliquée

- ➔ Formations aux méthodes
- ➔ Formations thématiques

**FORUM PROSPECTIF**

Échanger et débattre des grands enjeux d'avenir

- ➔ Tables rondes
- ➔ Groupes de travail
- ➔ Forum des futurs



**PROSPECTIVE LAB**

Innover collectivement dans les pratiques de prospective

- ➔ Réseau de praticiens
- ➔ Ateliers

L'association Futuribles International est un centre de réflexion sur l'avenir. Ses travaux visent à comprendre quelles sont les grandes transformations en cours. Ils intègrent la dimension du temps long en insistant sur les marges de manœuvre des acteurs et les stratégies possibles.

Présentation de l'association et conditions d'adhésion :  
<https://www.futuribles.com/fr/qui-sommes-nous/nous-connaître/l'association/>

Information-contact : Aude Houguenague • E-mail : [ahouguenague@futuribles.com](mailto:ahouguenague@futuribles.com)

Futuribles International - 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France

Tél. : + 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax : + 33 (0)1 42 22 65 54

Site Internet : <https://www.futuribles.com/>

# futuribles

L'anticipation au service de l'action

Novembre-décembre 2020 • numéro 439

- 3 | **Éditorial**  
Feu le rêve américain ?  
*Hugues de Jouvenel*
- 5 | De la société de consommation aux sociétés de satisfactions  
*Jean Haëntjens*
- 19 | La situation des classes moyennes aux États-Unis  
Une revue de la littérature récente  
*Julien Damon*
- 35 | Diversification de la population des États-Unis  
Tendances à l'aune du recensement 2020  
*William H. Frey*
- 47 | États-Unis : la montée des politiques identitaires  
Selon Mike Gonzalez, auteur de *The Plot to Change America*  
*Michèle Tribalat*
- 53 | L'eau : à vau-l'eau ?  
D'une terne rétrospective à une prospective plus éclairée  
*Pierre-Frédéric Ténière-Buchot*
- 73 | **Tribune**  
Covid-19 et développement  
Le scénario du pire est-il évitable ?  
*Louis-Charles Viossat*
- 84 | **Repères**  
L'espérance de vie en Occident
- 89 | **Chronique européenne**  
La cigale, la fourmi et l'endettement européen  
*Jean-François Drevet*
- 97 | **Actualités prospectives**  
La Covid, accélérateur de la démétropolisation en France ? | Hôpitaux : le choix du jetable à l'épreuve de la pandémie | Collecte massive de données génétiques en Chine | Les Chinois, *leaders* de la transition énergétique ? | Deux humains sur cinq dans une métropole en 2035.
- 111 | **Lu, vu, entendu**  
Bruno Tertrais, *Le Choc démographique* | Charles-Philippe David et Élisabeth Vallet, *Comment Trump a-t-il changé le monde ? Le recul des relations internationales* | Jean-Philippe Toussaint, *Les Émotions* | François Durpaire (sous la direction de), *Histoire mondiale du bonheur* | Anaïs Voy-Gillis, *L'Union européenne à l'épreuve des nationalismes* | Gilles Pinson, *La Ville néolibérale* | Richard Heinberg et David Fridley, *Un Futur renouvelable. Tracer les contours de la transition énergétique.*

127 | **Abstracts**

131 | **Table des matières 2020**

L 15817 - 439 - F: 22,00 € - RD



978-2-84387-452-9